

**Réunion
secrète
du
Ralliement
des
créditistes**

L'état-major du Ralliement des créditistes a entrepris à Québec une réunion ultra-secrète qui doit se poursuivre pendant deux jours et pendant laquelle on discutera la stratégie du parti.

M. Réal Caouette, chef du parti, n'est pas présent à la réunion, étant retenu à Rouyn. La réunion, présidée par M. Laurent Legault, président du Ralliement, groupe l'exécutif du parti, dont cinq des députés créditistes à Ottawa, y compris le lieutenant de M. Caouette, le député de Lapointe, M. Gilles Grégoire.

L'absence de M. Caouette fait dire aux observateurs que l'assemblée perd du fait même une certaine importance, mais il demeure assuré que l'on discutera de l'appui que le parti pourra apporter au gouvernement Pearson.

Un porte-parole a déclaré, au début de la soirée, que la question de savoir si oui ou non le Ralliement votera avec l'opposition, advenant une motion de non-confiance contre le gouvernement à la reprise des travaux de la Chambre, viendra sûrement sur la tapis.

Par contre, le Ralliement échafauda des plans en vue d'une élection générale possible.

M. Lucien Plourde, député de Québec-Ouest, a déclaré que le parti était prêt à faire face à une élection et qu'il présentera des candidats dans au moins 50 comtés du Québec.

Par ailleurs, la version officielle, justifiant la réunion de fin de semaine, est que le Ralliement en tient une semblable tous les trois mois.

La dernière a eu lieu à Montréal en novembre.

LE RALLIEMENT DES CREDITISTES PRET A DES ELECTIONS FEDERALES

Le Ralliement des créditistes est prêt à faire face à une élection fédérale et pourrait choisir ses candidats dans les 75 comtés du Québec en moins de deux semaines.

Le parti, qui compte 13 députés à la Chambre des Communes, entend également poser ses conditions au gouvernement fédéral pour 1965. Ce sont les idées maitresses qui se dégagent d'une réunion secrète du parti tenue à Québec en fin de semaine et à laquelle participaient les membres de l'exécutif du Ralliement et cinq députés, dont M. Gilles Grégoire, député de Lapointe et bras droit du chef du parti, M. Réal Caouette.

Ce dernier, qui a été hospitalisé mercredi dernier, à Rouyn, pour subir son examen médical annuel, n'a pu assister à la réunion, mais ses collaborateurs se sont entretenus avec lui par téléphone, au sujet de certaines décisions.

M. Laurent Legault, président du Ralliement, a déclaré, à l'issue du caucus, que d'ici le 27 mars prochain, on tiendra une vingtaine de conventions pour choisir des candidats, à travers la province, en vue de la prochaine élection fédérale, à moins qu'elle ne soit déclenchée avant. Dans ce cas, les créditistes tiendront immédiatement des conventions dans les 75 comtés de la province.

On a annoncé que le parti tiendrait son congrès provincial le 27 mars prochain, à Québec.

QUATRE DEMANDES

Par ailleurs, M. Gilles Grégoire a déclaré que les créditistes réclameront du gouvernement au moins quatre mesures importantes, soit l'augmentation des allocations familiales, selon l'indice du coût de la vie en 1965 par rapport à celui qui existait en 1944; une réduction d'impôt en portant la déduction personnelle à \$2.000 par année pour les célibataires et à \$4.000 pour les gens mariés; un vaste programme de travaux publics en vue de faire diminuer le chômage et une aide substantielle, comparable à celle que les fermiers de l'Ouest reçoivent, pour ceux du Québec.

M. Grégoire n'a pas élaboré sur le sujet, mais il a dit que ces mesures seront "les conditions exigées du gouvernement actuel par le Ralliement des créditistes".

AVEC M. BALCER ?

Interrogé sur la possibilité d'une alliance des créditistes avec M. Léon Balczer, M. Grégoire a dit que "les créditistes ne ferment leurs portes à personne". Il a cependant précisé qu'il n'avait pas rencontré M. Balczer et qu'il "n'était pas intéressé à le rencontrer". Évaluant les chances du Ralliement des créditistes à une élection fédérale, M. Laurent Legault a dit : "Le Québec ne sera respecté que lorsqu'il sera représenté par un groupe de députés qui n'ont pas d'ordres à recevoir d'un parti national, ayant des représentants dans toutes les provinces".

"Si le slogan 'Le Québec dans la Confédération' n'est pas le slogan qu'utiliseront les créditistes lors de la prochaine campagne électorale, ce sera tout au moins notre tremplin", a-t-il ajouté.

BONNE CAISSE

M. Legault a précisé que le parti compte actuellement 7.000 membres actifs au Québec et que les finances du ralliement sont en bon état. Par ailleurs, revenant sur les demandes qui seront faites en Chambre en 1965, M. Grégoire a dit que les créditistes demanderont à nouveau l'abolition du Sénat, en se basant sur le fait que la Chambre Haute a refusé à la Colombie britannique le droit de créer sa propre banque. "Il est temps que ce ramassis de vieux patronneux et de souteneurs de caisse électorale disparaisse", a dit M. Grégoire, en qualifiant le Sénat.



● UN HIVER CAPRICIEUX — (Téléphoto UPI) — L'hiver de 1965 fait preuve d'un tempérament capricieux avec ses 24 degrés de moyenne au-dessus de la normale. Cette atmosphère non conforme à la réalité provoque des incidents, comme par exemple le bris des glaces, comme le prouve cette photo prise à la rivière Vevel. Le thermomètre a fait des sautes d'humeur en tombant d'une quinzaine de degrés en autant de minutes.

Les créditistes du Québec veulent une enquête judiciaire sur la provenance de tous les fonds du parti libéral

Le Ralliement des créditistes demande qu'une enquête judiciaire sur la provenance de tous les fonds du parti libéral et des candidats libéraux à la dernière élection fédérale soit instituée, en vue de nettoyer le pays "du cancer qui le ronge présentement".

Dans un communiqué émis par les députés créditistes, à l'issue d'un caucus secret de 48 heures, tenu dans la Vieille Capitale, le Ralliement affirme que c'est la pègre internationale par toutes ses tentacules, soit "les narcotiques, les faillites frauduleuses et le banditisme,

qui s'attache à la caisse électorale libérale et par là, au parti libéral qui dirige actuellement les destinées du pays".

Le communiqué, qui est endossé par les 13 députés créditistes à Ottawa a été lu par M. Gilles Grégoire, député de Lapointe, et principal lieutenant

du chef du parti, M. Réal Caouette. Ce dernier n'a pas assisté à la réunion. Il a été retenu à l'hôpital de Rouyn où il avait été admis mercredi dernier pour y subir son examen médical annuel.

M. Grégoire a dit qu'il présentera une motion demandant cette enquête au début de la prochaine session fédérale. "J'ai déjà fait une demande semblable mais elle a été battue. Cependant, je considère qu'on doit la répéter principalement à la lumière qui éclaire présentement sur certains scandales", a dit le député de Lapointe.

BANKS et RIVARD
M. Grégoire a dit qu'il n'ac-

cusait pas les ministres impliqués dans certains scandales, mais, a-t-il dit, "j'affirme que par leur naïveté ou leur manque de jugements, ils sont devenus les victimes de l'entourage de la caisse électorale du parti libéral".

Le communiqué dit que Hal C. Banks, ancien président de l'Union internationale des gens de mer, souscrivait à la caisse électorale libérale, de même que les frères Selfkind et Lucien Rivard, qui fait présentement face à une demande d'extradition de la part des États-Unis, à la suite d'une affaire de contrebande de narcotiques.

LA HAUTE FINANCE
M. Grégoire a dit que le but

de ce communiqué était d'éclairer le peuple canadien sur la "situation alarmante qui existe au sein de l'administration fédérale".

M. Grégoire a dit que le Ralliement des créditistes ne pouvait pas pour l'instant faire une demande formelle pour obtenir cette enquête, mais que les libéraux se devaient d'exiger qu'une enquête fasse la lumière sur les points obscurs entourant la caisse électorale.

"Si une telle enquête a lieu, elle démontrera aussi que la haute finance internationale, de gros capitalistes et des usuriers contrôlent également le gouvernement".

Littérature haineuse

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de la Justice, M. Guy Favreau, a rendu publics, hier, les noms des sept membres d'un comité spécial formé pour étudier le problème de la littérature haineuse et recommander les moyens que le gouvernement pourrait prendre pour y faire échec.

M. Favreau avait annoncé, il y a plusieurs mois déjà, qu'il entendait former un tel comité. Il avait alors déclaré que le comité comprendrait notamment M. Maxwell Cohen, doyen de la faculté de Droit à l'université McGill, et M. Sault-Hayes, vice-président du Canadian Jewish Congress, ainsi qu'un membre du bureau des gouverneurs du Conseil du bien-être. M. Favreau a précisé hier que M. Cohen sera président du comité.

Les autres membres sont : l'abbé Gérard Dion, professeur au département des relations industrielles à la faculté des Sciences sociales à l'université Laval, et directeur de la publication "Perspectives sociales"; le professeur Pierre Elliott-Trudeau, de la faculté de Droit à l'université de Montréal; le Dr James A. Corry, principal de l'université Queen de Kingston; le Dr Mark MacGuigan, professeur adjoint à la faculté de Droit de l'université de Toronto; M. Shane MacKay, du Winnipeg Free Press.

M. Favreau explique dans le communiqué rendant publics les noms des membres du comité que celui-ci se composera de sept éminents spécialistes représentant diverses disciplines et points de vue.



● HELSINKI, Finlande (Cablephoto UPI) — Le sculpteur finlandais Kalervo Kallio a dévoilé, lors d'une entrevue de presse, un buste en bronze du renommé Dr Albert Schweitzer. Kallio verra à ce que son œuvre soit placée en permanence à l'hôpital du célèbre médecin, à Lambardene, en Afrique équatoriale.



● HOPE, C.-B. — Le versant d'une montagne s'est effaissé en fin de semaine sur une route entraînant la mort de quatre personnes et détruisant deux camions et une automobile. Deux volontaires, fouillant les débris à la hâte, ont trouvé les corps de deux hommes dans ce qui restait des camions, hier. (Téléphoto UPI)

60,000 dockers américains sont en grève depuis minuit

NEW YORK (A.F.P.) — Soixante mille dockers américains, des ports de l'Atlantique et du golfe du Mexique, devaient cesser le travail dimanche à minuit par suite du rejet par les membres de leur syndicat de la nouvelle convention négociée par leurs dirigeants avec les armateurs. M. James Reynolds, secrétaire adjoint au Travail, a regagné Washington dans la journée de dimanche sans avoir pu rien faire pour arrêter ce mouvement dont le coût quotidien pour les armateurs sera de l'ordre de 25 millions de dollars. Les représentants des armateurs ont fait part au secrétaire adjoint au Travail de leur désir de voir le Congrès intervenir dans le conflit et ordonner un arbitrage liant les deux parties. Si le président Johnson se tient au courant de cette grave

crise, on indiquait pourtant, samedi soir, à la Maison-Blanche, qu'il n'avait pas, pour le moment du moins, l'intention d'intervenir.

AUCUN RECOURS

En fait le gouvernement américain se trouve actuellement dépourvu de moyens légaux pour interdire la grève. Le premier octobre dernier, il avait invoqué la loi Taft-Hartley, qui rendait toute grève illégale pendant 80 jours destinés à permettre aux parties de trouver un accord. Tout en réclamant une hausse des salaires, les dockers s'opposaient aux réductions massives des équipes de travail demandées par les armateurs comme conséquence des progrès de la mécanisation et de l'automatisation.

En page 16, reportage sur la réunion annuelle des employés de l'Action; résumé des discours de Mgr Roy et de MM. Plamondon, Jobin et Paré

RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD



Quelques-uns des membres du nouvel exécutif national de l'Association Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc: première rangée, dans l'ordre habituel, M. Joseph Charland, directeur, le R. P. Yvon Isabelle, O.M.I., aumônier, le Dr Réginald Grand'Maison, président, et M. Gilbert Finn, de Moncton, N.B., directeur; seconde rangée, MM. Maurice Martin, Arcade Plante, Maurice Besner, et J.-O. Gariépy, tous directeurs.

Lutte contre l'alcoolisme :

Les corps intermédiaires ont un rôle important à jouer

Le président national de l'Association Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc a lancé en fin de semaine un pressant appel à tous les corps intermédiaires afin que ceux-ci remplissent davantage leur important rôle dans la lutte contre l'alcoolisme et l'instauration d'un climat de sobriété.

Le Dr Réginald Grand'Maison qui venait d'être réélu pour un cinquième terme à la présidence de l'Association, portait alors la parole devant les membres du Conseil central du groupement réunis à Québec. Des représentants d'une trentaine de diocèses du Canada français ont pris part à ces assises.

Le président a particulièrement insisté sur le fait que le nombre d'alcooliques a doublé au pays depuis 10 ans et que le taux d'alcoolisme augmente de 40% plus vite que celui de l'augmentation de la population.

Dr Grand'Maison, notre Association regrette que la Commission Parent ne semble pas s'être préoccupée du problème de l'enseignement de la sobriété au plan scolaire. Des représentations en ce sens ont pourtant été faites, par l'Institut d'Études sur l'Alcoolisme. C'est maintenant, a-t-il dit, aux corps intermédiaires d'agir eux aussi.

ELECTIONS

Le Dr Réginald Grand'Maison, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Qué., a été réélu pour un cinquième terme au poste de président national de l'Association Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc du Canada, à l'issue de l'assemblée annuelle du Conseil central de ce groupement tenue en fin de semaine à Québec.

Les délégués diocésains de l'Association ont également nommé comme directeurs nationaux MM. Arcade Plante, de Lorrainville, P.Q., Jean Raymond St-Cyr, de Hull, André Patenaude, de Lacolle, Rodolphe Rochelleau, de Trois-Rivières, Joseph Charland, de Victoriaville, Gilbert Finn, de Moncton, N.B., Maurice Besner, de Mont-

Remerciements à la population

LAUZON — Le président Louis Godbout de la Conférence St-Vincent de Paul de Lauzon désire remercier toute la population pour la grande générosité qu'elle a témoignée à tous ses membres et aux nombreux bénévoles en souscrivant la jolie somme de \$2,431.06.

En plus, les membres de la Conférence St-Vincent de Paul ont souscrit personnellement 54 paniers de provisions qui ont été distribués à des familles dans le besoin.

A tous, le président Godbout remerciera ses remerciements bien sincères.

L'urbaniste n'est pas tenu de faire plus que ce qu'il a fait

Contrat de réparations de l'hôtel de ville accordé

Breakerville — Au cours d'une séance spéciale tenue en fin de semaine sous la présidence de son honneur le maire Albert Verret, le conseil de cette municipalité a accordé le contrat de réparations et modifications du deuxième étage de l'hôtel de ville qui vient d'être loué au groupe 441 du Comité de Protection civile dont le président est M. J.-A. Vermette de St-Agapit. Le bail est pour une période de 3 ans, le loyer mensuel est de \$100.00 ou \$1200 par année.

Trois soumissions furent re-

çues par le conseil, comme suit: M. Gilles Cantin, Saint-Romuald, \$4,440, M. Alexis Parent, Saint-Lambert, \$4,375.00, M. Ludger Laprise, Breakerville, \$4,500.00.

Après une étude de ces soumissions, le conseil a accordé le contrat à M. Ludger Laprise.

M. le maire a informé les membres du conseil qu'il a signé un bail avec La Fédération Paroissiale des Oeuvres de Breakerville Inc. pour la location de la salle du premier étage, au loyer annuel de \$800.00.

Ainsi donc, l'hôtel de ville,

Levis — Selon Me Roger Thibaut, aviseur légal de la cité de Lévis, M. Jean-Claude Lahaye, urbaniste-conseil n'est pas tenu de faire plus que ce qu'il a fait.

On sait que M. Lahaye a préparé le plan directeur de la cité au coût de \$40,000 mais que ce plan n'a pas été adopté par les administrateurs municipaux.

On se souvient aussi que la commission d'urbanisme de la cité a déclaré dernièrement qu'elle ne pourrait continuer à siéger régulièrement que lorsque le plan directeur sera adopté considérant que ce plan constitue un élément de base qui permet un développement sérieux.

Au cours d'une réunion tenue la semaine dernière, les membres de la commission d'urbanisme ont décidé de demander au conseil municipal d'organiser une rencontre entre le procureur de la cité, Me Roger Thibaut et les procureurs de M. Lahaye afin de trouver une solution définitive au problème qui retarde l'adoption du plan-directeur qui fut déposé à l'hôtel de ville, il y a 18 mois.

Permis de construction pour \$65,800 à Lévis

Au cours du mois de décembre dernier, l'embarcadere de la Cité de Lévis a émis 10 permis représentant une valeur de \$65,800. En décembre 1963, le nombre de permis fut de 10, pour

une valeur de \$51,500.00, une augmentation en valeur de \$14,300.00.

4 permis sont pour des constructions domiciliaires nouvelles: M. Marie-Louis Pelchat, 20

Machines à coudre

CENTRE DE COUTURE COUTURIER ENR
VENTE A SERVICE
837-8874
PFAFF
DEPUIS 1962
41 AVE REGIM
LEVIS
COURS DE COUTURE

Le récital de Petula Clark : fait pour plaire aux jeunes

(Par Thérèse Bernier)

MONTREAL (P.C.) — La plus parisienne des Anglaises a présenté sur la scène de la Comédie-Canadienne son répertoire de chansons, dont certaines sont aussi pétillantes que le prénom de l'interprète.

Ce récital de Petula Clark est fait pour plaire à la jeunesse, et apporte un souffle de fraîcheur parmi les moins jeunes.

Cette blonde Galloise a commencé très jeune une carrière qui s'avère une réussite tant à la radio et à la télévision qu'au cinéma où elle tourne environ 25 films notamment aux côtés de Peter Ostinov, Alec Guinness et Kay Kendall.

Née dans cette même Albion qui à notre époque atomique, a vu naître les Beatles, la jeune chanteuse donne la contre-partie féminine du rythme-ye-ye, entre autres dans sa nouvelle chanson "Mon bonheur danse" ou encore "Train de nuit" sur une musique de sa composition.

Car Petula Clark joint à son talent de chanteuse, celui de compositeur. Elle a travaillé en collaboration avec plusieurs paroliers dont Pierre Delanoe pour "Les colimaçons" et "La Seine et la Tamise" une délicieuse chanson inspirée des promenades sentimentales le long de ces deux cours d'eau.

Ce lien entre les deux pays est impliqué dans la vie même de Petula Clark qui depuis le 6 juin 1961, est l'épouse de Claude Wolff, attaché de presse de sa maison de disques.

Son mari, qui est aussi son agent, l'accompagne dans cette présente tournée, alors que leur deux petites filles, Barbara et Catherine, sont restées en France où habite la famille Wolff.

Petula Clark, qui a chanté sur la scène de l'Alhambra et de l'Olympia, a fait conquête des Français comme de ses compatriotes de l'autre côté de la Manche.

A son intention, Gilbert Beaud a composé une balade d'inspiration irlandaise "Pourquoi papa?" sur des paroles de Delanoe.

Le répertoire de cette vedette maintenant anglo-française, comprend ses grands succès comme "Hello-Dolly", "Elle est finie", "Prends garde à toi", "Marin", "Coeur Blessé", "La joie d'aimer", "A London" et "Tu es ma pluie et mon beau temps" paroles et musique de Jean-Claude Darnal.

Petula n'oublie pas son pays d'origine et chante avec entrain le "Down town" alors que dans un autre numéro, elle esquisse quelques pas de la zigue écossaise.

Après sa performance très applaudie à Montréal, la chanteuse a entrepris une tournée à travers la province, à compter du 11 jusqu'au 21 janvier inclusivement. Elle présentera son tour de chant à St-Jérôme, Sherbrooke, Chicoutimi, Jonquière, Trois-Rivières, Québec, Rivière-du-Lois, Rimouski, Val-

COMPTABLES AGREES

MEMBRES DE
L'Institut des Comptables Agréés de Québec The Institute of Chartered Accountants of Québec
ROGER-B. STANTON, C.A., Secrétaire (comité de Québec), 1420, rue Villars, Sillery, Québec
— ETABLIS EN 1880 —

ANGERS, MARTEL, BELLANGER & CIE, C.A.
Comptables Agréés
Marc Angers, c.a.
Emilien Martel, c.a.
Gregoire Bellanger, c.a.
Roger Latulippe, c.a.
380 Est. Grande-Allée, Québec
Tél.: 322-3279

BELANGER, DALLAIRE, GAGNON & CIE
Comptables Agréés
J. Belanger, c.a.
Dallaire, c.a.
J.-P. Gagnon, c.a.
B. Gagnon, c.a.
J.-P. Mathieu, c.a.
Charles Pelletier, c.a.
Léon Girard, c.a.
Noël Rheaume, c.a.
Yvon Fortin, c.a.
Québec, Tél.: 322-2769
326 Est. rue du Roi — Chambre 302

MAURICE BERGERON
Comptable Agréé
2901, avenue Providence, Ste-Foy
Québec 16 — Tél.: 633-7363

BLAIS, PELCHAT & CIE, C.A.
J.-Roland Blais, c.a.
Emilien Pelchat, c.a.
2630, Boulevard Wilfrid-Hamel
Québec 8 — Tél.: 681-6051

JEAN-PAUL BLOUIN
Comptable Agréé
771, Emile-Côté — Québec 10
Tél.: 681-2553

BOULET & BOULET
Comptables Agréés
Georges-Henri Boulet, c.a.
Antoine Sylvain, c.a.
36, rue St-Pierre — Tél.: 692-0520

Ludger et René Boulet
Comptables Agréés
M. Roch Girard, c.a.
René-M. Boulet, c.a.
80, rue St-Pierre — Tél.: 692-0201

Chabot, Fortier & Hawey TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART
Comptables Agréés
Halifax, Saint John, Québec, Cap de la Madeleine, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Regina, Winnipeg, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nassau Bahamas
Firmes affiliées
Etat-Uni d'Amérique
Grande-Bretagne
Autres pays à travers le monde
Antoine Chabot, c.a., Jacques-E. Fortier, c.a., Ghislain Hawey, c.a.
365, chemin Ste-Foy, Québec 8

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX ET ASSOCIES E. H. KNIGHT & CO.
Comptables Agréés
Maurice Samson, c.a., Lucien P. Belair, c.a., E. H. Knight, c.a., Jean Lacroix, c.a., Lionel Routhier, c.a., Hensley Bourgoin, c.a., Raymond Fortier, c.a., Albert Gagneau, c.a., Percy Auger, c.a., Clément Primeau, c.a., Benoit Sylvain, c.a., Pierre Lesage, c.a., Vincent Forget, c.a., Dennis Bell, c.a., Pierre Chouinard, c.a., Pierre Barry, c.a., Raymond Couillard, c.a., Gilles Trahan, c.a., Adrienne Côté, c.a., Marthe Gauthier, c.a., Robert Gariépy, c.a., Marcel Imbeau, c.a., Georges-A. Roussin, c.a., Paul Gauthier, c.a.
CONSEILS
Maurice Chabot, c.a., Emile Beaudet, c.a., Gérard Marcoux, c.a.
Montréal — Québec — Rimouski

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
Raymond Normandeau, c.a., Jean-Paul Dyr, c.a., Guy Gingras, c.a., Raymond Proulx, c.a., 80, rue St-Pierre, Québec 2, P.Q.
Téléphone: 323-4749

RENE COTE
Comptable Agréé
325, Madeleine de Verchères, Québec
Téléphone: 337-3545

BOULANGER, FORTIER, RONDEAU & CIE, Comptables agréés
Maurice Boulanger, B.A., c.a., Guy Fortier, B.A., c.a., Réal-A. Rondeau, B.A., c.a., Paul-R. Thivierge, c.a., Raymond Kirouac, m.s.c., c.a., André Gagnon, m.s.c., c.a., Gérard Beaulieu, B.A., m.s.c., c.a., Roland Trudelle, m.s.c., c.a., Guy Des Roches, m.s.c., c.a., Jacques Desmarais, B.A., m.s.c., c.a., Lionel Dalgé, B.A., c.a., Editrice La Laurentienne, suite 310, 300 Est. Grande-Allée, Québec

MAURICE DE COTER, c.a.
Comptable Agréé
Syndic et liquidateur
81, rue St-Pierre, Québec
Téléphone: 692-0656

DOLBEC, DELBEC & POTVIN
Comptables Agréés
André J. Dolbec, c.a., Jean Dolbec, c.a., Guy Potvin, c.a., Genesque Beaulieu, c.a., Gilles Perre, c.a., 1136, av. Fournier, Québec 10, Tél.: 633-4028

Gingras, Normandeau, Côté & Bisson
Comptables Agréés
Jacques Gingras, c.a., Gérard Côté, c.a., Paul Gingras, c.a., Pierre Bisson, c.a., 625 est. boul. Charest — Tél.: 322-3834

Laberge & Vaillancourt
Comptable Agréé
Philippe Laberge, c.a., Pierre Vaillancourt, c.a., 1026, rue St-Jean — Tél.: 623-3928

LARUE, GOURDEAU & ASSOCIES
Comptables Agréés
Godfrey Gourdeau, c.a., Jacques St-Martin, c.a., Marcel Têtu, c.a., Raymond Martel, c.a., Simon Beaulieu, c.a., Yves Yezina, c.a., Richard Magnan, c.a., Editrice Ferland, 305 est. boul. Charest, Québec 2, Tél.: 325-8151

JEAN LATOUR
Comptable Agréé
2710, Beauvoir, Ste-Foy, Québec 10
Tél.: 681-0294

MARCEL LEMIEUX
Comptable Agréé
566, av. Myrand, Québec 10 en Case Postale 876, Bureau de Poste H. V. Québec, Tél.: 327-8919

ARMAND MAINGUY
Comptable Agréé
Chartered Accountant
1077, route de l'Eglise, Ste-Foy, Québec 10
Tél. Rés. 633-1877, Tél. Bur. 633-9244

BOULET, MORIN, LACHANCE, MOTARD & ROBITAILLE
Comptables Agréés
L.-P. Morin, c.a., Paul-A. Lachance, c.a., Michel Motard, c.a., Gaston Robitaille, c.a., Bernard Proulx, c.a., Mathieu Leclerc, c.a., 126, rue St-Pierre, Québec 2
Tél.: 324-4616

McDonald, Currie & Co.
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, St. John, Charlottetown, Halifax, Rimouski, Sherbrooke, Hamilton, Kitchener, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Vancouver, QUÉBEC
65, rue Ste-Anne — Tél.: 325-4677

Paul Bruneau, Marius Laliberté, J.-H. C. McGreevy, Roland Bédard associés résidents

Jean-Paul Marcoux, C.A.
231, rue St-Paul, Québec
Tél.: 329-8121

BEAUDOIN, MORIN, DUFRESNE & CIE
Comptables Agréés
Laurent Beaudoin, c.a., Louis-Yvon Morin, c.a., Yves Dufresne, c.a., Editrice Légaré, 2835, chemin Gouin, Québec 10
Tél.: 633-4006

MAROTTE, BOILY, GIGUERE & CIE, C.A.
309, boul. Charest-Est, Québec 8
Tél.: 329-6127

MIGNAULT & BERGERON
Comptables Agréés
2611, Boulevard Laurier, Ste-Foy, Québec 16, Tél.: 636-6005

BENOIT MORENCY
Comptable Agréé
1020, Pierrel, Sillery, Tél.: 327-1602

YVAN NADEAU, C.A.
Comptable Agréé
81, rue St-Pierre — Tél.: 325-8485

GERARD PELLETIER, C.A.
Comptable Agréé
1644, avenue Champfleury, Québec 2
Tél.: 663-7002

POIRIER & POIRIER
Comptables Agréés
Editrice La Solidarité, suite 36, 925, chemin St-Louis, Québec 2
Tél.: 337-5545

RIDDELL, STEAD, GRAHAM & HUTCHISON and BARTON, MAYHEW & CO.
Comptables Agréés
OMER POULIOT, C.A., Associé
JACQUES G. GUNN, C.A., 100, Place d'Youville, Québec 4
Tél.: 323-6775

M. LUCIEN RACINE, C.A.
263, 45e Rue, Ouest, Charlesbourg, Québec 7 — Tél.: 623-0482

Gérard Renaud & Associés
Comptables Agréés
3548, 1ère Avenue, St-Rodrigue, Québec 7, Tél.: 623-5421

Tél.: 337-9318 Lévis 831-7247

RUDEL, ROY, MOREAU & CIE
Comptables Agréés
La-Robert, Ruël, c.a., Syndic Roger Roy, c.a., Jean-Paul Roy, c.a., J.-Gérard Couture, c.a., Denis Guay, c.a., Raymond Robitaille, c.a., Rodolphe Gauthier, c.a., 45, Trans-Canada, Ouest — Lévis

Réjean Moreau, c.a., Syndic Jean Langevin, c.a., André Latulippe, c.a.
258, 1ère Avenue, Ville St-Georges

PAUL-H. SIMARD & Cie
Comptables Agréés
Paul-H. Simard, c.a., Camille Godin, c.a., 588, boul. Charest Est — Tél.: 323-1367

Calendrier

LUNDI, 11 JANVIER 1965
S. Hygin, pape et m.
Demain:
S. Alfred, abbé
SOLEIL: Lever: 7:28
Coucher: 4:30
LUNE: Lever: 6:11
Coucher: 6:36
Les marées d'aujourd'hui:
Haute: 6:56 a.m. — 7:37 p.m.
Basse: 6:56 a.m. — 7:37 p.m.
PHASES DE LA LUNE ET JANVIER
Nouvelle lune le 2 à 4h 07 p.m.
Premier quartier le 10 à 3h 39 p.m.
Pleine lune le 17 à 6h 07 a.m.
Dernier quartier le 24 à 6h 07 a.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

"SON BONHEUR EST LE NOTRE"

Pas un papa, pas une maman ne désire voir son enfant devenir une victime de l'alcoolisme, du dévergondage!

Que fait chacun ou chacune pour prévenir de telles catastrophes?

Réponse donnée par H. Pélouquin

LA SOURIS MIQUETTE



PHILOMENE



LE FANTOME



Les accidents de la fin de semaine

33 personnes perdent la vie au Canada

La province de Québec enregistre neuf pertes de vie

Par la Presse Canadienne

Les accidents ont coûté la vie à au moins 33 personnes au Canada durant la fin de semaine, dont 21 sur les routes. Un relevé de la Presse Canadienne pour la période allant de 6 heures p.m. locales vendredi, jusqu'à minuit dimanche, H.N.E., montre que de plus trois personnes ont péri dans des incendies, trois se sont noyées et six ont perdu la vie dans divers accidents.

L'Ontario vient en tête des provinces avec 12 accidents mortels, dont 10 dans des accidents de la route et deux personnes mortes dans des incendies. Le Québec a enregistré 9 pertes de vies, dont 7 dans des accidents de la circulation et deux noyades.

Au moins quatre personnes ont péri en Colombie-Britannique alors qu'un éboulement a enseveli la route allant de Hope à Princeton. Une autre personne a péri dans l'écrasement d'un avion et une est morte dans un accident de la route.

Le Nouveau Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont rapporté chacune une perte de vie dans des accidents de la route et une personne s'est noyée à Terre-Neuve.

En Saskatchewan, une personne a péri dans un incendie et une autre a perdu la vie dans un accident de circulation.

Il n'y a pas eu d'accident mortel à l'île du Prince-Édouard, au Manitoba et en Alberta.

Le relevé ne comprend pas les morts naturelles ou celles survenues dans des accidents industriels ni les suicides reconnus ou les meurtres.

Voici la liste des victimes au Québec :

Mme Catherine Clark, 86 ans, a perdu la vie samedi lorsqu'elle a été frappée par une automobile à Montréal.

Mme Rita Perreault, 50 ans, a perdu la vie samedi soir lorsqu'elle a été frappée par une automobile près de Gracefield, à 35 milles au nord d'Ottawa.



● NOUVELLE ASSOCIATION — Une nouvelle association est née hier alors que deux associations ayant trait au béton se sont fusionnées. La nouvelle association sera désormais désignée sous le nom de l'Association du béton du Québec. Cette nouvelle association tient actuellement son premier congrès dans la Vieille Capitale. Sur la photo, de gauche à droite : MM. Léo Beaulieu, président conjoint du Congrès; Léo Laporte, président sortant de l'Association du béton du Québec; Guy Paré, président sortant de l'A.M.P.B.Q., ainsi qu'Adrien Hébert, président conjoint du Congrès. (Photo: L'Action, M. Laforce)

Véritable révolution dans l'industrie du béton

par Serge GAGNON

Les dirigeants de l'Association des matériaux des produits du béton ainsi que ceux de l'Association du béton préparé du Québec ont négocié une fusion des deux organismes, ce qui a donné naissance à l'Association du béton du Québec. Dans les milieux concernés, on estime généralement que cette fusion aura des conséquences considérables sur l'avenir de cette industrie au Québec. Des dirigeants de la nouvelle association ont déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, que l'industrie du béton était au seuil d'une évolution qui, espérait-on, sera de nature à augmenter le rendement de l'entreprise, à fournir des matériaux de qualité toujours supérieure et à satisfaire davantage le consommateur. On a ajouté qu'il s'agissait là d'une "révolution" dans l'industrie du béton.

La nouvelle Association possèdera éventuellement son code d'éthique et entend acquérir des pouvoirs punitifs, au cas où certains producteurs ne satisfaisaient pas aux normes de

qualité établies par l'Association. L'Association vise à grouper tous ceux qui, de près ou de loin, manipulent ce matériau de construction. L'Association du Québec, non satisfaite de veiller à la qualité du béton, entend faire l'éducation des entrepreneurs, et ce, au moyen de cours spéciaux et de sessions d'études qui seront données à l'école polytechnique de Montréal, à partir du 22 février prochain.

L'Association du béton du Québec tient actuellement à Québec son premier congrès.

Récollecion

Aux récollecion sacerdotales de cette semaine, en plus de la conférence du Rév. Père Henri-M. Guindon sur la vie religieuse et la liturgie, M. l'abbé Benjamin Fortin, de la faculté de théologie, parlera des principes de bases d'une liturgie renouvelée.

Quelques 450 personnes sont attendues à ces importantes asises.

Le béton est devenu aujourd'hui un matériau d'importance capitale en construction. Ainsi, les barrages de la Manicouagan sont faits de béton et on envisage de s'en servir pour l'aménagement des chutes Hamilton. Il existe au Québec environ 84 producteurs de béton qui possèdent quelques 140 usines de fabrication de ce matériau. Dans le Québec seulement, on compte quelques 1.300 bétonnières mobiles (Ready Mixed). Chaque unité coûte entre \$20.000 et \$35.000.

L'Association du béton du Québec a choisi, comme thème de son premier congrès "la qualité par la science". Selon M. Jean Chartrand, ing. p., le thème choisi pour le congrès de cette année est une indication très intéressante de l'évolution de la pensée chez les membres de l'Association au cours des récentes années.

Le règlement du conflit à la RAQ n'est plus qu'une question de jours

Par Bernard Bastien

Le conflit qui oppose la Régie des Alcools du Québec et le syndicat représentant ses employés se trouve dans une position particulièrement avantageuse ce matin, alors que les négociations reprendront sur quatre ou cinq clauses non encore réglées. C'est ce que nous avons appris de la bouche de M. René Chartrand, président provincial du syndicat, et de M. Pierre Vadeboncoeur, conseiller technique à la Confédération des Syndicats Nationaux et principal négociateur dans le présent conflit au cours d'une assemblée tenue samedi à Québec. La fin de la grève ne serait plus qu'une question de jours.

Au dire de M. René Chartrand, c'est véritablement la dernière étape qui débute ce matin. Plusieurs difficultés majeures ont été résolues, et la plupart des autres sont sur le point de se régler, car les positions sont très rapprochées.

Parmi les clauses importantes sur lesquelles on ne s'entend pas encore, il y a celles des promotions, de la sécurité d'emploi et des salaires.

Au sujet des promotions la partie syndicale demande que l'ancienneté prime pourvu que l'individu puisse remplir les exigences normales de la tâche. La Régie offre de faire primer l'ancienneté seulement à compétence égale entre deux ou plusieurs individus. Lundi, c'est-à-dire ce matin, les parties doivent se présenter avec de nouvelles propositions sur ce point.

La partie syndicale considère qu'il est très important d'obtenir la sécurité d'emploi pour les employés embauchés depuis le 13 février 1964. On sait que ces derniers n'étaient pas encore syndiqués au moment d'entrer en grève.

Concernant les salaires, rien n'a encore été discuté. Mais on croit qu'il sera facile de s'entendre.

Au cours des négociations on a abordé la question de l'obtention de l'assurance chômage pour les employés de la Régie. Il semble que les deux gouvernements, Fédéral et Provincial, soit en pourparlers sur ce point et le problème relève d'eux.

On a décidé que la clause des pensions demeurerait ouverte pendant la durée de la convention. Les parties devront étudier alors sur un nouveau plan, pendant que l'actuel demeure en vigueur. Par contre, la Régie a accepté que le plan d'assurance-vie des fonctionnaires actuels soit aussi appliqué à ses employés. Ce plan ne couvrant que les individus de moins de 50 ans, on cherche à s'entendre sur un plan spécial qui couvrirait aussi les plus de 50 ans, nombrant à la Régie des Alcools.

Me Pierre Vadeboncoeur a déclaré, en demandant aux grévistes du courage et leur appui toujours aussi solide qu'ils avaient eus au cours de la semaine qui vient de s'écouler. Des signes évidents indiquaient que l'employeur voulait enfin mettre fin à cette grève.



● VOEUX DE L'ANNEE — Hier après-midi, les membres des Conférences St-Vincent-de-Paul présentaient leurs meilleurs vœux à Son Excellence Mgr Maurice Roy. Nous apercevons sur la photo, debout près du prélat, le juge Thomas Tremblay, président de la Société St-Vincent-de-Paul, qui fait la présentation des membres. Au premier plan, nous pouvons voir M. Antonio Savard et M. Robert Després, membres actifs, au moment où ils offrent leurs souhaits. (Photo: L'Action par Marcel Laforce)

Travail du dimanche

La CSN sera la seule centrale à s'opposer à la demande des industries de la pulpe

M. Jean Marchand a déclaré samedi que la Confédération des Syndicats nationaux, organisme dont il est le président, sera la seule centrale syndicale à contester la demande des industries de la pâte et du papier du Québec, qui veulent faire fonctionner leurs moulins les dimanches.

Cette prise de position explique le retard de la CSN à présenter son mémoire sur la question à une commission d'enquête provinciale, a ajouté M. Marchand.

"Le syndicat international appuie la demande des compagnies", a encore dit M. Marchand au cours d'une interview. "Nous sommes les seuls à nous opposer aux patrons dans cette histoire. Aussi, il nous faut plus de temps pour rédiger notre mémoire. Nous consacrons tout le temps que nous pouvons à la rédaction de ce mémoire".

On avait demandé au président de la CSN d'apporter ses commentaires sur une opinion exprimée jeudi par M. L.-P. Lorrain, vice-président de la Fraternité internationale des travailleurs de la Pulp, du Bisulfite et du Papier CTC.

M. Lorrain avait alors rappelé que les mémoires auraient dû être soumis à la commission avant le 20 octobre et que c'était tout simplement à cause de son incompétence si la CSN tardait à exposer sa position.

M. Marchand a expliqué samedi que cette question du fonctionnement des moulins de pâte et de papier le dimanche était d'une grande importance parce que cette permission établirait un précédent légal qui pourrait être ensuite invoqué dans toute l'industrie québécoise.

La CSN, qui rallie entre 8.900 et 9.000 syndiqués dans l'industrie de la pâte et du papier, fait une étude approfondie des problèmes qu'ont à résoudre les patrons, sans toutefois oublier la position des travailleurs et les conséquences que pourra avoir une telle décision sur les autres industries.

En démocratie, les parties politiques sont des éléments plus forts que les législateurs (M. Daniel Johnson)

ACTONVALE — (P.C.) — "En démocratie, les partis politiques sont des éléments plus forts que les législateurs", a déclaré en fin de semaine, le chef de l'Union nationale.

"Leurs pouvoirs sont dans la voix du peuple et la voix du peuple trouve sa valeur par sa jeunesse qui veut se faire entendre", a encore dit M. Daniel Johnson, qui avait pris la parole au cours de la fête annuelle que lui réservent les électeurs du comté de Bagot au temps des Rois.

Devant un groupe formé en majorité de jeunes, M. Johnson a affirmé que l'Union nationale voulait donner à la province et au pays entier un exemple de parlementarisme jeune et rénové.

Rappelant que la discrimination était absente au sein de l'Union nationale, M. Johnson a dit que son parti comptait beaucoup sur les jeunes et les dames pour "préparer un niveau de vie qui tiendra compte en premier lieu de la masse des journaliers et des cultivateurs".

La P.P. et les contrebandiers

Par Bernard Bastien

Au cours de l'assemblée des employés de la Régie des Alcools tenue samedi soir, Me Pierre Vadeboncoeur s'en est pris, à un certain moment, au rôle inquiétant que joue la Police Provinciale vis-à-vis les contrebandiers de toute sorte qui sillonnent la province pour vendre de l'alcool.

"La Province de Québec, a-t-il déclaré, est le paradis des alambics. L'association des hôteliers qui a enquêté sur le sujet en aurait trouvé environ 800, a-t-il dit. La contrebande serait-elle en train de s'institutionnaliser? La P.P. qu'est-ce qu'elle fait là-dedans?"

M. Vadeboncoeur a rappelé substantiellement les paroles de M. Josaphat Brunet, chef de la Police Provinciale au sujet de la grève de la RAQ. Celui-ci aurait dit que la grève ne l'inquiétait pas outre mesure. M. Vadeboncoeur a qualifié ces propos "d'inquiétants" si l'on considère le manque de zèle actuel de la P.P. face à la contrebande d'alcool.

"Je veux demander publiquement à la P.P., a dit M. Vadeboncoeur, de faire des enquêtes partout pour dénicher dans leurs repaires les contrebandiers qui viennent des États-Unis et de l'Ontario et les fabricants d'alcool frêlé qui circulent ouvertement sous nos yeux. Il faudra tout de même continuer à arrêter les bandits, s'est-il écrié.

Nouveaux membres du Barreau du Québec

L'Association du Barreau du Québec a annoncé hier l'admission dans ses rangs de 26 nouveaux membres, qui acquiescent ainsi le droit de pratiquer la profession d'avocat dans la province de Québec :

Paul Amos, Montréal; Edmond T. Asselin, député libéral de Notre-Dame-de-Grâce à Ottawa; Baril Lefrançois, Arthabaska; Bruno Bernard, Québec; Louise Caron, Québec; Jeannine Cool, Montréal; Yvan Dallaire, Québec; Peter W. Davidson, Montréal; Ghislain Laflamme, Québec; Guy Lamarre, Montréal; Michel Lecours, Hull; André S. Millar, Hull; André-L. Ledoux, Montréal; Gilles Morin, Québec; Marcel Pelletier, Abitibi-Témiscamingue; Douglas Pryde, Montréal; Gilles Renaud, Montréal; Clément Richard, Québec; Huges Saint-Germain, Montréal; Claude Sirols, Montréal; Normand Souail, Richelieu; Jean Thibault, Québec.

FAITS DIVERS

Par Claude Bédard

Attaqué par un voleur

Un chauffeur de taxi de la Vieille Capitale, Michel Miller, 22 ans, a été victime d'un assaut brutal de la part d'un individu qui en voulait à son argent, en fin de soirée vendredi, dans la rue St-Jean, à l'angle de la rue Turnbull.

Le voleur, après avoir réclamé l'argent, frappa le jeune homme à la figure. Sans perdre un instant, ce dernier demanda du secours grâce à son radio-téléphone. Pendant que ses confrères se rendaient sur les lieux de l'attentat, des passant maîtrisèrent l'assaillant qui fut retenu jusqu'à l'arrivée des agents municipaux.

Les flammes consomment une maison à Château-d'Eau

Une famille de huit enfants a perdu tous ses biens dans un incendie qui a détruit de fond en comble une demeure à Château-d'Eau, hier soir.

La maison, habitée par M. O'Malley, était un ancien chalet transformé. Il semble que le feu a originaire dans le sous-sol pour s'étendre à un mur. Les pompiers de Loretteville, sous les ordres du chef M. A. Couture, ont eu vite fait d'éteindre les flammes, mais l'incendie fut rallumé quelques heures plus tard par une torche utilisée pour dégeler un tuyau d'aqueduc.

Quand les sapeurs arrivèrent la deuxième fois sur les lieux, l'intérieur de la maison était tout en flammes et la construction fut entièrement consumée malgré le travail acharné de ceux-ci.

Serveuse molestée par des voyous

Une serveuse a été attaquée hier soir par deux individus au restaurant "Le Boulevard", sur le boulevard Ste-Anne, à Villeneuve, et a subi des blessures à la figure en plus de souffrir d'un violent choc nerveux.

Alors que la jeune femme était seule à l'intérieur de l'établissement, les deux bandits sont entrés et ont demandé un café chacun. Une fois servis, ces derniers ont lancé le liquide brûlant à la figure de la serveuse en réclamant l'argent du tiroir-caisse. Ils ont alors dérobé une somme de \$150 environ, puis ont pris la poudre d'escampette.

La PP enquête sur cet assaut brutal.

Quelques blessés

Malgré l'état glissant de la chaussée, les accidents de la circulation ont fait relativement peu de blessés en fin de semaine. Les deux plus graves accidents se sont produits sur le boulevard Talbot et à Limolou.

Un camion et une auto se sont heurtés vers 9 h. 30 hier soir sur le boulevard Talbot, à environ un mille à l'extérieur de la barrière de Stoneham. Trois personnes ont subi des blessures et ont été transportées à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Il s'agit de Jacques Laforge, 17 ans, de St-Félicien, L. M. Tremblay, 17 ans, de St-Jérôme, et J. Lavoie, 30 ans, de 15, rue Labadie, Lévis. Tous trois occupaient la même automobile.

Par ailleurs, six personnes ont été blessées vers minuit samedi soir, au croisement de la 4e Avenue et de la 18e Rue, à Limolou. Elles ont été conduites à l'Enfant-Jésus. Aucun n'a subi de blessures graves.

Il s'agit de Mlle Mireille Leclerc, 15 ans, du 1689, 4e Avenue; Mlle Jocelyne Verret, 16 ans, du 377, 7e Rue; Jean Bureau, 19 ans, du 975, rue de Grandville; Robert Leclerc, 18 ans, du 1675, boulevard Benoît XV; M. et Mme Dubeau, 29 et 30 ans, du 47, rue St-Joseph, Beauport.

Les quatre jeunes gens étaient dans une voiture-taxi et M. et Mme Dubeau voyageaient dans l'autre véhicule. Les deux autos circulaient sur la 18e Rue en sens inverse. Elles ont subi des dommages importants.

L'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Faut-il intégrer l'enseignement agricole au système général?

L'enseignement agricole doit-il s'intégrer au système général d'enseignement préconisé par la Commission Parent? Le problème vient d'être abordé de façon spectaculaire par les trois organismes les plus représentatifs du milieu rural: l'Union Catholique des Cultivateurs, l'Union Catholique des Femmes rurales, l'Union des Caisses d'Etablissement rural.

Pour l'UCER et l'UCFR comme pour l'UCC la question ne se pose même plus; toutes trois réclament l'intégration. Elles allèguent qu'il n'y a pas lieu de forcer les jeunes ruraux à prendre une option définitive à 12, 13 ou 14 ans, que les cultivateurs d'aujourd'hui ont besoin d'une formation générale et d'un minimum de culture tout comme les autres citoyens, que les agriculteurs ont de plus en plus besoin de notions commerciales, industrielles et techniques, autant de connaissances que les écoles moyennes d'agriculture ne leur donnent pas à un degré satisfaisant.

Ces 16 écoles moyennes, argumentent les représentants des trois groupements, n'enseignent d'ailleurs qu'à mille élèves, ce qui est nettement insuffisant. Elles ne sont pas assez nombreuses et leur programme est incomplet, inadéquat.

L'enseignement agricole est aujourd'hui en pleine organisation, surtout au niveau universitaire, et ce en vertu même des conclusions du rapport de la Commission Régis, rapport rédigé en 1961.

Les commissaires avaient alors conçu cet enseignement en l'articulant sur le système général d'enseignement du temps. On doit présumer que si la Commission Régis devait reprendre son enquête après le rapport de la Commission Parent, ses conclusions seraient différentes et ses recommandations prévoiraient l'intégration de l'enseignement agricole au système général préconisé aujourd'hui.

Y a-t-il possibilité d'ajustement? Bien que ce ne soit pas si simple que le pensent les trois groupements qui réclament l'intégration, nous croyons la réforme possible.

Pourquoi les écoles moyennes ne seraient-elles pas intégrées au système régional, même en conservant leur indépendance? Si c'est possible, même en dépit d'énormes difficultés, pour le secteur secondaire des collèges classiques, pourquoi serait-ce impossible pour les écoles moyennes d'agriculture, même si la direction de leur programme relève du ministère de l'agriculture.

Et les deux écoles techniques agricoles de Ste-Anne et de St-Hyacinthe?... Ne pourraient-elles pas devenir de précieuses unités dans les futurs instituts auxquels sera réservé désormais l'enseignement pré-universitaire?

Ouvrons le rapport de la Commission Régis qui, notons-le bien, date de 1961. Nous lirons peut-être avec une certaine surprise les considérations suivantes sur la nature et les objectifs de l'enseignement agricole technique que devaient et doivent donner les instituts de Ste-Anne

et de Saint-Hyacinthe, celui-ci étant en pleine construction:

"L'enseignement technique agricole vise: A) à donner une solide base scientifique générale à l'étudiant, en mathématiques, en physique, en chimie et en biologie ou autres sciences particulières aux spécialités d'option; b) selon l'orientation, à former des régisseurs et des contremaîtres de grandes exploitations agricoles, de futurs administrateurs ou propagandistes d'organismes ruraux ou professionnels, un personnel qualifié pour le commerce et l'industrie agricoles ou paragravicoles, de techniciens de laboratoires et d'auxiliaires pour les scientifiques engagés dans les services agricoles publics ou privés, des inspecteurs, des contrôleurs, des classificateurs, des instructeurs, des cultivateurs d'élite ou hautement spécialisés, etc."

On prévoyait alors un cours de trois ans (terminal) auquel seraient admis des élèves ayant terminé leur 11e de la section sciences-mathématiques.

Si on ajoute à ce programme d'autres enseignements et à ces institutions d'autres départements, ou si on intègre ces "instituts" agricoles aux instituts recommandés, on restera, nous semble-t-il, dans la logique de la coordination préconisée par le rapport Parent.

Car le système Régis s'apparente étrangement au système Parent. Il est même étonnant que la Commission Parent n'ait pas englobé et adapté les conclusions de la Commission Régis comme elle a englobé et adapté les conclusions de la Commission d'enquête sur l'enseignement technique et professionnel.

Sur le plan universitaire, l'intégration est faite. La faculté d'agriculture est faculté individualisée au même titre que les autres facultés. Sur le plan pré-universitaire, il nous semble possible d'intégrer les instituts agricoles aux instituts dont l'organisation est prévue pour tout autre enseignement pré-universitaire. Enfin au niveau secondaire, l'intégration des écoles moyennes d'agriculture (dont la Commission Régis recommandait de doubler le nombre) au système régional relevant des commissions scolaires régionales, ne semble pas impossible avec de la bonne volonté de part et d'autre.

Les trois organismes (UCC, UCGR et UCER) réclament aussi l'intégration de l'enseignement ménager et de l'enseignement post-scolaire rural. Si on en venait à la conclusion d'intégrer l'enseignement agricole sur les autres plans, ces deux derniers cas seraient faciles à régler.

Tout l'enseignement formerait-il bientôt ce tout cohérent et logique rêvé par la Commission Parent? Espérons-le pourvu qu'on ne confonde pas coordination et uniformisation, pourvu qu'on n'exige pas que toutes les institutions renoncent à leur caractère privé et à toute leur indépendance pour devenir institutions publiques et quasi gouvernementales.

Louis-Philippe ROY

Lettre de Londres

Des hommes nouveaux apportent de nouveaux conflits

De notre correspondant

George A. FLORIS

Il est facile de faire des remarques ironiques au sujet des premières semaines de la nouvelle administration travailliste. Alors qu'ils discutent du gel des salaires pour les ouvriers, les députés socialistes ont commencé leur activité législative en votant une augmentation de traitement de 85 pour cent — procédé qui rappelle les jours du gouvernement travailliste de Clement Attlee en 1945. Après avoir offensé les partenaires commerciaux d'outre-mer de la Grande-Bretagne par l'imposition d'une taxe d'importation de 15 pour cent, le gouvernement de Harold Wilson se trouvait quelques jours plus tard dans l'obligation d'aller à ces mêmes nations, le bonnet à la main, pour demander leur aide dans le sauvetage de la livre sterling.

Le même premier ministre, qui avait nommé le premier "ministre du désarmement" dans l'histoire de la Grande-Bretagne et même du monde, fut vite contraint à tenir une conférence sur la défense dans sa résidence officielle à la campagne, à cause de la situation militaire menaçante outre-mer, particulièrement en Afrique. Sir Alec Home, dans son nouveau rôle de chef de l'opposition, s'est payé une bonne blague devant cette réunion martiale: "La Police montée qui se trouvait à Chequers était-elle là pour empêcher les gens de l'extérieur d'entrer ou ceux de l'intérieur de sortir?"

Après avoir cherché à condamner le député conservateur supposé raciste de Smethwick au sort d'un "lépreux parlementaire", Harold Wilson devait découvrir que le "Club travailliste" de Smethwick, voisin des bureaux du "Parti travailliste" local, avait pratiqué l'ostracisme racial pendant tout ce temps. Cette tempête à peine apaisée, on apprit que M. Wilson qui avait démontré (par ses relations d'affaires en dehors du bureau et la composition de son gouvernement depuis qu'il en est le chef) qu'il n'avait sûrement pas de préjugés antisémites, était membre d'un club de golf n'acceptant pas de Juifs, même si plusieurs Juifs demeurent dans ce quartier (Hampstead) de Londres.

Les véritables difficultés du gouvernement travailliste n'ont cependant rien à voir avec de telles mésaventures amusantes mais non fatales. Le gouvernement actuel est aux prises avec le problème qui a mené à la ruine toutes les administrations socialistes précédentes en Grande-Bretagne et qui, pouvons-nous ajouter, a fait du socialisme un véritable échec dans ce pays: les notions hautement contradictoires au sujet de la signification du socialisme dans l'esprit des dirigeants travaillistes d'une part et dans celui de leurs partisans d'autre part.

Les membres de la vaste administration Wilson sont — en nombre encore plus grand que ne l'étaient ceux des cabinets Mac Donald et Attlee — des idéologues doctrinaires déterminés à apporter le ciel sur la terre durant la durée problématique du présent parlement. Le gigantisme et la complexité de l'administration la font apparaître davantage comme un noyau pour un Gouvernement Mondial que comme une équipe de fiduciaires à court terme pour un empire décadent, position à laquelle cette administration peut être facilement réduite au cours de développements subséquents.

Wilson et ses proches collaborateurs veulent vraiment construire une "nouvelle Grande-Bretagne" et contribuer à la "modernisation" du Commonwealth, sinon du monde entier. Pour pouvoir parvenir à ces objectifs, ils cherchent à engager les épargnes nationales et les investissements outre-mer, à aug-

menter les efforts et même les sacrifices hardis. "Le bien-être humain" à ses propres Savonaroles, autant que le "salut humain". Et la cause de l'humanité a seulement autant de fanatiques bigots que la cause de la divinité. Les dirigeants travaillistes sont cependant coupés de tout contact avec leurs propres partisans — comme on a pu s'en apercevoir lors de leur embarras récent à propos des révélations concernant le "Club travailliste" de Smethwick. Les grandes déclarations officielles sur l'obligation de servir la nation et l'humanité trouvent peu d'écho dans le cœur des masses populaires — surtout dans celui des votants travaillistes. Sauf le petit groupe de gradués du London School of Economist et les beatniks qui appartiennent au mouvement du désarmement nucléaire, la plupart des partisans socialistes attendent de leur gouvernement des enveloppes de payes plus imposantes et des semaines de travail plus courtes — et non la rédemption de l'humanité souffrante.

X X X

Sous le régime travailliste les gens, loin d'épargner et d'investir, sont portés à prendre la vie facilement au travail quoiqu'ils soient très ardens au jeu. Les restaurants, les théâtres, les clubs de bingo et d'effeuillage sont remplis à craquer, la vie nocturne de Londres est plus gaie que jamais. Il n'y a pas beaucoup de gens qui investissent de nos jours en achetant des actions ou créant leur propre commerce. Ils s'attendent à ce que Harold Wilson leur trouve une maison bon marché, les aide financièrement lorsqu'ils sont malades et leur offre une vieillesse sans souci.

Quant aux classes plus fortunées, elles tendent à considérer une victoire électorale travailliste comme une punition — même si elle n'est pas très sévère — pour leurs échecs récents. Même en Grande-Bretagne un vote en faveur du socialisme constitue, gentiment et indirectement, un vote de caste contre l'autorité établie. Donc, ceux qui occupent des postes de commande dans la finance et l'industrie, le monde du spectacle et la société fashionable — considèrent le verdict populaire du 15 octobre comme une censure de leur propre conduite durant les treize dernières années.

Par conséquent, ils sont maintenant inquiets, peu disposés à se lancer dans de nouvelles entreprises audacieuses — sauf à court terme dans quelques-unes qui se prêtent à la haute spéculation — et font circuler des rumeurs douloureuses au sujet de nouvelles mesures de taxes punitives pour bientôt. Pis encore, l'argent n'est pas seulement caché à la maison, dans certains cas, mais on le fait sortir à l'étranger par différents moyens. Après la crise créée par Eden en 1956, le Canada connut l'afflux d'un grand nombre d'immigrants britanniques; maintenant, il peut s'attendre à recevoir de grandes sommes de capitaux britanniques cherchant à fuir le châtiment de Wilson.

Quand se terminera la crise présente, créée de l'intérieur? Quand le peuple de Grande-Bretagne découvrira-t-il encore — à ses propres dépens — que, quelle que soit la bannière politique flottant au-dessus de Westminster, il ne peut indéfiniment consommer plus que ce qu'il produit et ne peut, en tant que communauté, être plus prospère que son pays?



Pour qui sonne le glas?

M. le rédacteur,

J'ai été heureuse de voir l'accroissement constant des

contacts culturels entre le Québec et la France.

Cependant, mon sentiment dominant alors que j'écris cette lettre est un de tristesse. La réjouissance stupide à cause de l'adoption d'un nouveau drapeau à feuille d'érable par la Chambre des Communes, adoption solidement appuyée par les députés québécois, me laisse dans un état de dépression. Vous avez enlevé à vos compatriotes du Canada anglais leur part dans les fondations de cette nation, affaiblissant du même coup votre propre position.

Je ne vois aucun motif de réjouissance. A mes yeux, vous avez annulé l'estime dans laquelle j'avais toujours tenu la race française, votre égarage, votre charme, votre grande contribution à la civilisation — ces qualités me laissent indifférente si elles ne vont pas de pair avec l'honneur. Cette dernière caractéristique, transmise à la race anglaise lors de la conquête de l'Angleterre par Guillaume, duc de Normandie, en 1066, éleva cette race à une position de prestige dans le monde.

Mais on se trouve l'honneur du Canada anglais? Est-il à la hauteur de l'honneur de ces premiers colons britanniques qui remplirent leur promesse, vous permettant de jouir de votre propre héritage culturel comme on le voit aujourd'hui? Cette nation fut fondée sur deux cultures, l'Union Jack est l'âme du Canada anglophone, la langue française l'âme du Québec. Enlever une partie de ce fondement et, ensuite, toute la structure s'écroulera. Alors la fameuse citation — "Ne demandez pas pour qui sonne le glas, il sonne pour toi" — revêtira une signification terrible pour vous et vos enfants.

Le glas sonne maintenant pour une partie de cette nation, l'avenir démontrera la vérité de ce que j'avance.

Mme Joan TAYLOR,

20 ouest, 1ère Rue, Hamilton, Ontario.

P.S.—Merci de la publication de ma dernière lettre. Je n'écirai plus. Sans l'Union Jack, le Canada n'offre pas d'intérêt pour moi.

La voix des jeunes

J.-C. M., ptre

Depuis quelques années notre jeunesse occupe de plus en plus les manchettes de nos journaux et revues. On trouve facilement de nombreuses occasions pour "dénigrer" nos jeunes, plusieurs même semblent prendre plaisir à décrire et critiquer leur conduite répréhensible.

CES JEUNES

que nous devons aimer...

Personnellement je n'en veux pas à ces personnes qui veulent ainsi par leurs lettres éveiller nos jeunes à leurs responsabilités d'aujourd'hui et de demain. Cependant je crois qu'il nous faut aussi être juste et honnête pour cette jeunesse qui s'affirme dans le bien.

A lire tout ce qui s'écrit, une question me revient constamment à l'esprit: Nos jeunes découvrent-ils que nous

... rendent un beau témoignage en pleine nuit de Noël

avons encore confiance en eux? Comme prêtre, il est de mon devoir d'éclairer certaines gens désespérées qui ont perdu confiance en nos jeunes.

Au lieu de nous emporter contre cette jeunesse qui veut s'affirmer, nous devrions plutôt nous demander si, oui ou non, nous avons tout fait pour elle. Ce que nos jeunes attendent des adultes, c'est de la compréhension et de l'amour. Si nous les aimons vraiment, ils nous feront confiance. Nos jeunes sont assoiffés de générosité mais souvent ils sont dépourvus de moyens. C'est là que nous les adultes, nous devons les aider. Ce n'est pas suffisant de leur dire qu'il faut penser aux autres, qu'il faut faire du bien autour de soi, il est bon de préciser parfois. Evidemment, si notre vie personnelle n'est pas enrichissante pour ceux qui vivent autour de nous, nous serons dépourvus de moyens et nous n'aurons absolument rien à offrir à nos jeunes.

Plusieurs se demandent peut-être où je veux bien en venir avec tout ceci. Eh bien, c'est très simple.

Tout récemment un jeune étudiant responsable d'un groupe de commandos du Séminaire de Québec voulait faire quelque chose de plus avec ses gars à l'occasion de Noël. Devant une telle préoccupation, une suggestion pratique s'imposait... Elle fut acceptée de tous. Et croyez-le ou non, ces jeunes ont vécu un Noël merveilleux.

Sacrifiant leur messe de minuit, sacrifiant la joie d'être avec leurs familles pour le traditionnel réveillon, ces jeunes préparèrent eux-mêmes un goûter pour deux familles moins favorisées que d'autres. Autour de tables modestement garnies, ils réveillonnèrent avec leurs invités. Au terme de ce repas fraternel où petits et grands semblaient si heureux, des cadeaux achetés par les jeunes eux-mêmes furent remis aux parents et à chaque enfant.

C'est à ce moment que tous ont alors compris ce qu'est vraiment Noël. Dieu se donne aux hommes pour que les hommes se donnent à Lui et aussi aux autres hommes. L'amour faux i.e. l'égoïsme faisait place au véritable amour qui est don de soi aux autres. Combles, les deux familles retournèrent chez elles emportant dans leur cœur le témoignage d'une jeunesse ardente et généreuse. Quant à ces jeunes, riches d'une expérience inoubliable, ils terminèrent leur nuit de Noël en participant à une messe communautaire célébrée aux intentions des deux familles qu'ils venaient de comoler.

Sincèrement, notre jeunesse "ne fait pas que du mal" comme certains se plaisent à le dire.

Il y a beaucoup de bonté dans le cœur de nos jeunes mais c'est à nous, adultes, qu'il appartient de la faire germer. Nous la ferons germer par notre compréhension, notre confiance et notre amour.

A ceux qui sont désespérés, qui ont perdu confiance en notre jeunesse, j'espère que cet article leur redonnera un peu d'espoir en ces jeunes souvent victimes de notre médiocrité.

N'oublions pas que nous aussi, nous fûmes jeunes avant d'être adultes!

J. C. M. (ptre)

Escompte pour les parents?

tions substantielles sur tous les instruments d'éducation, notamment sur les livres de cette catégorie, en vente chez nos libraires?

Pour savoir si vous avez droit à un tel escompte, on vous demande d'ordinaire: Etes-vous professeur? Faites-vous partie du corps dirigeant ou enseignant d'une institution scolaire, d'une université? Une réponse affirmative vous procurera la réduction prévue pour une telle clientèle. Mais que vous soyez seulement père ou mère de famille, cela semble vous écarter du groupe des éducateurs, et vous oblige en tout cas à payer le prix le plus élevé. Est-ce tellement juste?

Autrefois, l'instituteur et l'institutrice étaient relativement peu rémunérés, sauf exceptions. Il était naturel de leur faciliter l'achat à bon compte d'ouvrages sur la pédagogie, l'éducation ou des matières scolaires. Maintenant qu'ils gagnent des salaires fort rai-

sonnables, de deux choses l'une: ou bien ces enseignants devraient être traités comme tous les autres professionnels en payant le prix du client ordinaire (ce qui serait pourtant jugé regrettable, après les fautes du passé); ou bien il conviendrait d'assimiler les parents à de véritables éducateurs (ce qu'ils sont de droit, ce qu'ils devraient être de fait).

Le libraire, de son côté, pourrait se croire lésé dans ces ventes au rabais, quasi généralisées. Mais le nombre des acheteurs de tels ouvrages finirait bientôt par doubler, tripler, alors, le profit resterait intéressant, et les parents se verraient enfin pratiquement traités comme responsables, de plein droit, de l'éducation au plan de la famille comme au plan de la cité.

Qu'en pensez-vous, parents? Enseignants? Libraires?

Nous aimerions le savoir...

J.-O. JEAN

Le vote à 18 ans

nicipales. Ce point de vue est la volonté de plusieurs éléments de la population et non pas la volonté d'un seul homme. L'argument que l'on conscrivent les jeunes à 18 ans lorsqu'il y a des guerres ne tient pas dans le domaine municipal. C'est au Parlement fédéral que se décide de la conscription, et par extension, le Parlement provincial peut aussi avoir son mot à dire, mais l'administration municipale en aucun temps n'a juridiction en ce qui regarde la conscription des jeunes sous les armes.

Je ne connais personne qui puisse se vanter d'être propriétaire d'une maison à 18 ans. Pourquoi remettre entre les mains des jeunes le sort des

propriétaires de la ville de Québec? A 18 ans, la jeunesse pense beaucoup plus à se procurer une automobile qu'à s'acheter une maison. Si, par exception, un jeune homme est propriétaire d'une maison avant 21 ans, dans ce cas, il devrait avoir droit de vote, vu sa responsabilité comme propriétaire.

En conclusion, dans le domaine municipal, le vote ne doit être accordé qu'à partir de 21 ans, alors que le jeune homme est en mesure de fonder un foyer et de s'acheter une maison, s'il a su épargner une somme d'argent initiale.

MAURICE DUSSAULT, 26, boulevard des Alliés, Québec 3.

1965 — année des droits de l'homme

BONN. — Les Allemands expulsés de leur sol natal proposent au monde entier de commémorer l'année 1965, la vingtième après leur expulsion, en tant qu'"année des droits de l'homme". Le gouvernement fédéral approuve et apprécie cette initiative; il lui accorde tout son appui.

Quel est l'objectif des expulsés? Il ne s'agit pas pour eux seulement de défendre leurs propres droits, ni ceux du peuple allemand tout entier, mais ils sont décidés à donner, selon la Charte de Stuttgart établie le 5 août 1950, une nouvelle impulsion à l'idée du Droit, en tant que tel, comme la seule base solide de la coexistence humaine. Suivant les termes de la Charte, ils se sentent "appelés à exiger que le droit à la terre natale soit reconnu comme un des droits fondamentaux que Dieu a conférés à l'humanité".

D'aucuns se posent peut-être la question de savoir comment il est possible, justement à notre époque, de modifier ce qui a déterminé la coexistence des hommes pendant des siècles et même des millénaires.

A ceux-là on pourrait répondre que les tentatives de donner force au Droit pour l'opposer à l'arbitraire remontent déjà loin dans l'histoire.

Au début de notre siècle, les juristes de droit international participant à la Conférence de Paix, en 1907 à La Haye, considéraient le droit naturel suffisamment établi pour renoncer à inscrire, dans la convention, l'interdiction de déporter les civils, et cela parce qu'ils estimaient que "cette pratique n'était plus à l'usage" et la jugeaient déjà implicitement défendue par l'interdiction de toute mesure arbitraire. Déjà la première moitié du XXe siècle nous a apporté la preuve contraire et ainsi la démonstration que rien ne va de soi et n'est assuré quand on abandonne les normes du Droit.

Depuis ce temps, beaucoup de choses se sont passées dans ce domaine. Il suffit de se rappeler surtout la Charte des Nations-Unies du 26 juin 1945, la Déclaration Générale des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 ainsi que la Convention Européenne sur la protection des droits et liber-

tés fondamentaux du 4 novembre 1950 parmi un grand nombre d'autres. Toutes ensemble, elles nous donnent des raisons d'espérer dans l'avenir. Mais ces signes comme tels ne suffisent pas. Le Droit ne peut devenir efficace que s'il fait constamment appel à la conscience des hommes, particulièrement de ceux qui représentent le pouvoir gouvernemental, et s'il dirige et influence leurs actions. C'est là le sens de l'appel lancé par les expulsés allemands à la conscience du monde.

"Toujours les Allemands!" — cette phrase, on l'entend souvent, inspirée par le mécontentement d'être dérangé dans sa sérénité. Mais il est de fait que l'Allemagne se trouve à la jonction entre l'Est et l'Ouest et ce fait restera déterminant pour elle quelle soit objet ou sujet.

Lorsque Hitler, accentua sa prétention à la domination en méprisant l'honneur, l'humanité et respect des autres, il subit l'échec le plus profond de sa carrière. Les expulsés allemands en souffrent le plus encore aujourd'hui. C'est pour-

Ernest LEMMER
ministre fédéral des
Expulsés et Réfugiés

quoi le fait que, dans le peuple allemand, ce furent justement les expulsés qui les premiers décidèrent de renoncer à la force, est particulièrement important.

Mais renoncer à la force ne signifie pas renoncer au Droit et celui qui veut s'en réclamer, doit se faire entendre. Les expulsés allemands et le peuple allemand dans la partie libre de l'Allemagne le font de la meilleure façon en partant de leur propre réconciliation à la force. Dans cette "année des droits de l'homme", les réfugiés allemands et les expulsés s'efforcent de faire avancer l'idée que le droit au sol n'est un droit de l'homme inaliénable et que son respect constitue un délit en droit international. Son respect, au contraire, est l'un des piliers de la paix dans le monde.

Bonn, déc. 1964.

(Deutsche Korrespondenz).

Vie de Jean XXIII portée à l'écran

SOTTO IL MONTE (P.A.) — Dans ce hameau blotti au pied des montagnes du nord de l'Italie, où le pape Jean XXIII est né, un cinéaste italien, travaillant de concert avec Rod Steiger, un dur-à-cuire d'Hollywood, s'efforcent de capter sur pellicule l'essence du regretté pape qui a bouleversé le monde entier par sa grande bonté.

Pour Rod Steiger, le personnage qu'il incarne dans ce film sur la vie du bon pape Jean constitue un changement radical avec tous les rôles qu'il a tenus dans le passé. La formule de ce film en couleur réalisée par Ermanno Olmi est également une innovation. Il s'agit d'un film semi-documentaire dans lequel figurent qu'un petit nombre d'acteurs professionnels. Aucune tentative n'a été faite pour que Steiger ressemble au pape Jean. Olmi a pensé que ce serait là faire preuve d'un bien mauvais goût.

Au lieu de ça, Steiger s'adressera directement à l'auditoire à titre de commentateur relatant au fur et à mesure la vie et la carrière de l'illustre disparu. Occasionnellement, il incarnera le personnage pour représenter Jean XXIII à différentes époques de sa vie. Pour ce faire, il portera la soutane mais sans plus d'effort pour réaliser une quelconque ressemblance physique.

Un homme vint

Le film sera intitulé: "E venne un uomo", titre italien qui signifie "Un homme vint". Le titre a été emprunté au Nouveau Testament, plus précisément à l'Evangile selon saint Jean et qui débute par ces mots: "Un homme vint qui n'était pas Dieu mais qui était envoyé par Dieu et qui s'appelait Jean..."

Le film sera tourné en plusieurs endroits différents. La troupe de cinéastes, d'acteurs et de techniciens se transporteront de Sotto il Monte à Venise, où Angelo Giuseppe Roncalli était archevêque - patriarche avant d'accéder au pontificat, puis à Istanbul, à Sofia et à Paris, où il fut nonce apostolique, puis à Rome.

Enthousiasme de Steiger

Steiger n'en est pas à son premier film italien. Mais, à l'instar de la plupart des acteurs étrangers évoluant dans l'industrie cinématographique italienne, il parlera dans sa langue maternelle et une voix italienne sera substituée à la sienne.



● Ci-haut, nous apercevons, de gauche à droite, le capitaine Claude Binette, du premier bataillon du Royal 22e Régiment; le ministre du Bien-Être social et de la Famille du Québec, l'hon. Emile Lafrance; Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec; et M. Yves Germain, homme d'affaires et président du Comptoir Emmaüs et du journal "Partage". (Photo L'Action par Marcel Laforce)

Honorer cette famille dans laquelle Jésus-Christ est devenu un membre de l'humanité

CITE DU VATICAN. — (A.F.P.) — En la fête de la Sainte-Famille, le pape Paul VI, apparaissant à la fenêtre de son bureau pour bénir la foule rassemblée place Saint-Pierre, a dit qu'il faut honorer cette famille dans laquelle Jésus-Christ est devenu un membre de l'humanité, frère de tous les hommes, ainsi que la Vierge, mère très heureuse entre toutes, et saint Joseph, "l'humble artisan qui a donné au Christ un état civil, le pain et la protection".

"Dans la Sainte-Famille, a poursuivi le pape, nous honorons toutes les familles en tant que source sacrée de la vie et nous prions pour que les familles soient toujours fondées sur l'amour et sur le lien sacré qui les rendent stables et exclusives. Nous prions pour qu'elles soient bonnes, fécondes et heureuses. Nous étendons nos vœux à la société pour qu'elle prenne exemple de la famille, afin qu'elle soit elle-même une grande famille fondée sur l'amour, la fraternité, le respect de l'autorité, la prospérité et le travail".

A L'HOSPICE

Plus de deux cents enfants de moins de neuf mois, que leurs mères portaient dans les bras, ont reçu hier soir la visite du pape à l'hospice Sainte-Marthe, au Vatican, où ils sont assistés par les religieuses de cet institut.

Le cardinal Alberto Di Jorio, pro-président de la commission cardinalice pour l'Etat de Cité du Vatican, et la mère Cécile de Montlahuc, supérieure de Sainte-Marthe, ont reçu le souverain pontife. Paul VI a écouté l'adresse d'hommage d'un enfant de sept ans, fils du concierge de l'institut, qui a bénéficié dans sa première enfance de l'assistance de l'hospice. Le garçonnet a indiqué notamment qu'en 42 ans l'institut avait assisté douze mille bébés.

S'adressant aux mères, le pape a fait allusion à la fête de la Sainte-Famille que l'Eglise célébrait en ce jour et il a exalté les vertus que les mères exercent dans leur mission, telles que la patience, la douceur, l'endurance. Parlant ensuite des enfants, Paul VI a déclaré qu'ils sont l'image du monde de demain et il les a bénis avec leurs parents. Le pape a ensuite distribué lui-même des paquets de vivres et de vêtements pour les bébés qu'il a caressés paternellement.

Une exposition africaine qui remporte un vif succès

Par Louis MARCEROU

PARIS. (Reuter) — Une exposition africaine présentée par un Britannique a remporté un tel succès à Paris qu'elle a dû être prolongée d'un mois.

Près de 25,000 visiteurs ont parcouru les salles du Musée des arts décoratifs, voisin du Louvre, où était installée l'exposition "Cent tribus, cent chefs-d'œuvre" organisée sous le patronage du Congrès pour la liberté de la culture par M. William Fagg, conservateur au département de l'ethnographie du British Museum.

M. Fagg, spécialiste de la sculpture de l'Afrique noire, à laquelle il a consacré plusieurs ouvrages, a choisi pour leur beauté et leur incontestable authenticité cent sculptures chacune représentative de l'art d'une tribu. La plupart de ces pièces étant de petites dimensions — statues, masques, têtes en bois, en terre ou en bronze, elles sont admirablement présentées à l'intérieur de vitrines à éclairage indirect dans des salles obscures et tendues de noir. L'effet produit par certains masques en est d'autant plus saisissant.

AUTHENTICITE

Dans l'introduction qu'il a rédigée pour le splendide catalogue de l'exposition, M. Fagg insiste sur le souci d'authenticité qui a présidé au choix des œuvres exposées: "Il serait très possible d'organiser une exposition impressionnante mais tout à fait fallacieuse de sculpture africaine" consistant entièrement en œuvres exécutées ces 10 dernières années par des Africains,

en Afrique, et destinées au marché d'art international. De telles œuvres, dérivées souvent de types authentiques au prix d'un élargissement ou d'une élaboration, sont des reflets du marché, et ne relèvent pas de l'art, mais du commerce. Nous avons essayé d'exclure de la présente exposition toutes les œuvres dont l'authenticité serait en quelque manière douteuse et nous pensons qu'elle peut-être considérée comme une fidèle image de la sculpture purement africaine".

Les œuvres présentées ont donc été choisies parmi les plus belles pièces des musées comme le British Museum, le Centre des sciences humaines d'Abidjan, le Chicago Natural History Museum, le Federal Department of Antiquities du Nigeria, le Museum Fur Völkerkunde de Berlin, etc., et des collections privées, telles celles de R. P. Bedford, de West Mersea, Essex, A. B. Martin, de Long Island, New York, et de R. Wielgus, de Chicago.

L'ART NEGRE

Il faudrait les citer toutes tant elles sont frappantes, mais bornons-nous à signaler particulièrement la femme de Tenne, l'Antilope stylisée des Bambara du Mali, le Nain de bronze du Benin, la Tête de bélière des Bini, la sculpture de cuivre Bakota qui inspira jadis Picasso et enfin la magnifique statuette Bakongo.

Matisse, Derain, Valentin, Picasso avaient déjà découvert "l'art nègre" au début du siècle, mais on oublie cette expression démodée en voyant ces chefs-d'œuvre qui sont tout simplement du grand art.



● Parmi les Oeuvres des Soeurs de Saint-Paul de Chartres, à Sainte-Anne-des-Monts, le Service Familial, sous différentes formes, n'a certes pas la moindre place, comme en témoignent d'ailleurs, la présente photo. Il s'agit ici d'une distribution de cadeaux de Noël aux familles de la paroisse, moins favorisées, — nécessaires même! Grâce à l'aide bénévole des fournisseurs de la communauté, des dames de l'ouvrage charitable, paroissial; des Filles d'Isabelle, et de nombreux bienfaiteurs, les bénéficiaires de ces générosités, ont reçu en grand nombre, non seulement des vêtements bien chauds, (manteaux, pantalons, gilets, mitaines, etc.) mais en plus, des gâteries de toutes sortes, pouvant satisfaire les goûts les plus variés: jouets, bonbons, objets de sport; de sorte que rien n'y a manqué de ce qui, habituellement, joint l'utile à l'agréable. De grands remerciements sont dus à toutes les associations de la paroisse, (au Jeune Commerce en particulier) qui ont si généreusement prêté leur concours aux Soeurs de Saint-Paul à l'occasion de cette fête de charité.

Une oeuvre du Comptoir Emmaüs et du journal "Partage"

Un dîner offert à des personnes peu fortunées

"Quand nous sommes assis à la même table, on réalise tous que nous sommes des frères." C'est par ces paroles du ministre du Bien-Être social et de la Famille du Québec, l'honorable Emile Lafrance, que nous pourrions résumer l'esprit qui régnait hier soir au Centre d'achat Ste-Foy, où plus de 1,400 convives, hommes, femmes et enfants, accompagnés de quelque 400 "parrains", participaient à un souper.

En fait, c'est à 2,000 que nous pourrions évaluer le nombre de personnes qui y prenaient part, d'une façon ou d'une autre. On remarquait notamment la présence de Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, qui, en compagnie du ministre Lafrance, a fait le tour des tables, causant avec les convives.

La réalisation de ce souper, dont la responsabilité première est confiée au Comptoir Emmaüs et au journal "Partage", présidés par M. Yves Germain,

homme d'affaires de Québec, a été, pour une douzième année, rendu possible grâce à la collaboration de plusieurs organismes.

27 cuisiniers du Corps de l'intendance du Royal 22e Régiment, placés sous la direction du capitaine Fernand Lépine, ont préparé la nourriture qui avait été fournie par plusieurs marchands de Québec.

Durant toute la durée du repas, la fanfare régimentaire du 22e a joué des airs populaires.

De plus, les majorettes du Patro de Charlesbourg, ainsi que la chorale des P'tits bonheurs, ont, au cours de la soirée, égayés les convives par leurs numéros.

Le Centre d'achat Ste-Foy avait gracieusement été prêté aux organisateurs de cette soirée.

Notons que le Comptoir Emmaüs est une oeuvre destinée à soulager la pauvreté.



● Au souper d'hier soir, Son Exc. Mgr Maurice Roy distribue bons mots et caresses aux centaines d'enfants qui, en compagnie de leurs parents, s'y sont rendus. (Photo L'Action par Marcel Laforce)



Êtes-vous parmi les milliers de Canadiens qui reçoivent de la Mutual Life, cette année encore, une augmentation de leurs dividendes?

M. Bonin:

Certainement... et ça me fait plaisir de vous le dire!

Interviewer:

Saviez-vous que c'est la dixième fois en 12 ans que la Mutual Life augmente ses dividendes?

M. Bonin:

Tout ce que je sais, c'est que les dividendes de la Mutual Life ont toujours été extraordinaires.

Interviewer:

Les dividendes de cette année, qui s'élèvent à \$17,900,000, représentent un accroissement de \$1,400,000 sur le total de 1964. Puis le taux d'intérêt sur les dividendes accumulés est porté à 5%.

M. Bonin:

Je me demande si, dans ces conditions, je ne devrais pas augmenter mon assurance?

Interviewer:

C'est une bonne chose de passer en revue votre assurance-vie régulièrement, afin de vous assurer qu'elle répond bien à vos besoins actuels. Vous n'avez qu'à vous adresser au représentant Mutual Life.



La Mutual Life

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA
FONDÉE EN 1869 / SIÈGE SOCIAL: WATERLOO, ONT.

SUCCURSALES — QUEBEC :

350 est, boulevard Charest. Tél. : 522-4047
845 ouest, rue St-Cyrille. Tél. : 681-4157

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON



● ON CROIT ÊTRE DEVENUE MADAME TOUT-LE-MONDE, MAIS EN REALITÉ ON NE CESSÉ D'ÊTRE TOUT AUSSI PERSONNELLE DANS SES GOUTS. — Jetez un coup d'œil sur ces trois costumes parisiens, tous de maisons différentes. À gauche, ce modèle d'Yves Saint-Laurent est fait d'un tweed de laine rose fuschia et gris foncé. Il est assez bien ajusté pour être porté sous un manteau de fourrure, possède assez de vigueur pour avoir du succès par lui-même, et assez de gaieté pour épanouir même le jour le plus morne. Dior (au centre) a baptisé du nom de "Vaudeville" son petit deux-pièces de laine noir, et l'on doit convenir qu'il y a sûrement quelque chose d'inattendu, d'original dans la manière dont la jupe reçoit une infusion de vie au moyen de trois larges nœuds plats faits à même l'étoffe et contrastant avec l'absolue simplicité de la jaquette à longues manches. Enfin un costume Philippe Venet en crêpe bouclé gris violet, avec agrafe de côté que contrebalance une unique poche sur l'autre hanche. Ce qu'on en croise ces trois costumes de trois des maisons parisiennes par excellence, c'est les étoffes dont ils sont faits. Elles proviennent toutes de filatures britanniques et sont signées Garigue.

Hausses de salaires dans l'industrie du sac à main

P. & M. Bouchard
1024, rue St-Jean — Près de la Porte St-Jean
CORSETERIE ET LINGERIE

Un personnel spécialisé est à votre service
OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'À 9.30 P.M.
AUCUN PROBLÈME — STATIONNEMENT GRATUIT EN ARRIÈRE DE NOTRE MAGASIN, SUR LE TERRAIN DE "TILDEN"

(Québec le 8 janvier 1965) — Des amendements apportés au décret régissant l'industrie du sac à main dans tout le Québec modifient principalement la clause des salaires et la durée du travail.

Les majorations décrétées sont comme suit: 10 cents l'heure immédiatement, 5 cents l'heure à compter du 1er juin 1965 et 5 1/2 cents l'heure le 1er juin 1966. Le contrat ayant une durée de deux ans, l'augmentation totale est de 20 1/2 cents l'heure pour les opérations hautement qualifiées. Dans d'autres cas, l'augmentation échelonnée sur une période de deux ans varie de 5 cents à 15 cents l'heure.

Le décalage entre la Zone 1 (Montréal et un rayon de trente-cinq milles de ses limites) et la Zone II (le reste du Québec) est de 4 p. 100.

Par ailleurs, la durée du travail est abaissée graduellement jusqu'à 37 1/2 heures. Jusqu'au 31 décembre 1964, elle était de 40 heures. À compter du 1er janvier 1965, la semaine de travail est réduite à 38 3/4 heures réparties sur 5 jours de 7 3/4 heures chacun. Le 1er janvier 1966 et subéquemment, la semaine normale de travail sera de 37 1/2 heures réparties sur 5 jours de 7 1/2 heures chacun. Le Conseil exécutif du Québec a ratifié ces amendements sur recommandation de M. Carrière Fortin, ministre du Travail. Ils entrent en vigueur le samedi 9 janvier, date de leur publication dans la Gazette officielle de Québec.

Grandeurs 10-20



9364
SIZES
10-20

Marian Martin

Élégante et jolie, cette robe droite est très facile à confectionner. Une ceinture fait l'ajustement de la taille. Les manches seront courtes ou trois-quarts. Le patron 9364 se vend grandeurs: 10, 12, 14, 16, 18 et 20.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés. Écrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q. Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron.....
Mesure désirée.....
Nom.....
Adresse.....

Horoscope

MARDI, LE 12 JANVIER

21 mars au 20 avril. (Bélier). — N'exigez pas trop de vos forces physiques. Vos associés, vos adversaires et vos voisins exprimeront des idées à l'encontre des vôtres.

21 avril au 21 mai. (Taureau). — Réduisez vos activités à un raisonnable minimum. Influences planétaires propices aux réunions amicales ou familiales.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux). — N'oubliez pas d'exprimer votre gratitude à ceux qui vous honorent de leurs faveurs. Dans le détail aussi bien que dans l'ensemble, tout ira bien, aujourd'hui.

22 juin au 23 juillet. (Cancer). — Il y a des journées porteuses de problèmes, d'autres, d'imprévus. Vous goûterez un peu des deux aujourd'hui.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Vos activités ne seront pas toutes couronnées de succès, mais elles vous apporteront toutes une forme de contentement.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — Vous aurez des idées à revendre, mais ne trouverez pas toujours les bons arguments pour les mettre en valeur.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — La rencontre de plusieurs personnes intéressantes vous permettra de faire le point sur une question qui vous tient à cœur.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — Ne deviez pas de la ligne de conduite que vous vous êtes tracée. L'insouciance ou la négligence n'ont pas leur raison d'être, aujourd'hui.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — Un effort de rapprochement sera couronné de succès. C'est le temps d'envoyer votre garde-robe.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — En voulant esquiver un ennui, vous vous attirerez un plus grand. Retenez les suggestions que l'on vous fait.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Malgré le brouhaha des événements, prenez le temps de penser à votre affaire. Ne vous obstinez pas à nier l'évidence.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Un élément de mystère vous paraît indispensable pour apprécier certaines réalités. Votre enthousiasme est à la hausse.

SI VOUS ÊTES NÉ UN 12 JANVIER

Vous êtes un énergique et un enthousiaste. Dans l'intimité du bien commun, vous oubliez vos réactions personnelles et dominez vos antipathies. Il y aura de grands jours dans votre vie. Au nombre des personnalités qui ont illustré le jour de votre naissance, on reconnaît un historien, un écrivain et une actrice.

Rouelles d'agneau haché

- 1 1/2 livre d'agneau haché
- 1/2 c. à thé de sel
- 1 c. à thé de poivre
- 1 c. à table de sauce Worcestershire
- 1 oeuf
- 2 c. à table d'eau ou de bouillon
- 1 tasse d'oignon haché fin
- Mélanger viande, assaisonnements, oeuf et oignon. Façonner en 7 ou 8 rouelles de 1/2 pouce d'épaisseur. Dorer sur feu moyen dans un peu de gras, environ 2 minutes de chaque côté. Enlever l'excès de gras. Retourner la viande et continuer la cuisson à découvert, sur feu doux, jusqu'à ce que la viande soit cuite, 8 à 10 minutes de chaque côté. Durée totale de cuisson: 20 à 24 minutes. Servir sur petits pains avec des tranches d'oignon cru ou cuit, des tranches de tomates et de la laitue.
- 4 à 6 portions.

Le grenat qui symbolise la fidélité est la pierre du mois de janvier

(Par la Presse Canadienne)

La pierre précieuse attitrée au mois de janvier est le grenat qui symbolise la fidélité. La fleur du mois pour les personnes nées en janvier se trouve en différentes couleurs dont le rouge grenat, même nuance que la pierre.

Tout au fond du grenat reposent les anciennes vertus qu'on attribue à nulle autre pierre, et avec ces symboles, il possède

l'éclat et la résistance qui lui ont permis de conserver sa beauté depuis des siècles. Autrefois réservé à la royauté, le grenat est maintenant utilisé pour de superbes bagues, tant pour les hommes que pour les femmes, alors que ses propriétés symboliques en font un talisman qui garde son charme, lequel survit à travers les siècles. Le grenat fut d'abord trouvé

dans les talismans égyptiens et même parmi les offrandes sur les autels aztèques. De nos jours, ces pierres proviennent des mines du Brésil, de Madagascar, du Ceylan, de l'Inde, de Sibérie, d'Afrique et des États-Unis.

Comme cadeau d'anniversaire pour une personne née en janvier, on peut offrir un grenat serti en bague, sur une broche, ou autres bijoux.

Les modes printanières sont conçues pour des femmes actives

TORONTO (P.C.) — Les nouvelles collections printanières sont conçues pour des femmes actives, déclare Vivian Wilcox, spécialiste de la mode, devant une assemblée de vendeurs de l'industrie vestimentaire d'Ontario.

Selon Mlle Wilcox, la vague du monokini n'existe plus, mais la liberté de mouvement est une idée qui persiste.

Cette experte en matière de mode exprimait son opinion dans le cadre de l'exposition des produits de l'industrie vestimentaire, inaugurée à Toronto et qui se continuera jusqu'à vendredi.

"La plupart des vêtements pour le printemps, sont simples et de lignes simples, sauf quelques modèles extrémistes", a-t-elle dit.

Les costumes sont confortables et les vestes, de différen-

tes longueurs, sont portées ouvertes pour laisser voir la blouse qui forme ensemble.

L'ourlet de la jupe s'arrête au genou, parfois même au-dessus du genou, et le plus souvent dans des modèles à plis.

PANTALON EN VOGUE

VIVIAN WILCOX ajoute que la vague du pantalon se continue

et plusieurs de ces vêtements ne comportent pas d'empèchements à la taille et se fixent à hauteur des hanches. On verra beaucoup de manteaux de printemps dans les nuances de blanc hui et tons pastels et le bleu marine sera la couleur prédominante pour les costumes, robes et vêtements sport. La nuance chamais se mariera avec le gris et le blanc.

Vacances d'hiver

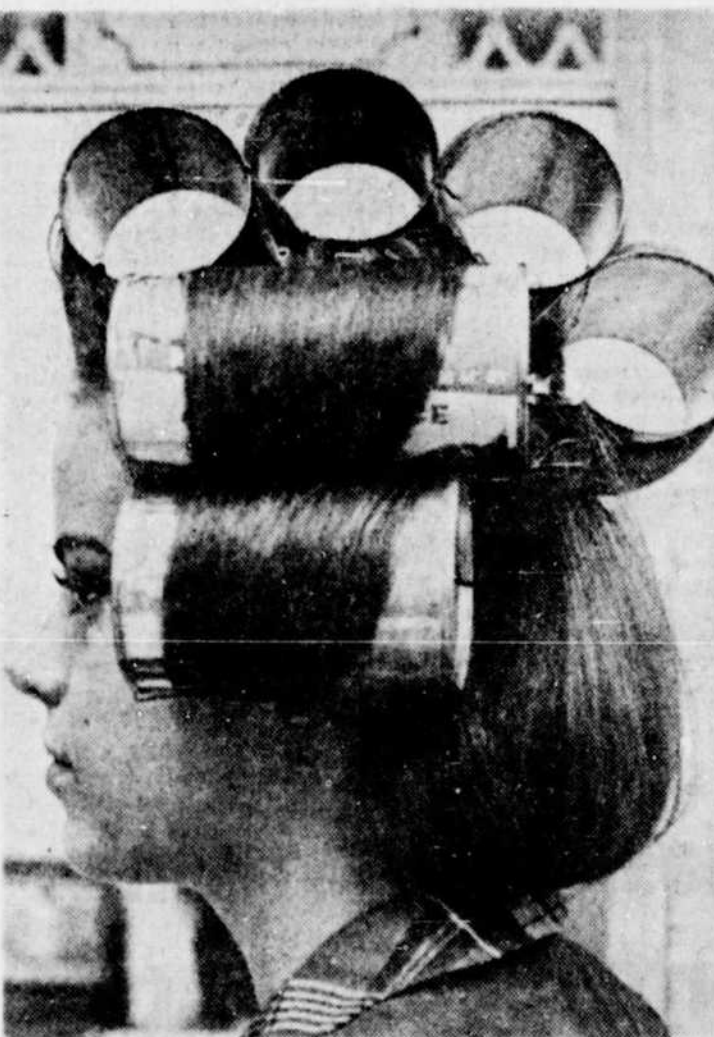
VS

vêtements de villégiature

TORONTO. — (P.C.) — À cette époque de l'année, nombreuses sont les femmes qui songent à prendre des vacances et la plupart d'entre elles se

dirigent vers des pays ensoleillés. Cette saison, les vêtements destinés à ces endroits de villégiature sont plus jolis et plus féminins que jamais malgré la vague des pantalons. Les collections de costumes et robes pour les séjours dans le Sud, donnent une bonne idée des modèles qui seront présentés au Canada le printemps venant.

Les élégantes qui se dirigent vers les tropiques ont le choix de toute la gamme des tons pastels. Le rose et le beige aux nuances estompées, et la couleur pêche, sont très populaires actuellement. Les spécialistes en matière de mode féminine ont prédit que cette popularité atteindra son maximum au printemps.



● NE JETEZ PLUS VOS BOITES DE CONSERVES. — Une jeune beauté d'Oklahoma a trouvé un secret qu'elle met à votre portée. Si vous désirez des ondules larges et souples, substituez les boîtes vides de conserves aux bigoudis, le résultat est garanti. (Photo U.P.I.)

Quand l'émotion coupe la mémoire

SAN FRANCISCO (P.A.) — La nouvelle année a commencé de façon spectaculaire pour Elmer Anderson, instituteur à San Francisco. Le médecin l'avait prévenu que sa femme donnerait naissance à des triples et le couple avait choisi six noms, trois pour des garçons et trois pour des filles.

Mais, lorsque le trio de petites filles constitua la première

naissance 1965 à San Francisco, M. Anderson, dans sa hâte de se rendre à l'hôpital, oublia du coup les noms choisis pour les bébés. Mais il revint pour annoncer que les petites s'appelleraient Tracy Delia, Mis Marie et Marsha Jeanene. Après cet effort, le père s'en retourna chez lui pour reprendre le sommeil perdu.

SUPER VITA-CAR
GRATIS!
Traitement avec l'achat de 100 capsules
Les 2 pr 750
Pharmacia Soudy
367, de la Couronne — 525-4641
999, Avenue Cartier — 522-1235

Ne pas confondre!
Un seul
Wilfrid Lachance L.T.E.E.
Spécialiste en fourrures!
326 est des Commissaires
Tél. 524-2458

Votre idée?

La nôtre aussi!

Vous avez eu sans doute cette même idée: une serviette féminine plus confortable (pas d'une seule largeur, pour éviter l'encombrement en arrière). Large en avant, mince en arrière. Diminuée. Cette idée sensée a enfin pris forme dans les nouvelles Confidets de Scott. La seule serviette féminine entièrement diminuée! Une Confidet s'adapte à la perfection, reste en place et vous procure un réel confort! Et une réelle sécurité. Les Confidets sont deux fois plus épais qu'au milieu, où il faut le plus de protection, et un seul modèle convient également aux femmes et aux jeunes filles. Faites-en l'expérience! Vous serez tellement plus confortable et sûre avec la nouvelle et merveilleuse serviette féminine de forme rationnelle.



Nouvelles Confidets Scott
POUR VOUS — SCOTT FAIT MIEUX LES CHOSES

Gâteau à la crème de grand-mère

- (1 GATEAU ETAGE DE 8")
- 1 1/4 tasse de farine tout usage tamisée
- 2 1/2 c. à thé de poudre à pâte
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/4 tasse de beurre
- 1 tasse de cassonade
- 2 oeufs
- 1 c. à thé de vanille
- 1 tasse de lait
- 1 1/4 tasse de raisins hachés fin
- 1 1/4 tasse (1 demilard) de crème à fouetter
- 1/2 tasse de raisins hachés finement
- 1 c. à soupe de sucre granulé
- 1 c. à thé de vanille.
- Beurrer trois moules à gâteau de 8". Préchauffer le four à 350° F. Tamiser ensemble: farine, poudre à pâte et sel. Défaire le beurre en crème. Ajouter graduellement 1 tasse de cassonade, ensuite les oeufs, un à la fois, mélangant bien après chaque addition. Ajouter la vanille au lait. Au mélange beurre-sucre ajouter les ingrédients secs les alternant avec le lait aromatisé, mélangant bien après chaque addition. Incorporer la 1 1/4 tasse de raisins. Étendre la pâte dans les moules préparés. Cuire à four préchauffé 12 à 15 minutes. Retirer les gâteaux des moules et faire refroidir à fond. Fouetter la crème et y incorporer 1 c. à soupe de sucre granulé, la vanille et les raisins. Étendre entre les rases du gâteau et couvrir le dessus. Refroidir toute une nuit. Servir avec une sauce chaude à la vanille.

VENTE DE JANVIER

20%, 33 1/3 et 50%

SUR TOUTE NOTRE MARCHANDISE

20%

Toute la marchandise en magasin, y compris coutelleries d'argent massif de Wallace et autres marques, fine porcelaine Paragon, cristal de Clapperton, Diamants, perles de culture.

33 1/3%

Un choix excellent de montres Longines, Bulova et autres marques connues, pour dames et messieurs; breloques or 14 carats; réveils et horloges de cuisine, etc.

50%

Bagues pierres de naissance; montres Omega, Mido, Wittnauer, et autres marques connues; quelques bijoux en or 14 carats; bracelets d'identité; bijoux de fantaisie; vase de céramique, etc.

ENEZ DE BONNE HEURE

Capitol Jewellers INC.
900 RUE ST-JEAN - QUEBEC

● Junior sophistiquées présente sa version de la robe de dentelle où brillent des paillettes, ici et là.

Importance de favoriser le commerce d'exportation

Mes fonctions de président des Bourses montréalaises me forcent à avoir toujours à l'esprit le niveau de notre économie nationale et à connaître les tendances de notre commerce d'exportation. La cote des valeurs boursières, en effet, reflète ces tendances et prend en quelque sorte le pouls des affaires. Il est de mon devoir de vous signaler qu'aujourd'hui ce reflet est brillant, ensoleillé même, encourageant en tout cas. L'économie du Canada est actuellement forte et en constante progression. Nos exportations sont plus florissantes que jamais. En un mot, nous sommes prospères.

Il y a quelques années, alors que j'étais ministre du commerce dans le gouvernement fédéral, il me fut donné de constater nettement que les hommes d'affaires ne participaient peut-être pas autant qu'ils l'auraient pu à l'expansion canadienne. Il m'est apparu qu'ils n'étaient peut-être pas suffisamment conscients des possibilités commerciales outre-frontière. Ils ne connaissaient guère non plus l'aide précieuse que le ministère fédéral du commerce était en mesure de leur fournir. J'estimais alors que les hommes d'affaires avaient besoin d'un encouragement particulier.

Nous avons donc éveillé l'intérêt. Mieux encore, grâce au changement intervenu dans le taux du dollar canadien et l'amélioration des conditions économiques chez nos plus importants clients d'outre-mer, nous avons été en mesure d'insuffler un nouvel élan au commerce canadien d'exportation avec, pour résultat, d'heureuses réactions en chaîne.

Et je suis fort heureux de pouvoir constater que mon ancien ministre, à présent dirigé par M. Mitchell Sharp, continue d'accomplir une tâche de toute première qualité. L'élan se poursuit, témoin les chiffres de nos exportations et les résultats très satisfaisants de notre industrie d'arrachage-pied pour maintenir les résultats acquis par les programmes dont je vous parlais à l'instant. Il poursuit ses efforts de pénétration des marchés et encourage la diversification de plus en plus grande de nos fournitures de biens et services à l'étranger.

J'ai entendu dire que M. Sharp avait qualifié l'actuelle politique de son ministère de "promotion en profondeur", de travail intense et précis qui vise à évaluer les possibilités de notre pays dans tous les domaines. Tout cela est certainement destiné à donner d'excellents résultats et je suis sûr que, les circonstances aidant, nous pourrions constater dans l'avenir des résultats plus spectaculaires encore.

Pourquoi pensez-vous que j'étends tellement sur le sujet de l'exportation? La réponse est simple. J'estime que le sujet est vital et même urgent en ce qui regarde les intérêts du Canada. Nous ne pouvons faire face à un ralentissement des efforts en la matière, ce qui se soit de la part de l'une ou l'autre société ou de la part du pays en tant qu'entité économique.

Dans un avenir rapproché se présenteront de nouvelles possibilités et de nouveaux défis sur les marchés mondiaux. Il y aura des risques, certes, mais les revenus seront à leur échelle. Une nouvelle ère de concurrence internationale se prépare et nous devons être prêts à y faire honorablement face. Les hommes d'affaires de notre pays doivent y être préparés et disposer de toute l'expérience nécessaire.

Notre force ouvrière s'accroît et atteindra très bientôt un sommet grâce, notamment, à cette nombreuse génération des bébés d'après-guerre. La mise en valeur de l'industrie constitue le meilleur moyen de fournir de l'emploi à cette jeunesse en croissance. C'est grâce à l'exportation que les firmes qui emploient cette grandissante force ouvrière pourront lui assurer du travail.

Les exportateurs actuels et les exportateurs en puissance ont à présent à leur disposition un éventail d'aides et de moyens tels qu'on ne pouvait l'imaginer il y a seulement quelques années. Les gouvernements, aux divers niveaux, sont non seulement désireux mais en mesure de les aider.

Les organismes commerciaux sont plus prêts et plus documentés que jamais pour ce faire également. Et fort heureusement tous ces agents de notre progrès économique conjuguent leurs efforts pour promouvoir le commerce d'exportation. En réalité, l'aide dont vous pouvez avoir besoin à ce sujet est à la portée d'un coup de téléphone ou d'une lettre à envoyer.

La plus grande part du travail du ministère du Commerce consiste, précisément, à répondre aux demandes de renseignements émanant d'hommes d'affaires canadiens. Écrivez au bureau régional de Winnipeg, au siège du ministère du Commerce à Ottawa ou encore à l'un ou l'autre attaché commercial du Canada à l'étranger, sur n'importe quel sujet relevant du commerce d'exportation, et vous recevrez une réponse rapide et directe à vos questions. Le ministère met un point d'honneur à entretenir avec les compagnies canadiennes d'étroites relations d'affaires. Donnez-lui simplement l'occasion de vous connaître. Et sachez que celles des compagnies qui reçoivent du ministère l'aide la plus amicale sont surtout les petites et moyennes entreprises qui, jusqu'ici, ne croyaient guère aux possibilités du commerce extérieur. Elles ont pourtant décidé qu'elles pouvaient et qu'elles voulaient y participer. Résultat: elles ont remporté de rentables succès en la matière.

Quant aux programmes réguliers de promotion du ministère fédéral du Commerce, il en est deux qui doivent attirer votre attention: celui en vertu duquel il participe annuellement aux foires commerciales et celui au nom duquel il organise des missions commerciales.

Il vous faut suivre de près le programme des foires commerciales auxquelles participe le Canada grâce à son ministère du Commerce. Je crois savoir que le ministère envisage d'avoir des stands dans 43 foires commerciales et internationales au cours de cette seule année. Procurez-vous la liste de ces manifestations. Il n'est pas rare que vous y trouviez une ou plusieurs foires qui soient d'un intérêt certain pour votre commerce.

Quant au programme des missions commerciales organisées par le ministère, il est déjà bien connu dans cette province. Voici quelques semaines seulement, des acheteurs de bovins, venus du Venezuela et du Chili, ont fait la tournée des ranchs dans les environs d'Edmonton. C'était à l'invitation du ministère du Commerce. Quelques mois plus tôt, plusieurs firmes de l'Alberta ont été invitées à envoyer des représentants avec la mission commerciale canadienne des maisons préfabriquées qui s'est rendue en Grande-Bretagne, en Espagne, en France et en Allemagne. Plus tôt encore, quelques-uns de vos représentants spécialisés ont participé à la mission canadienne des oléagineux au Japon. Informez-vous sur les 27 missions commerciales prévues pour 1965 et assurez-vous de recevoir une copie de chaque rapport qui concerne particulièrement votre genre d'activité.

Laissez-moi tirer les conclusions de tout ce qui précède. Un Canadien sur dix doit son emploi à l'exportation. L'exportation détermine dans une large mesure notre prospérité nationale, tant la vôtre et la mienne. Notre standard de vie est immédiatement lié à notre commerce d'exportation. Nos exportations nous permettent d'acquiescer les moyens d'importer ce dont nous avons besoin ou dont nous avons envie. L'exportation peut contribuer à améliorer vos affaires sur le plan local en répartissant les frais généraux, en contrebalançant les fluctuations saisonnières. Le Canada a besoin d'exporter davantage. Pensez à tout cela et "pensez exportation".

Le nouveau ministère du développement outre-mer

Dans le gouvernement travailliste de Grande-Bretagne, Mme Barbara Castle s'est vu confier la direction du nouveau ministère du Développement outre-mer.

Seule femme à faire partie du cabinet britannique, Mme Castle sera chargée de mettre en œuvre tous les programmes de développement outre-mer du gouvernement, tâche autrefois dévolue aux Affaires étrangères, aux Relations du Commonwealth et aux Affaires coloniales.

En outre, le nouveau ministère doit s'occuper du programme complet d'aide outre-mer de la Grande-Bretagne: aide bilatérale et multilatérale; aide matérielle et assistance technique, y compris les temps et conditions concernant la quantité et la nature de l'aide matérielle et les principes de base de l'assistance technique.

Le but premier du ministère est de favoriser, de concert avec d'autres organismes, le progrès des pays en voie de développement, mais en se penchant surtout sur les besoins des pays du Commonwealth et des territoires qui dépendent encore de la Grande-Bretagne.

C'est à cette fin qu'il va coordonner la politique britannique en matière d'aide et de développement et collaborer à l'œuvre qu'accomplissent en ce domaine l'ONU et ses institutions spécialisées, notamment à l'égard des questions soulevées par la conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement économique. Le ministère se tiendra aussi en rapport avec les organismes bénévoles et négociateurs de l'UNESCO et la FAO au sujet de leurs importants programmes d'aide financière et d'assistance technique.

Revue de la situation économique en 1964

Après plusieurs années de progrès ininterrompus, l'économie canadienne a pris un nouvel essor en 1964. Elle est parvenue à tirer un meilleur parti de ses ressources productives. Bon nombre d'industries produisent à plein rendement, ou presque. Le produit national brut du Canada s'est accru de 8 p. 100 de 1963 à 1964; l'augmentation nette est de 6 p. 100. Bien que la récolte des céréales n'ait pas atteint cette année le chiffre record de 1963, elle s'est établie bien au-dessus de la moyenne. Tous les principaux groupes d'industries ont contribué à la croissance de la production nationale. L'activité des industries de services et de la construction a été exceptionnelle. Les industries de fabrication secondaire sont restées aux premières lignes de l'avance générale. Chacune des principales régions du Canada a participé d'une façon notable à ce progrès.

La production des industries canadiennes d'exploitation des ressources a de nouveau considérablement augmenté, surtout pour le zinc, le minerai de fer, la potasse, l'aluminium et les contre-plaques. La forte augmentation de la production de papier journal s'explique partiellement par le fait que les arrêts de travail des journaux américains ont été moins nombreux et plus courts qu'en 1963 et certaines années antérieures. Des quantités beaucoup plus importantes de pétrole, de gaz naturel, d'amiant, de cuivre et de pâte de bois ont été mises sur le marché. Par ailleurs les ventes de nickel, de bois et de houille ont augmenté d'une façon modérée. La production d'électricité a réalisé sa plus forte augmentation de ces dernières années.

La production industrielle globale semble avoir augmenté d'environ 9 p. 100 de 1963 à 1964 par rapport à une augmentation de 8 p. 100 et de 5 p. 100 en 1962 et 1963 respectivement. La hausse de la production industrielle depuis 1961, début de l'expansion actuelle, a dépassé maintenant le progrès réalisé pendant la période d'essor connue vers le haut sensiblement au progrès général.

En dépit de l'accroissement rapide de la main-d'œuvre, les nouveaux emplois ont plus que compensé les nouveaux venus sur le marché du travail. Par conséquent, le chômage a diminué. L'embauche totale a été en moyenne, en 1964 de 3,6 p. 100 plus élevée qu'en 1963 et le chômage a fléchi de 12 p. 100. En tenant compte des fluctuations saisonnières, le nombre des chômeurs représente maintenant moins de 5 p. 100 de l'ensemble de la main-d'œuvre.

Un des aspects les plus marquants du récent essor canadien est la rapide amélioration de la productivité, surtout dans les industries de production de marchandises. Le progrès technologique et les autres facteurs qui contribuent à un emploi plus efficace des ressources de production ont produit des revenus réels plus élevés et des prix de revient moindres. Ceux-ci à leur tour renforcent la position des produits canadiens sur les marchés intérieur et étranger, contribuant ainsi à l'expansion des ventes et de l'emploi. Donc, l'amélioration constante de la productivité depuis quelques années a contribué pour beaucoup à assurer une expansion continue du Canada.

L'année 1964 a connu une nouvelle vague de mises de fonds. Après l'essor extraordinaire du milieu des années 50, les mises de fonds dans le secteur des affaires ont fléchi brusquement. Malgré la modernisation considérable et l'agrandissement des installations, les cours des actions suivantes les mises de fonds n'ont augmenté que modérément entre les années 1953 et 1963. Dès le début de 1964, l'avance de potentiel inemployé, qui depuis quelques années freinait les mises de fonds, s'est considérablement réduite et le rendement de la plupart des industries s'est rapproché de beaucoup de leur rendement de base, et les produits aéronautiques et automobiles. Les réalisations commerciales du Canada en 1964 ont aussi été remarquables par l'élargissement de la gamme des produits qui ont pris pied sur les marchés extérieurs, surtout dans le domaine des produits de fabrication. Par exemple, les exportations de produits finis, qui comprennent surtout une grande variété de machine, de matériel et de biens de consommation à l'état achevé, ont augmenté de plus d'un tiers depuis un an et ont à peu près doublé au cours des trois dernières années. L'accroissement des ventes de matériel et de produits connexes a été facilité de beaucoup par la disponibilité de l'argent à long terme pour les exportations de biens de production, par les dispositions relatives au partage de la production militaire et par de plus vastes programmes d'aide extérieure.

Les exportations vers chacun des principaux marchés étrangers n'ont pas progressé au rythme du total des exportations. D'après une comparaison fondée sur une période de dix mois, 18 p. 100, vers la Communauté économique européenne de 1963-1964 ont porté ce pays au rang de nos grands clients d'outre-mer.

Les importations de marchandises au Canada accusent une raison fondée sur neuf mois, surtout par suite des demandes. Néanmoins, la montée des importations n'a pas tout à fait en marchandises se traduit par conséquent par une nouvelle baisse du Canada à tous les comptes courants indique mois de 1964 en comparaison d'un déficit de 436 millions de dollars. Ces dernières années le Canada a réalisé des progrès d'entretien et d'élan et d'éviter les déséquilibres et les fautes de production, par les dispositions relatives au partage de la production militaire et par de plus vastes programmes d'aide extérieure.

Les exportations vers chacun des principaux marchés étrangers n'ont pas progressé au rythme du total des exportations. D'après une comparaison fondée sur une période de dix mois, 18 p. 100, vers la Communauté économique européenne de 1963-1964 ont porté ce pays au rang de nos grands clients d'outre-mer.

Les importations de marchandises au Canada accusent une raison fondée sur neuf mois, surtout par suite des demandes. Néanmoins, la montée des importations n'a pas tout à fait en marchandises se traduit par conséquent par une nouvelle baisse du Canada à tous les comptes courants indique mois de 1964 en comparaison d'un déficit de 436 millions de dollars. Ces dernières années le Canada a réalisé des progrès d'entretien et d'élan et d'éviter les déséquilibres et les fautes de production, par les dispositions relatives au partage de la production militaire et par de plus vastes programmes d'aide extérieure.

Les importations de marchandises au Canada accusent une raison fondée sur neuf mois, surtout par suite des demandes. Néanmoins, la montée des importations n'a pas tout à fait en marchandises se traduit par conséquent par une nouvelle baisse du Canada à tous les comptes courants indique mois de 1964 en comparaison d'un déficit de 436 millions de dollars. Ces dernières années le Canada a réalisé des progrès d'entretien et d'élan et d'éviter les déséquilibres et les fautes de production, par les dispositions relatives au partage de la production militaire et par de plus vastes programmes d'aide extérieure.

Vos affaires Intensification de la perte des fonds d'or aux Etats-Unis

par John Meyer

Une réduction dans la réserve d'or américaine de \$500 millions jusqu'à \$1 milliard est projetée pour cette année. La France seule se prépare à convertir quelque \$300 millions qu'elle possède. L'Allemagne de l'ouest a augmenté ses fonds de \$1,6 milliard durant l'année; il y a une forte possibilité de conversion de dollars de ce côté aussi. Les anglais vendent l'or mais avec le trust de l'or qui ne fonctionne pas actuellement tel qu'il le faisait avant la crise du sterling, il est probable qu'au moins quelques-unes de ces ventes devront éventuellement être indemnisées aux dépenses des Etats-Unis.

Les sources continentales convertissant les possessions de sterling en or, en prévision de la dévaluation du sterling, ont ralenti les écoulements normaux à l'intérieur du trust de l'or. Ce procédé, actuellement motivé par les craintes de dévaluation du dollar et inspiré pendant les conversions françaises, s'est intensifié depuis. Une requête a élevé le prix de l'or, sur les marchés de Londres et de Paris, à son plus haut niveau depuis la crise de Cuba.

L'OR RUSSÉ MANQUE

Quelque chose de cette demande a été rencontré par les ventes à l'égypte: un prix continuellement élevé pour l'or attirera sans doute les vendeurs d'autres sources, tant privées qu'officielles. Les montants, cependant, sont évidemment à court de demandes. A ce stade, la valeur des ventes russes l'année dernière, au moyen desquelles on finance leurs réclamations sur le blé et la farine, commence finalement à être pleinement appréciée. Cette infusion d'une valeur d'environ \$1 milliard eu ou au sein des réserves du monde libre pourrait même avoir reporté à plus tard la crise du sterling.

Le fond d'or américain est sujet à une autre forme d'érosion dans l'expansion monétaire continue qui survient. L'or est requis comme fond légal pour les billets de réserve fédérale et comme dépôt des actifs jusqu'à concurrence de 25 pour cent. La proportion actuelle est d'environ 28 pour cent. Même sans une réduction future dans le fond de l'or, découlant de la présentation des revendications étrangères sur ce, ce minimum légal serait atteint avant trois ans. L'augmentation à laquelle on s'attend dans les conversions étrangères avancera rapidement cette période.

Une cote probable devra réduire plus tard le fond requis en argent. Ceci a été fait en 1945 alors que la proportion de 40 pour cent sur les billets de réserve fédérale et de 35 pour cent sur les dépôts était réduite à 25%. Il est improbable que le congrès soit aussi prêt à réduire la proportion de 25% à 15% comme il devait réduire de 40 à 25 pour cent. A moins qu'on puisse le faire doucement, avec le minimum de protestations, il serait mieux de ne pas le faire. Une dispute au congrès ne ferait qu'intensifier le courant.

DIMINUTION DES RECLAMATIONS

Une cote beaucoup plus acceptable est suggérée au présent niveau des réclamations de réserve des banques dans le système fédéral de réserve. Ils doivent comme fonds 16 1/2% des dépôts nets et quatre pour cent des dépôts à terme.

La Bourse Américaine présente une tendance générale à la hausse. Canadian Marconi a gagné 1-8, Canadian Javelin 1-4, Preston 1-4, Fargo Oil 1-8 et Juniper Corp. 1-8. Cependant que Brazilian Traction a cédé 1-8 et Molybdenite 1-16.

VENTES DE L'INDUSTRIE DU TABAC SUPERIEURES

Au cours des six derniers mois de cette année, l'industrie canadienne du tabac est revenue à la tendance croissante des ventes de cigarettes au taux de 5% ce qui constitue un retour à la tendance du volume plus élevée des dernières années. L'effet de cette stimulation devrait accroître les ventes de cigarettes d'environ 1% pour l'ensemble de l'année et le total des ventes de tous les produits du tabac d'un peu plus de 1%. L'industrie en effet a surmonté une diminution soutenue des ventes au début de l'année 1964.

Les ventes des cigares ont contribué à la croissance de l'industrie grâce à un saut impressionnant de 27% comparativement à l'année précédente, réfléchissant ainsi la popularité grandissante des petits cigares. Les tabacs à pipe ont légèrement progressé alors que les tabacs hachés pour rouler ses propres cigarettes ont décliné dans le sens de la tendance à la baisse des dernières années.

L'année a connu une concurrence active et constante, ajoutée à des coûts élevés de promotion. L'année a aussi été le témoin de l'introduction sur le marché de plusieurs marques de cigarettes et de modifications à d'autres. De plus, la moyenne de l'augmentation des salaires fut d'environ 4% dans l'industrie.

AUGMENTATION DU PRIX DES CIGARETTES
La poussée à la hausse des coûts, qui s'exerce depuis plusieurs années maintenant, a conduit à une augmentation inévitable de 2,8% du prix des cigarettes de la part de la majorité des manufacturiers. C'était la première augmentation du prix par les manufacturiers depuis plusieurs années. Cette augmentation s'est réfléchi sur le prix à la consommation par une hausse d'un cent le paquet pour la majorité des marques au cours du dernier trimestre de cette année.

La montée des coûts depuis quelques années a été compensée par une extension considérable accordée à l'amélioration de la machinerie et des techniques. Même si aucune innovation sensationnelle n'a été enregistrée durant l'année, cette tendance au perfectionnement de la technologie et des procédés de fabrication s'est continuée. En s'efforçant d'accroître continuellement la productivité, les manufacturiers cherchent à coordonner et à intégrer les opérations des usines le plus possible. Avec l'application plus généralisée de la semaine de travail de 37 1/2 heures, la tendance à employer une seconde équipe de travailleurs s'est continuée cette année aussi bien dans un plus grand nombre d'usines de fabrication de cigarettes que des cigares.

Tourné vers le futur... les perspectives pour l'industrie en 1965 sont probablement plus intéressantes qu'au cours des récentes années. Même si la supposée relation entre le tabac et la santé continuera d'être l'objet de sérieuses investigations elle sera vraisemblablement abordée d'une façon plus rationnelle et plus pondérée. Même si la concurrence sera encore plus intense et si de nouvelles techniques de mise en marché sont plus susceptibles de revirements extrêmes. Même si les pressions sur les coûts semblent ne pas vouloir diminuer, l'effet de l'augmentation récente du prix des cigarettes devrait se faire sentir sur une période d'une année entière en se réfléchissant sur une amélioration des bénéfices dans l'industrie après la tendance hésitante des trois dernières années.

L'industrie canadienne du tabac continue d'être vaste, importante et stable, et l'année à venir promet d'être active et excitante grâce à un total des ventes à un taux estimé à 3%.

Nomination à la Compagnie Harding Carpel Ltd

Le président de la compagnie Harding Carpel Ltd, M. C. Malin Harding, vient d'annoncer la nomination de M. François E. Clevin, industriel bien connu dans les milieux du textile au Québec, au poste d'administrateur de la compagnie.

Président de la compagnie Clevin & Tinker, Ltd., importante filature de laine peignée, M. Clevin est également d'Huntington. Il est également président de la compagnie Model Dye Works (Canada) Limited et vice-président des Textiles Leach Limited.

Monsieur Harding a annoncé en même temps que les titres de sa compagnie seront prochainement inscrits à la Bourse des valeurs mobilières de Montréal (Montreal Stock Exchange) en plus d'être déjà inscrits à la Bourse de Toronto. Compagnie entièrement canadienne, la Harding Carpel Ltd., est, depuis 1958, affiliée à la Delormier Distributors Inc. dont le président, M. Guy Godbout, a largement contribué à promouvoir les ventes de la compagnie Harding Carpel, dans la province de Québec.

Produits antiparasitaires

Les cultivateurs canadiens ont utilisé, au cours de 1964, afin de protéger leurs récoltes et bétail, environ \$30 millions de produits antiparasitaires, annonce M. L.-A. Miller, président de la Canadian Agricultural Chemicals Association, dans un message diffusé à l'occasion de la fin de l'année.

En outre, les propriétaires de maisons et les industries et institutions ont acheté pour \$8,5 millions de produits antiparasitaires, les premiers pour combattre les mauvaises herbes et les insectes et les seconds pour conserver leurs meubles propres et dépourvus de parasites.

Le total des ventes de produits antiparasitaires au Canada a atteint environ \$38,5 millions en 1963 ce qui veut dire, pour l'année qui vient de se terminer, une augmentation de \$2 millions.

Un état détaillé des ventes de produits antiparasitaires en 1964 démontre que \$16,5 millions ont servi aux vapes, aux insecticides et autres produits pour l'agriculture et le bétail; \$13,5 millions aux herbicides; \$6,5 millions aux produits d'entretien ménager ou industriel, tandis que le solde allait aux spécialités servant à combattre les rongeurs et à d'autres marchandises non spécifiées.

"Selon de récents rapports du ministère canadien de l'Agriculture", dit M. Miller,

Les expéditions de véhicules automobiles

Les expéditions de véhicules automobiles fabriqués au Canada ont diminué en novembre pour le deuxième mois consécutif et pour la troisième fois cette année, soit de 19,3 p. 100 par rapport à 51,784 (70,538 en novembre 1963). Toutefois, les expéditions de janvier-novembre ont augmenté de 10,3 p. 100 (620,787 contre 560,234). Les expéditions de véhicules importés des Etats-Unis ont atteint 1,677 (1,115) durant le mois et 11,926 (6,482) durant les onze mois.

Les expéditions de voitures particulières de fabrication canadienne se sont chiffrées par 47,615 en novembre (61,773 un an plus tôt), dont 41,495 (59,285) pour la vente au Canada et 6,120 (2,488) pour l'exportation. Les ventes de véhicules commerciaux se sont établies à 9,569 (9,065) au cours du mois, dont 8,395 (8,742) ont été vendus au Canada et 1,174 (323) ont été exportés.

Les expéditions de voitures particulières fabriquées au Canada ont atteint 517,342 véhicules en janvier-novembre (471,474 un an plus tôt); le nombre de voitures destinées à la vente sur le marché canadien s'est élevé à 483,430 (457,321) et celui de voitures pour l'exportation, à 33,912 (14,153). Les expéditions de véhicules commerciaux durant les onze mois ont augmenté 103,445 voitures contre 88,760 un an plus tôt, et comprennent 96,707 (84,867) véhicules destinés au marché canadien et 6,738 (3,739) véhicules destinés à l'exportation.

Le montant versé pour l'obtention du document d'appel d'offres ne sera pas remboursé. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle doit être clairement indiquée la mention "Appel d'offres no B-377".

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée. Les co-sécrétaires B. Lacasse - W. E. Johnson

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1271 du Code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances, droits et autres avantages recevables, présentes et futures, de Fénérès Mignault (Québec) Inc., dont le principal lieu d'affaires dans la Province de Québec est dans le district judiciaire de Québec à la Banque Provinciale du Canada, à titre de garantie faite et exécutée le 7ème jour du mois de décembre 1964, par le Bureau du Bureau de la division d'enregistrement de Québec, le 15ème jour du mois de décembre 1964, sous le numéro 558614.

Daté à Québec, ce 29ème jour du mois de décembre 1964.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA.

CITE DE QUEBEC

Québec, 5 janvier 1965
AVIS PUBLIC
"Le Centre des Loistres St-Charles de Limoilou" demande à la Cité de Québec la permission d'ériger et d'opérer "Le Gaz Bar" sur le 512-2-2 au coin de la 4ème rue et du canal Des Capucins, à savoir: 2 réservoirs à gazoline d'une capacité de 8,000 gallons chacun; 2 pompes distributrices; et se rapportant aux règlements 200, 201, 202, et 203, tous adoptés par le Conseil le 30 novembre 1964 et approuvés par les électeurs propriétaires le 11 décembre 1964.

Toute opposition à cette demande devra être faite dans les 10 jours à M. La-Phe Desjardins, greffier de la Cité.

LUDGER GAGNON, Ingénieur en chef de la Cité.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Le soumissionneur, recevra jusqu'à 5 heures P.M. le 26 janvier 1965, des soumissions pour les contrats ci-après décrits, et se rapportant aux règlements 200, 201, 202, et 203, tous adoptés par le Conseil le 30 novembre 1964 et approuvés par les électeurs propriétaires le 11 décembre 1964.

Les plans et devis, et les formules de soumission peuvent être obtenus de M. LOUIS-P. COUTURE, ingénieur-conseil de la Corporation, contre un dépôt de \$200.00 pour le contrat 65-A, et \$100.00 pour les autres. Ces dépôts seront remis en entier aux entrepreneurs qui auront présenté une soumission et le contrat ne leur est pas accordé, et si tous les documents sont retournés en bon état dans les dix jours de l'octroi des dits contrats.

Pour être considérée, toute soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté, égal à 10% du montant de la soumission et présentée sur les formules préparées à cette fin et obtenues au bureau des ingénieurs.

CONTRATS 65-A :
Aqueduc et égouts

Ce contrat comprend :
1-Des additions et une réfection partielle des réseaux existants d'aqueduc et d'égouts sanitaires;
2-Des réservoirs d'un volume de 1,000,000 gallons impériaux en béton précontraint;
3-Le détournement d'un ruisseau naturel par la pose d'une conduite en métal ondulé de 96" de diamètre, et autres travaux d'égouts divers.

4-La construction d'une nouvelle prise d'eau à la rivière Chaudière avec raccords au poste de relèvement de l'eau brute et à l'usine de filtration projetée.

CONTRAT 65-C :
Équipement mécanique

Ce contrat comprend :
1-La fourniture et l'installation de tout l'équipement mécanique du poste de relèvement de l'eau brute et de l'usine de filtration, y compris leur mise en opération.

CONTRAT 65-B :
Usine de traitement d'eau : Entreprise générale.

Ce contrat comprend :
1-La construction d'un poste de pompage d'eau brute;
2-La construction d'une usine de filtration d'une capacité de 1.5 million de gallons impériaux par jour.

CONTRAT 65-D :
Voie municipale

Ce contrat comprend :
1-La mise à l'infrastructure et le gravillage de certaines rues;
2-La construction de chaînes de rues et de trottoirs;
3-La construction de poudrins de rue avec raccords à l'égout municipal;

4-Le pavage permanent en béton bitumineux.

Les travaux ci-haut décrits sont prévus débuter le plus tôt possible et se poursuivre de façon à être complétés le 31 décembre 1965, sauf pour le pavage. La Corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Donné à Québec, le 5ème jour de janvier 1965.

LE GOUVERNEMENT PEARSON SE PRÉPARE (À CONTRE COEUR) À UNE ÉLECTION

Par Jean Charpentier

OTTAWA — Le leader de l'opposition était de retour hier soir d'un congé d'une quinzaine dans les Caraïbes d'où il rapportait un teint bronzé et une évidente détermination à disputer une élection générale imminente.

Aux journalistes qui l'attendaient à sa descente d'avion à Uplands, le chef conservateur a déclaré qu'il n'avait plus le moindre doute que le gouvernement, bien qu'à contre-cœur, se préparât à une élection.

"Tout concourt à cette conclusion, a dit M. Diefenbaker, notamment le récent discours du ministre des Finances à Toronto. Après avoir haussé les impôts de quelque \$300 millions depuis leur accession au pouvoir, voici que les libéraux envisagent de les réduire".

Le chef de l'opposition a également prédit que les libéraux s'efforceraient par une campagne électorale de distraire l'opinion publique de certains aspects de leur administration.

Invité à commenter les récentes menaces des chefs des tiers-partis de retirer leur appui au gouvernement, M. Diefenbaker s'est contenté de citer le proverbe: "Le péché dont on se repent est le père de la vertu".

Quant au projet de défection de son lieutenant du Québec, M. Balcer, le leader conservateur a déclaré que son attitude n'avait pas changé. Lors de l'annonce du projet de M. Balcer, il y a trois semaines, M. Diefenbaker avait manifesté un certain étonnement que le député de Trois-Rivières ne l'ait point d'abord consulté mais il avait ajouté que sa porte lui restait ouverte.

Il a également plaidé son ignorance de la tenue prochaine d'un caucus du Québec en vue d'une scission possible de l'aile québécoise de son parti. Mais il a affirmé qu'il ne tenterait pas d'ici là de communiquer avec aucun de ses membres.

M. Diefenbaker a refusé d'autre part de dévoiler ses plans en vue de la fin de la présente session et du début de la prochaine, notamment quant à la formulation d'une motion de censure à l'endroit du gouvernement.

Il a cependant annoncé qu'il réclamerait une enquête complète et approfondie sur le ministère de l'Immigration, il y a déjà suffisamment de fumée, a-t-il estimé, pour rendre nécessaire pareille enquête, spécialement à l'égard des immigrants domiciliés".

Interrogé une fois de plus sur les rumeurs de sa démission prochaine, le chef de l'opposition a déclaré qu'il n'avait pas la moindre intention de donner suite aux vœux de certains individus.

Invité à commenter le retrait de l'Indonésie des Nations Unies, survenu pendant son absence, il a émis l'avis que ce geste du président Sukarno fournissait à ce dernier une excuse pour se livrer à des attaques et des incursions contre la Malaisie lesquelles sont incompatibles avec la charte de l'ONU.

En ce qui concerne la recon-

Un avion canadien pris en chasse

OTTAWA (P.C.) — L'ambassade d'Israël a fait savoir dans un communiqué qu'un avion de chasse israélien a tiré des coups de feu de semence sur un avion de transport de l'aviation canadienne, pour la raison que l'appareil avait négligé de s'identifier après avoir pénétré dans l'espace aérien d'Israël sans avis.

Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, qui avait assuré précédemment qu'une enquête était activement menée par le gouvernement canadien et les Nations unies, a répondu qu'il n'avait aucun commentaire à faire au sujet ou communiqué de l'ambassade. Il attend d'avoir en mains le rapport des enquêteurs.

L'avion de transport canadien, un quadrimoteur Hercules, approchait du corridor aérien de El Arish, en mission de ravitaillement destiné à la force des Nations unies dans le corridor de Gaza, lorsqu'il fut intercepté par l'avion de chasse israélien. L'appareil canadien, monté par un équipage de huit hommes, était parti de Trenton, Ontario, le 6 janvier, et, via Gander, Terre-Neuve, avait gagné Marville, France, et Pise, Italie.

OTTAWA (P.C.) — M. Philip S. Forsey, qui a fait campagne avec le premier ministre J.R. Smallwood pour amener Terre-Neuve à faire partie de la Confédération et qui a ensuite fait partie du cabinet provincial, est décédé à Ottawa à la suite d'une courte maladie. Il était âgé de 52 ans.

M. Forsey, qui était originaire de Grand Bank, T.-N., était instituteur au niveau secondaire dans la capitale fédérale depuis 1957.

naissance par le Canada de la Chine communiste, le leader conservateur a affirmé qu'au-

tant une telle décision aurait été possible en 1951, autant elle était impensable à présent.

"Après tant d'années et étant donné la situation au Vietnam, pareille reconnaissance serait

interprétée comme une approbation du communisme". Enfin, à un journaliste qui

lui demandait si par hasard au cours de sa croisière aux Antilles il n'aurait pas croisé M.

Pearson, actuellement en villégiature à Miami, M. Diefenbaker a riposté que par principe

il prenait toujours ses vacances dans un pays du Commonwealth.

Diefenbaker

Profitez de notre

SUPER-VENTE

25^e Anniversaire

chez **GAGNON & FRÈRE**

AUBAINES

que vous n'auriez
jamais imaginées !

Chaque item représente une grande économie

TOUT Y PASSE !

IL NE FAUDRAIT PAS
QUE VOUS MANQUIEZ
CETTE OCCASION
D'ECONOMISER
VENEZ !

Pour dames Pts: 4 à 10
COUVRE-CHAUSURES

en nylon. Rég. 9.95 - Prix de vente **4.99**

Pour dames Pts: 6 à 9
COUVRE-CHAUSURES

"Cosack". Rég. 13.95 - Prix de vente **6.95**

Pour dames Pts: 6 à 10
BOTTES DE NEIGE

en simili loup-marin. Rég. 16.95 - Prix de vente **9.95**

Pour dames Pts: 6 à 10
BOTTES DE NEIGE

en simili loup-marin. Rég. 25.00 - Prix de vente **14.95**

Pour dames Pts: 7 à 11
BOTTES DE NEIGE

en loup-marin. Rég. 59.95 - Prix de vente **39.95**

Pour fillettes Pts: 11 à 3
BOTTES COSAQUES

en caoutchouc ou cuir. Doublure épaisse. Rég. 6.95 - Prix de vente **2.99**

Pour fillettes Pts: 11 à 3
BOTTES COSAQUES

"SNOWBELLS". Doublure de mouton. Rég. 8.95 - Prix de vente **4.99**

Pour fillettes Pts: 11 à 3
BOTTES COSAQUES

en simili-loup-marin. Rég. 7.95 - Prix de vente **4.99**

Pour hommes Pts: 6 à 11
BOTTINES EN FEUTRE

Doublure rouge. Rég. 5.99 - Prix de vente **2.99**

Pour hommes Pts: 6 à 12
CLAUQUES EN NYLON

Rég. 2.99 - Prix de vente **1.99**

SPECIAL !
Sac de quilles
en véritable cuir. Variété de couleurs. Rég. 2.69 - Prix de vente **.69**

Pour dames Pts: 5 à 9 1/2
BOTTES COSAQUES

en caoutchouc, doublées. Rég. 5.99 - Prix de vente **3.99**

Pour dames Pts: 6 à 9
COSAQUES "SNOWBELLS"

Doublure de mouton. Rég. 9.95 - Prix de vente **5.99**

Pour dames Pts: 5 à 9 1/2
BOTTES COSAQUES

en simili-loup-marin. Rég. 9.95 - Prix de vente **5.99**

POUR DAMES PANTOUFLES APRES-SKI

Rég. 1.49 - Prix de vente **.49**

PANTOUFLES EN SATIN

ou en mouton rasé. Variété de couleurs. Rég. 3.99 - Prix de vente **1.99**

Pour enfants Pts: 4 à 8
COUVRE-CHAUSURES

Blancs - Doublés. Rég. 3.00 - Prix de vente **1.99**

Pour enfants Pts: 5 à 10
COUVRE-CHAUSURES

avec courroie. Rég. 2.99 - Prix de vente **1.99**

Pour fillettes Pts: 11 à 3
COUVRE-CHAUSURES

avec courroie. Rég. 3.49 - Prix de vente **1.99**

Pour garçons Pts: 1 à 5
Couvre-chaussures

avec courroie. Rég. 4.99 - Prix de vente **2.99**

Pour hommes Pts: 6 à 12
COUVRE-CHAUSURES

en caoutchouc, Doublés. Rég. 4.99 - Prix de vente **2.99**

Pour hommes Pts: 6 à 12
COUVRE-CHAUSURES

en nylon. Doublés. Rég. 7.95 - Prix de vente **4.99**

Pour hommes Pts: 6 à 11
COUVRE-CHAUSURES

en caoutchouc, avec trois boucles. Rég. 5.99 - Prix de vente **3.99**

Pour hommes Pts: 6 à 12
COUVRE-CHAUSURES

avec courroie. Collet en mouton. Rég. 4.99 - Prix de vente **2.99**

Pour dames Pts: 5 à 10
TOUS NOS BOTTILLONS

en cuir. Différents styles et talons. Rég. 9.95 - Prix de vente **5.99**

Rég. 14.95 - Prix de vente **7.95**

Pour dames Pts: 4 à 9
PANTOUFLES à poils longs

Choix de couleurs. Aussi en satin. Rég. 2.99 - Prix de vente **.99**

PANTOUFLES EN CUIR

doublées de mouton. Rég. 4.99 - Prix de vente **2.99**

Pour enfants Pts: 8 à 12
COUVRE-CHAUSURES

en simili loup-marin. Rég. 5.99 - Prix de vente **3.99**

Pour enfants Pts: 7 à 3
COUVRE-CHAUSURES

avec courroie. Doublure en véritable mouton. Rég. 6.99 - Prix de vente **3.99**

Pour enfants Pts: 10 à 13
BOTTINES blanches ou noires

Rég. 5.99. Prix de vente **2.99**

Pour dames Pts: 6 1/2 à 10
BOTTINES BLANCHES

Patin de fantaisie. Rég. 9.95. Prix de vente **5.99**

Pour garçons Pts: 6 1/2 à 10
BOTTINES A PATINS

avec patins à tube. Rég. 7.95. Prix de vente **4.99**

POUR HOMMES BOTTINES A PATINS

"Samson". Rég. 16.95. Prix de vente **9.95**

Pour hommes Pts: 6 à 12
BOTTES D'AVIATEUR

Doublure de mouton. Rég. 10.95 - Prix de vente **7.95**

Pour hommes Pts: 6 à 10 1/2
BOTTES DE NEIGE

Doublure de mouton. Rég. 9.95 - Prix de vente **6.99**

Pour hommes Pts: 6 à 10
PANTOUFLES EN CUIR

doublées de mouton. Rég. 4.99 - Prix de vente **2.99**

POUR DAMES

TOUTES NOS

BOTTES COSAQUES

en cuir. Différents modèles de talons et hauteurs. Doublées.

Rég. 9.95 - Prix de vente **5.99**

Rég. 14.95 - Prix de vente **7.95**

Rég. 18.95 - Prix de vente **9.95**

POUR DAMES PANTOUFLES

POUR DAMES PANTOUFLES

Points de dessortis. Choix de talons et de couleurs. Rég. 9.95 - Prix de vente **2.99**

Rég. 4.99 - Prix de vente **2.99**

Rég. 7.95 - Prix de vente **3.99**

Rég. 9.95 - Prix de vente **4.99**

POUR DAMES GRAND SPECIAL

sur la balance de nos

BOURSES

en cuir verni, noir, brun et modèles sport. Rég. 4.99 - Prix de vente **2.99**

Rég. 7.95 - Prix de vente **3.99**

Rég. 9.95 - Prix de vente **4.99**

Pour enfants Pts: 10 à 13
BOTTINES blanches ou noires

Rég. 5.99. Prix de vente **2.99**

Pour dames Pts: 6 1/2 à 10
BOTTINES BLANCHES

Patin de fantaisie. Rég. 9.95. Prix de vente **5.99**

Pour garçons Pts: 6 1/2 à 10
BOTTINES A PATINS

avec patins à tube. Rég. 7.95. Prix de vente **4.99**

POUR HOMMES BOTTINES A PATINS

"Samson". Rég. 16.95. Prix de vente **9.95**

SPECIAL

POUR TOUTE LA FAMILLE
PANTOUFLES EN CORDUROY

noir combiné rouge. Semelle en caoutchouc-mousse.

Enfants Pts: 6 à 3 Rég. 1.69 - Prix de vente **.99**

Garçons Pts: 1 à 5 Rég. 1.99 - Prix de vente **1.29**

Hommes Pts: 6 à 10 Rég. 2.49 - Prix de vente **1.49**

ECONOMISEZ
DES \$ \$ \$ \$ \$

AUX QUATRE MAGASINS

GAGNON & FRÈRE

LES PLUS GRANDS DETAILLANTS DE CHAUSSURES A QUEBEC

260, ST-JOSEPH-E. 896, ST-JOSEPH-E. 180, ST-VALLIER-O. 568, 3e AVENUE

A 260 ST-JOSEPH EST, DEPARTEMENT SPECIAL POUR ENFANTS

AVEZ-VOUS COMPARE
NOS PRIX ?

LA VENTE COMMENCE A 9 HRES
DEMAIN MATIN

Ouvert Jeudi et Vendredi soir jusqu'à 9h. 30

avec **Credico**

VOUS DITES
TOUT SIMPLEMENT
PORTEZ
A MON COMPTE

Pour la construction de l'hôtel de ville de Ville Les Saules

Les contribuables s'en tiennent au règlement d'emprunt de \$150,000

Par Nelson Labrie

L'hôtel de ville de Ville Les Saules sera construit, mais au coût de \$150,000, pas plus. Ainsi en a décidé la population de cette municipalité lors d'un référendum tenu vendredi et samedi relativement à l'augmentation de \$150,000 à \$250,000 d'un emprunt pour la construction de l'hôtel de ville.

En effet, sur 278 contribuables qui ont usé de leur droit de vote, 225 se sont prononcés contre l'augmentation de l'emprunt alors que seulement 48 ont voté en faveur. Cinq bulletins furent rejetés comme étant nuls. Le résultat du vote étant connu à l'avance et des contribuables et des édiles de Ville Les Saules, c'est ce qui explique le peu d'intérêt des propriétaires à aller voter. Au fait, près de 800 électeurs étaient inscrits sur la liste et seulement 278 se sont rendus à l'hôtel de ville pour déposer leur bulletin.

Le résultat de ce référendum n'empêchera pas toutefois la construction de l'hôtel de ville, car, l'automne dernier, la population s'était prononcée en faveur d'un règlement d'emprunt de \$150,000, pour défrayer le coût de construction d'un tel édifice.

Avant que le référendum de

la dernière fin de semaine soit tenu, le conseil de Ville Les Saules avait déjà lancé de nouveaux appels d'offre aux entrepreneurs pour une construction dans le coût n'excédant pas \$150,000. (frais connexes inclus). Selon le maire Langlois, ces nouveaux appels ont été lancés après que l'architecte et l'ingénieur eurent apporté des modifications aux plans et devis afin de rencontrer les exigences du premier règlement d'emprunt de \$150,000.

La raison pour laquelle ce référendum fut tenu, s'explique par le fait que les premières offres présentées par les entrepreneurs atteignaient tous

une somme supérieure à \$232,000, et qu'après certaines modifications apportées par l'architecte et l'ingénieur, les entrepreneurs présentant des soumissions dont la plus basse entre autres se chiffrait à \$159,000, le conseil est allé à l'aveugle en refusant d'augmenter le coût de la construction.

En effet, les édiles de Ville Les Saules adoptèrent alors un nouveau règlement d'emprunt de \$232,500, ce qui devait porter à \$232,500, le coût total de la construction, frais connexes inclus.

Depuis quelque temps déjà le maire Langlois avait rejeté

l'idée du référendum, voulant s'en tenir au règlement voté à l'automne par la population, soit celui de \$150,000, et voulant de plus éviter des dépenses inutiles, mais il semble qu'une partie de la population manifestait le désir qu'en tienne un référendum coûte que coûte.

Ce soir le conseil va prendre connaissance des soumissions qui sont déjà entrées et de celles que d'autres entrepreneurs feront parvenir à l'hôtel de ville au cours de la journée. Si la plus basse des offres est supérieure à \$125,000, il est assuré que le conseil ne pourra accorder le contrat dès l'as-

blée de ce soir. Par ailleurs, si les soumissions rencontrent les conditions exigées par le règlement adopté à l'automne par le conseil et que la population a accepté, le conseil devra probablement, étudier encore quelque temps la nature de chacune d'elles avant de prendre une décision finale.

D'après le maire Langlois, il est un fait, que d'une façon ou d'une autre, la construction de l'hôtel de ville ne saurait tarder, étant donné, que pour bénéficier des subventions gouvernementales, le conseil doit entreprendre la construction de l'édifice municipal avant le 15 janvier, date limite.

Etablir un service complet de protection contre les incendies

Par Nelson Labrie

Ville Les Saules et Ville Duberger étudient la possibilité d'établir un service conjoint de protection contre les incendies et de protection publique. C'est ce qui découle d'une réunion récente des deux conseils tenue en fin de semaine à Ville Les Saules, et à laquelle participait le chef de police de Ville Duberger, M. Vincent Lapointe.

A la suite des échanges d'idées entre les édiles des deux municipalités, il fut suggéré, par le maire Joffre Powell de Ville Duberger et accepté par le conseil de Ville Les Saules, que le chef Vincent Lapointe étudie la question et apporte une solution qui pourrait être acceptable de part et d'autre.

Pour sa part, le maire de Ville Les Saules, M. Romain Langlois se dit favorable à un tel service entre sa municipalité

et celle de Duberger. Actuellement à Ville Les Saules, le service de pompiers et de police se fait à temps partiel parce qu'il en coûte moins cher à la municipalité. Toutefois, selon le maire Langlois, il y a lieu pour Ville Les Saules de songer à quelques améliorations de ce côté là et avec la participation d'une autre municipalité, cela pourrait se faire sans qu'il en coûte énormément cher aux contribuables.

Se référant aux recommandations faites à maintes reprises par le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, en ce qui a trait à la mise en commun de certains services entre des municipalités voisines, le maire de Ville Les Saules s'est dit d'accord que se serait tout à l'avantage des deux municipalités, Ville Les Saules et Duberger, de conclure un tel accord.

246 médecins admis au Collège Royal du Canada

Montréal (P.C.) — Deux cent quarante-six médecins seront admis au Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ayant réussi à l'automne les examens du collège pour le titre d'associé ou "fellow". Le titre leur sera remis à la séance académique qui aura lieu le jeudi, 21 janvier, à l'université de Toronto, lors de la trente-quatrième conférence annuelle du collège, les 21, 22, et 23 janvier.

Les examens donnant droit à ce titre ont lieu en français et en anglais. Ils ont pour but de relever les normes de la pratique médicale au pays. Les nouveaux associés pour la province de Québec sont : Médecine générale : Mauri-

ce Doyon, Amos A. Basali Kourocie Amir-Jahed, Max Louis Bloomberg, Edward John Hinchey, Georges Hooper, Fernand Laurendeau, Keith George McCulloch, Edmond Dupré Monaghan, Marcel Rheault, Hirsch Leo Schipper et Reuven Zemel, de Montréal; James Ledger Ross, Sherbrooke.

Chirurgie, neurochirurgie : Melpakkam Duraiswamy Kasyapan, Montréal.

Chirurgie, obstétrique et gynécologie : François St-Pierre, Arthabaska; George Ernest Malouin, Montréal; Norman Edgar Smith, Pointe-Claire; Marc Bélanger, Québec; Raymond Gagner, Sherbrooke; Claude Bouais, Saint-Jean.

Chirurgie, ophtalmologie : Jean-Réal Brunette, Montréal; orthopédie : David Bruce Forbes, Bernard Lawrence Green, George Ross Murphy, Luc Racine et Theodore Nichols Siller, Montréal; André Guimont, Québec.

Otolaryngologie : Robert Bertrand, Vijay Shanker Dayal, Germain Jolicoeur, Vullangiah Anantha Ram, Léopold Tarantino, de Montréal. Plasticien : Jacques Dansereau et Jacques Doray, Montréal. Urologie : Nicolas Cojocaru, David Emerson Moors et Yoshinori Taguchi, Montréal; Gilles Béland, Saint-Lambert.

Médecine : Guy Loisel, La Tuque; Alcide Chapdelaine, La-Val-des-Rapides; Michel Gagnon, Longueuil; Aubie Angel, Claude Beaudry, Serge Carrière, Jerry Dolovich, Camille Du-fault, Gérard François, Jean-Guy Hebert, Annon Kahn, Jacques Isaac Kesseler, Louis Lapierre, Bernard Leboeuf, Joël Edward Moreh, Claude Morin, Alain Prat, Robert Shulman, Jacques Trudel, André Viallet et Victor Michael Whitehead, Montréal.

Médecine, anesthésie : Hillary Don, Eric Malcolm Dunkley, Peter Matthew Gurrin, Teresa Mary Gurrin et André-Clément Joyal, Montréal. Bactériologie : Lucette Lafleur, Ville Mont-Royal. Dermatologie : Jean-Marie Giroux et Lawrence Marvin Solomon, Montréal. Diagnostic, radiologie : Hector Tin Ging Ma et Roderick Ian Macpherson, Montréal. Neurologie : Normand Girard, George Karpatis et Israël Libman, Montréal.

Médecine, pathologie : René Vaclair, Dollard-des-Ormeaux; David Raymond Murphy, Montréal. Médecine physique et réhabilitation : Michel Dupuis, Montréal; Denis Jobin, Québec. Pédiatrie : Bernard Hainault Doray, Montréal. Psychiatrie : Harry Grantham, Québec; Vivian Morris Bakoff, Ville Mont-Royal.

Pour l'Ontario, il convient d'ajouter les noms suivants : chirurgie, William Lionel Beauregard, Toronto; ophtalmologie, Joseph Donald Morin, Toronto; otolaryngologie : Conrad-Joseph Lebrun, Ottawa; médecine, Roger-Alphonse Couture, Ottawa.

MONTREAL (P.C.) — Après avoir rassemblé les opinions et les réactions des membres de la Corporation des Instituteurs et des Institutrices catholiques du Québec, le Conseil général de cet organisme s'est réuni dans la métropole en fin de semaine et a étudié trois des quatre priorités établies par le ministère de l'Éducation à la suite de la publication de la deuxième tranche du rapport Parent.

Durant ces deux jours, où il a été impossible de compléter la besogne, le conseil a écarté pour le moment la création possible d'instituts de formation professionnelle pré-universitaire, tel que recommandé par la commission Parent.

Les tomes II et III du rapport Parent ont été publiés le 20 novembre et le 11 décembre.

Dès ce moment, rappelle un communiqué de la C.I.C., des

groupes d'étude ont été formés chez les enseignants et des commissions ont été rassemblées, qui au bout de quelques semaines ont pu présenter 43 suggestions indiquant la politique future de la profession.

La C.I.C. procédera durant les prochaines semaines à d'autres consultations avant de présenter une expression claire de la politique au ministère de l'Éducation, fait enfin savoir le communiqué remis hier soir à la presse.

Aujourd'hui

LUNDI
Conseil Central des Syndicats catholiques — A l'Archevêché, récitation du chapelet à 7 h. p.m. suivie par l'offrande des vœux pour la nouvelle année, à Mgr Maurice Roy. Vers 8 h. p.m. assemblée régulière du Conseil à 135 est, boul. Charest.

MARDI
Rotary — A 12 h. 30 p.m., au Château Frontenac.



● NOUVEAU PRÉSIDENT DU RICHELIEU-QUÉBEC — M. Marcel Leboeuf, de notre ville, est entré officiellement en fonction comme président du Club Richelieu-Québec lors d'une réunion de cette association au Château Frontenac, samedi. M. Leboeuf succède à M. Charles Blais à ce poste. Son Exc. Mgr Laurent Noël, auxiliaire à Québec, et M. Raymond Dufresne, président général de la Société Richelieu, ont assisté au banquet d'installation, servi à la salle de bal du Château. Au cours de son discours inaugural, le nouveau président a rappelé que le Richelieu n'est pas l'affaire d'un homme mais de tout un groupe qui s'inspire de la devise "Paix et Fraternité". Dans son allocution, Son Exc. Mgr Noël a souhaité que la fraternité Richelieu s'adapte aux problèmes du monde actuel vus dans l'optique de l'esprit du Concile, c'est-à-dire dans leurs aspects universels, par-delà les aspects accidentels. Sur cette photo, nous voyons, dans l'ordre habituel, le président général, M. Dufresne; Son Exc. Mgr Laurent Noël; M. Charles Blais et M. Marcel Leboeuf. (Photo L'Action, par Marcel Laforce.)



● AU KIWANIS SILLERY-STE-FOY — Une réunion fraternelle a marqué, samedi, au restaurant A La Porte St-Jean, l'intronisation des officiers et directeurs du Club Kiwanis Sillery-Ste-Foy pour l'année 1965. La cérémonie, qui marquait le début de l'année commémorant le 50e anniversaire du Kiwanis International, à Québec, était rehaussée par la présence du lieutenant-gouverneur Keith Francis. Sur la photo, dans l'ordre habituel, nous voyons MM. Pierre Coderre, trésorier; Emile Rosent, président; Léopold Dery, président sortant de charge; Keith Francis et Paul Giguère, vice-président pour l'année qui débute. (Photo : L'Action, par Marcel Laforce.)



Bien sûr! Nous aimons dire oui.

Nous aussi, voyez-vous, nous avons besoin d'argent! Les prêts nous procurent une partie de notre revenu, c'est pourquoi nous considérons chaque demande de prêt avec beaucoup d'attention et de compréhension.

De plus, les prêts nous rapportent d'une autre façon: Si nous vous prêtons, vous serez probablement porté à effectuer toutes vos opérations bancaires chez nous. Cela nous fournira l'occasion de vous prouver l'excellence de notre service.

La prochaine fois que vous aurez besoin d'argent, venez nous consulter, vous y avez tout avantage.



LA BANQUE TORONTO-DOMINION

où le personnel crée toute la différence

P.-E. BERGERON, gérant
rue St-Pierre

L. TARDIF, gérant
505 Blvd. Charest
Succ. St-Roch

JEAN-A. MARTIN, gérant
100, d'Youville
Succ. Haute-Ville

J.-L. BEAUDRY, gérant
Succ. Lévis

Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS

De temps en temps, tout le monde se sent épuisé et souffre peut-être de mal de dos. Probablement rien de grave, simplement un trouble passager causé par une irritation des voies urinaires ou un malaise de la vessie. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les reins. Les Dodd's aident à stimuler les reins pour remédier à cet état causant souvent mal de dos et sensation de fatigue. Vous vous sentez mieux — dormez mieux — travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les reins maintenant. Recherchez la boîte bleue avec bande rouge à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Vous pouvez vous fier aux Dodd's.

OUVERT COMME PAR LE PASSE

Edifice

Marcel Massicotte
EXAMENS DE LA VUE

Dr André Crevier

OPTOMETRISTE

869 est, rue St-Joseph — Tél.: 522-2556

PATROUILLE DE SECURITE

MAISONS ou CHALETS

Patrouille de sécurité (24 heures par jour) protégés contre le feu, vol, vandalisme, bris, etc. par une Compagnie spécialisée et licenciée

LA CIE DE SECURITE ET DE SERVICES LTEE
TEL.: 653-9883

Docteur Remy Beaulieu o.d.

OPTOMETRISTE

Toujours au même endroit, vis-à-vis du carré Jacques-Cartier

363, de la Couronne — Tél.: 524-2413

Jour, 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. - Soir, sur rendez-vous

Examen de la vue — Lunettes — Rééducation visuelle

DEVENEZ AJUSTEUR D'ASSURANCE

ENFIN! UN COURS UNIQUE,
PAR CORRESPONDANCE ET
EN FRANÇAIS

Qu'importe votre âge, éducation: où que vous demeuriez, ce cours est à LA PORTE DE TOUS. Haut salaire — sécurité pour la vie — travail mouvementé dans l'investigation de collision, feu, vol, crime, etc. Les nombreuses rencontres avec le public, vous libèrent de la gêne et de la timidité. Cours préparé par des experts et adapté aux LOIS de la PROVINCE de QUÉBEC. Après seulement 6 mois, vous recevez votre certificat.

SERVICE DE PLACEMENT GRATUIT

Sans obligation de votre part

TELEPHONEZ POUR RENDEZ-VOUS A 729-3786

ou postez ce coupon:
Institut Lafontaine Inc. 3258 est, rue Bélanger,
Montréal, P.Q.

NOM
ADRESSE
VILLE TEL.
COMTE AGE

Robert B. LAFRENIERE

Avocat

de
**LAFRENIERE, COSSETTE,
LOUBIER & BOUDREAU**

67, rue Buade, Qué.

524-8200 — 524-8303

M. Louis Tardif

AVOCAT

de
Verge et Tardif

935, St-Joachim, Québec 4

Tél.: 524-1056

PIERRE Beaulieu d. o.

VERRES de CONTACT
LUNETTES

529 Boul. Charest-Est, Qué.

(Face à la Cie Paquet)

Téléphone: 529-9351



**Mallets
d'AUTOS
Mallets
d'AVIONS**

Mallets de tous genres de qualité supérieure. Nous sommes en mesure de vous assurer pleine satisfaction.



266, St-Paul, Québec, 522-6408



Sports
en
Coulisse

Par Jacques Revelin

L'orgueilleux Philémon va chanter bien haut qu'il a blanchi les As



Non satisfaits d'avoir infligé le premier revers de la saison aux As de Québec, le 1er novembre dernier, Phil Watson et ses Blasons ont enfoncé une autre glaive dans le cœur de "Boum Boum" Geoffrion, hier soir, en faisant subir à son club le premier blanchissage de l'hiver. Cet échec rend plus cruels les mauvais effets d'une désolante tradition que respectent malgré eux les porte-couleurs de la vieille capitale, depuis leur premier passage à Buffalo, en perdant presque systématiquement toutes leurs joutes disputées le dimanche soir à l'étranger. Hier soir, pourtant, les As n'ont pas si mal joué, semble-t-il, mais c'est en vain qu'ils ont tenté d'écarter leur malchance dominicaine et c'est encore avec une victoire et une défaite qu'ils reviennent aujourd'hui à Québec.

Philémon, qui se vante sans vergogne, et parfois sans raison, pour cette fois clamer aux quatre vents les mérites de l'exploit accompli hier par son équipe en soulignant qu'aucun club avant le "sien" n'avait réussi à faire encaisser un blanchissage à Bernard Geoffrion, depuis son entrée dans la carrière d'instructeur. Pour Watson, ce triomphe "sans bavure" de 6-0 compte double, car en plus de lui rapporter deux points, il va enjoliver pendant plusieurs jours ses grandiloquentes tirades aux journalistes de Buffalo.

Pour les As, par contre, ce revers épaissit le mystère rendant toujours plus incompréhensibles leurs habituels échecs à l'étranger le dimanche soir, car cette fois, il est impossible d'invoquer la fatigue d'un long voyage pour expliquer cette défaite puisqu'ils avaient joué la veille à Cleveland, soit à courte distance de Buffalo, alors que les Blasons devaient revenir de la lointaine ville de Springfield après avoir fléchi par 5-4 devant les Indiens.

Pourquoi donc alors les Québécois ne parviennent-ils pas à gagner au moins de temps à autre le dimanche soir ? Pur hasard, sans doute. Une telle déduction serait trop simple. Il doit y avoir une raison, mais laquelle ? Ces défaites répétées suivant presque chaque fois une victoire faiblissent peut-être que l'enthousiasme des As baisse dès qu'un triomphe les assure de ne pas rentrer "bredouilles" à Québec. En gagnant le samedi soir ils ont cette garantie et c'est avec une tiède ambition qu'ils abordent la rencontre du dimanche soir. Est-ce la raison principale des demi-succès de leurs voyages ? On peut le supposer ou chercher d'autres motifs comme Geoffrion qui, la semaine passée, nous avait fait pas comprendre encore pourquoi ses joueurs ne parviennent pas à décrocher deux gains aux Etats en l'espace de 24 heures.

Bobby a six buts de retard sur le "Rocket" actuellement

Avant oublié de prendre note que la joute prévue hier soir entre les Canadiens et les Bruins à Boston avait été remise au 11 février, nous écrivions samedi qu'il était fort douteux que l'équipe de la métropole perde le premier rang du classement de la LNH en fin de semaine. C'est pourtant ce qui est arrivé. Battus au Forum par les Rangers qui devaient s'effondrer complètement le lendemain à New York, devant les Leafs, les protégés de Toe Blake n'ont pas eu l'occasion de se ressaisir hier et, comme les Black Hawks ont maîtrisé deux fois les Wings, ce sont eux qui trônent aujourd'hui au sommet du classement qu'ils défendront encore demain soir, même s'ils s'inclinent devant les Leafs à Toronto.

Bobby Hull n'est pas le seul à avoir facilité cette ascension des Hawks mais l'autre deuxième but qu'il a enregistré samedi après-midi l'ont évidemment mis davantage en évidence. En 37 parties il en a donc enfilé 35. Quand Maurice Richard a établi son record de 50-50 il en avait déjà 41 à son crédit à la 37e rencontre. Il ne lui reste plus que 13 joutes pour compter les 16 buts indispensables pour surclasser le "Rocket". C'est dans un mois, soit mercredi soir le 10 février, à Chicago, que les Eperviers disputeront le cinquantième duel de la présente saison contre les Red Wings. Où en sera Bobby ce jour-là ?

EN SOUPLESSE...

Wayne Hicks va-t-il se réveiller bientôt ? Après avoir conservé le premier rang des compteurs de la ligue Américaine depuis l'ouverture de la saison il vient de dégringoler en troisième position et risque même de descendre beaucoup plus bas très prochainement. Son coéquipier Terry Gray l'a même dépassé en devenant le meilleur compte de francs buts du club local.

Pas moins de 69 équipes peuvent prendre part au prochain championnat de la ligue de hockey de la soirée du vendredi 19 février pour s'achever le 27 du même mois. Les Torontois seront encore plus redoutables cette année car un nombre accru de onze équipes représentant la ville reine et les environs sont attendus à Québec. Certains organisateurs du tournoi pensent déjà à celui de 1967 et souhaitent faire venir dans la vieille capitale une équipe de province canadienne à l'occasion du centenaire de la Confédération. Voilà un intéressant projet qui mérite de se concrétiser.

Certains vœux du nouvel an tardent à se réaliser. Les clients réguliers de la Régie des Alcools attendent toujours en effet la problématique réouverture des comptoirs de l'ancienne Commission des Liqueurs et, d'autres part, les skieurs tout comme certains hôteliers supplient toujours le ciel de leur expédier au plus vite quelques pieds de neige. Il y aura hélas toujours quelqu'un d'insatisfait ici-bas.

Alors que l'avenir du Tour du St-Laurent cycliste est fortement compromis, certaines personnes découvrent encore de bons motifs pour accomplir d'agréables voyages en Europe afin, dit-on, d'améliorer les relations "extérieures" de cette classique souffrant d'un sérieux malaise "intérieur". Après les deux présumés organisateurs du Tour 65, voici en effet que le président de l'Association Cycliste Canadienne s'est subventionné un petit tour d'Europe pour aller lui aussi "parler" du cyclisme canadien en général et du Tour du St-Laurent en particulier aux dirigeants de ce sport, outre-mer. Quels avantages retireront les coureurs de "cheznous" de ces voyages de bonne entente ? A ceux de Québec, en tous cas, nous recommandons fortement de s'intéresser surtout désormais au patinage de vitesse.

Après avoir gagné samedi les As ont ENCORE perdu dimanche

Ils se font blanchir par surcroît pour la première fois par "Philémon"

BUFFALO (PA) — Ed Chadwick a enregistré son quatrième blanchissage de la saison hier alors que les Blasons de Buffalo ont écarté les As de Québec 6-0 dans la ligue Américaine de hockey. C'était le 1er blanchissage subi par les As cette saison. Il a effectué 25 arrêts contre les 22 de Lorne Worsley, des As.

Chadwick est revenu complètement le match après avoir été atteint à la joue par un lancer alors qu'il ne restait que 2:34 minutes de jeu.

Pat Hannigan a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts alors que ceux-ci ont profité de trois jeux de puissance pour compter en plus d'enregistrer un autre but avec un homme au pénultième.

Hank Ciesla, Ray Cullen, Billy Dea et Len Lunde ont complété le total des vainqueurs.

SOMMAIRE
Première période
1-Buffalo, Ciesla

ARRÊTS
Worsley 22, 10-22
Chadwick 25, 9-22
Assistance : 5.500.

CLEVELAND (Spéciale) — Terry Gray a marqué ses 18e et 19e buts de la saison pour mener les As de Québec à un gain de 4 à 2 à Cleveland samedi. Le jeu fut assez partagé comme l'indique le nombre d'arrêts: 31 par Worsley et 29 par Wakely.

Bryan Watson avec son premier but de la saison et Ed Hoekstra furent les autres compteurs des As alors que Bob Courcy et Fred Glover marquaient les buts des Barons.

C'était la 3e victoire des Québécois en autant de visites en Ohio, et leur 4e en 5 rencontres contre les Barons. L'arbitre déclara 10 mineurs en plus d'une mauvaise conduite à Bob Ellett.

SOMMAIRE
Première période
1-Cleveland, Courcy

ARRÊTS
Worsley 31, 10-31
Wakely 29, 9-29
Assistance : 4.871.

Les Clippers ont rendu service aux As avant de monter à Québec

BALTIMORE (PA) — Les Clippers de Baltimore ont vaincu les Américains de Rochester 3-1 dans la ligue Américaine de hockey hier soir.

Le revers a mis fin à une série de sept gains consécutifs pour les Américains, meneurs de la division Ouest, tandis que Baltimore reprenait le troisième rang de la division Est, sur un pied d'égalité avec Springfield.

Ed Litzenberger a ouvert le pointage au profit des visiteurs, mais Harry Pidhirny a égalé les chances moins d'une minute plus tard et Ken Schinkel a compté le but victorieux, également dans la deuxième période.

Ted Taylor a complété le pointage au début du dernier engagement.

SOMMAIRE
Première période

ARRÊTS
Worsley 31, 10-31
Wakely 29, 9-29
Assistance : 4.871.

Gains des Royaux de Sorel et des Alouettes de St-Jérôme

ST-JEROME (P.C.) — Claude Guénette a conduit les Alouettes de St-Jérôme à un gain de 5-2 sur les Eperviers de Thérford Mines avec une poussée de quatre buts dans la ligue Provinciale junior hier.

Richard Sarrazin a complété le total des vainqueurs tandis que Michel Rouleau et Clément Boudreau complétaient pour les vaincus.

X X X

SOREL (P.C.) — Les Royaux de Sorel ont triomphé des Reds de Trois-Rivières 6-5 en supplémenaire dans la ligue Provinciale junior hier.

Denis Mercier a réussi le true du chapeau au profit des vainqueurs, dont les autres compteurs ont été Jacques Goulet, Richard Lafrance et Roch Latour.

André Hinse et Jacques Abram y sont allés de deux buts chacun pour les visiteurs, tandis que Michel Cormier a complété le total.

CLEVELAND (PA) — Brian Kilrea a compté les deux buts et le gardien Jacques Caron a enregistré son deuxième blanchissage de la saison hier alors que les Indiens de Springfield ont triomphé 2-0 des Barons de Cleveland dans la ligue Américaine de hockey.

Kilrea a réussi ses deux buts au cours de la dernière reprise, le deuxième sur un jeu de puissance.

Caron a effectué 33 arrêts dans cette rude partie marquée par une bataille entre le joueur-pilote des Barons, Fred Glover, et les Indiens Yves Locas et Barclay Plager.

Les Barons en étaient à leur 8e revers consécutif.

SOMMAIRE
Première période
AUCUN BUT

ARRÊTS
Worsley 31, 10-31
Wakely 29, 9-29
Assistance : 4.871.

Castors banlam

Bienville 1 — Castors Banlams 2
Aucun point
Punitions : Langlais, Chevrier et Belanger 1:35. Mercier et Boucher 2:40.

Deuxième période
Aucun point
Punitions : Belanger et Rodrigue 4:12, Rodrigue et Rodrigue 7:12, Simard 9:50, Lepage 13:35, Therrien 14:20, Belanger 14:35.

Troisième période
1-Castors, Chouinard 3:05
2-Bienville, Langlais 10:25
3-Castors, Grégoire 10:25
(Samson, Lepage) 13:40
4-Castors, Paquet (Chouinard, Julien) 14:51
Punitions : Grégoire et Gosselin 11:28.

Castors pee wee

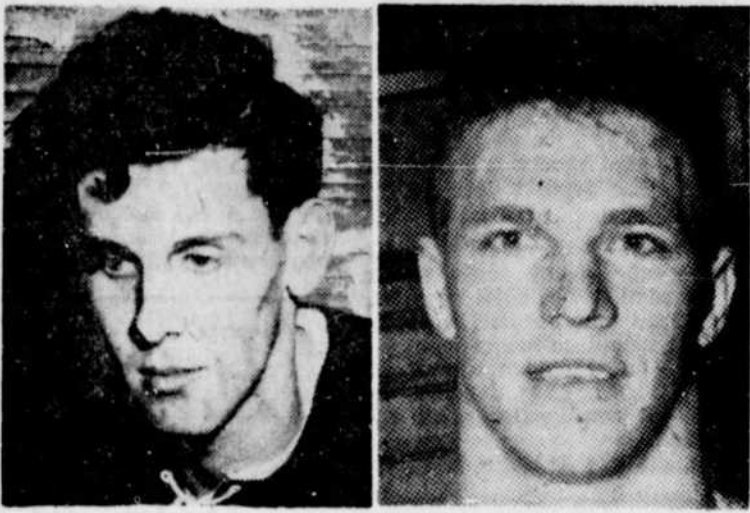
CHLN Trois-Rivières 1, Castors 8
Première période
1-Castors, D. Fortin 6:23
2-Castors, R. Richard 9:06
3-Castors, R. Glode (Richard) 9:38
4-Castors, R. Giroux (Grenier, Lepage) 13:05
Punitions : B. Street 6:23
Deuxième période
1-Castors, R. Boucher (Giroux, Richard) 4:24
2-Castors, L. Lepage 13:22
3-Castors, J. Richard (Glode) 13:35
4-Castors, G. Grenier (Lepage, Dost) 13:55
5-Castors, G. Grenier (Lepage, Dost) 13:55
Punition : Giroux 7:35.

Rallye d'hiver

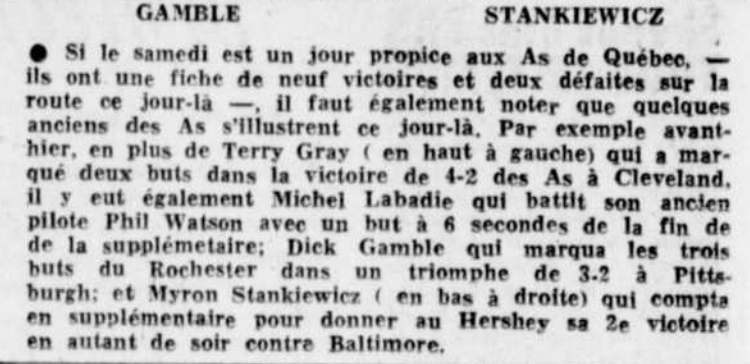
Le club de voitures-sport Cert-Québec tiendra son rallye d'hiver dimanche prochain. La distance de 100 milles devrait être couverte en trois ou quatre heures. Chânes et pelles sont suggérées. Les inscriptions se feront entre 9 h. 30 et 10 h. 30 du matin au garage Conrad Bernier, 1235 St-Vallier Ouest. Entrentemps, il y aura assemblée du club mercredi.



GRAY



GAMBLE



STANKIEWICZ

Si le samedi est un jour propice aux As de Québec, — ils ont une fiche de neuf victoires et deux défaites sur la route ce jour-là — il faut également noter que quelques anciens des As s'illustreront ce jour-là. Par exemple, au manoir, en plus de Terry Gray (en haut à gauche) qui a marqué deux buts dans la victoire de 4-2 des As à Cleveland, il y eut également Michel Labadie qui battit son ancien pilote Phil Watson avec un but à 6 secondes de la fin de la supplémenaire; Dick Gamble qui marqua les trois buts du Rochester dans un triomphe de 3-2 à Pittsburgh; et Myron Stankiewicz (en bas à droite) qui compta en supplémenaire pour donner au Hershey sa 2e victoire en autant de soir contre Baltimore.

Sommaires de samedi dans l'Américaine

A SPRINGFIELD
Première période
1-Buffalo, Hannigan (Lunde, Stratton) 3:16
2-Buffalo, Lunde 13:38
3-Springfield, Rolfe (Foley, Locas) 16:56
Punitions : Lunde 2:30, Van Impe 4:22, Côté 12:27
Deuxième période
1-Buffalo, Rolfe (Hannigan, Wilson) 2:20
2-Springfield, Rolfe (Foley) 19:30
3-Buffalo, Van Impe (Stanfield, Lunde) 19:30
Punitions : Cullen 13:08, Locas 17:50

Troisième période
1-Buffalo, Rolfe (Hannigan, Wilson) 2:20
2-Springfield, Rolfe (Foley) 19:30
3-Buffalo, Van Impe (Stanfield, Lunde) 19:30
Punitions : Cullen 13:08, Locas 17:50

ARRÊTS
Worsley 31, 10-31
Wakely 29, 9-29
Assistance : 4.871.

A HERSCHEY
Première période
1-Buffalo, Hannigan (Lunde, Stratton) 3:16
2-Buffalo, Lunde 13:38
3-Springfield, Rolfe (Foley, Locas) 16:56
Punitions : Lunde 2:30, Van Impe 4:22, Côté 12:27
Deuxième période
1-Buffalo, Rolfe (Hannigan, Wilson) 2:20
2-Springfield, Rolfe (Foley) 19:30
3-Buffalo, Van Impe (Stanfield, Lunde) 19:30
Punitions : Cullen 13:08, Locas 17:50

Troisième période
1-Buffalo, Rolfe (Hannigan, Wilson) 2:20
2-Springfield, Rolfe (Foley) 19:30
3-Buffalo, Van Impe (Stanfield, Lunde) 19:30
Punitions : Cullen 13:08, Locas 17:50

ARRÊTS
Worsley 31, 10-31
Wakely 29, 9-29
Assistance : 4.871.

A PITTSBURGH
Première période
1-Rochester, Gamble (Litzenberger, Asmundson) 8:50
2-Pittsburgh, Hall (Toppanzi, Harris) 14:10
Punitions : Hillman 2:50, Erickson 5:10, Asmundson 9:14, Armstrong 12:38, Maroon 16:45
Deuxième période
1-Rochester, Gamble (Litzenberger, Asmundson) 8:50
2-Pittsburgh, Hall (Toppanzi, Harris) 14:10
Punitions : Hillman 2:50, Erickson 5:10, Asmundson 9:14, Armstrong 12:38, Maroon 16:45

Troisième période
1-Rochester, Gamble (Litzenberger, Asmundson) 8:50
2-Pittsburgh, Hall (Toppanzi, Harris) 14:10
Punitions : Hillman 2:50, Erickson 5:10, Asmundson 9:14, Armstrong 12:38, Maroon 16:45

ARRÊTS
Worsley 31, 10-31
Wakely 29, 9-29
Assistance : 4.871.

Hockey interuniversitaire

GUELPH (P.C.) — Les Gais de Queen ont vaincu les Redmen de Guelph 9-5 dans la ligue interuniversitaire samedi.

Le trio John Van Brunt, Bob Pond et Larry Jones a amassé 16 points, dont le truc du chapeau par Van Brunt et deux buts par Jones et Pond chacun.

Jim Young et Bill Cunningham ont complété le total des vainqueurs, John Roxborough, avec deux buts, Len Hawkins, Norm Elder et Dave Pallett ont réussi les buts des Redmen.

Première période
1-Guelph, Elder (Mavlin, Have) 3:34
2-Queen, Young (Mavlin, Van Brunt) 4:10
3-Guelph, Pallett (Larson) 5:24
4-Queen's, Pond Jones (Van Brunt) 9:37
Punitions : Cunningham 1:59, Mitchell, mineure, mauvaise conduite 4:26, Jones 11:00, Pallett, 14:22

Deuxième période
1-Queen's, Pond Jones (Van Brunt) 9:37
2-Queen's, Young (Mavlin, Van Brunt) 4:10
3-Guelph, Pallett (Larson) 5:24
4-Queen's, Pond Jones (Van Brunt) 9:37
Punitions : Cunningham 1:59, Mitchell, mineure, mauvaise conduite 4:26, Jones 11:00, Pallett, 14:22

Troisième période
1-Queen's, Pond Jones (Van Brunt) 9:37
2-Queen's, Young (Mavlin, Van Brunt) 4:10
3-Guelph, Pallett (Larson) 5:24
4-Queen's, Pond Jones (Van Brunt) 9:37
Punitions : Cunningham 1:59, Mitchell, mineure, mauvaise conduite 4:26, Jones 11:00, Pallett, 14:22

ARRÊTS
Worsley 31, 10-31
Wakely 29, 9-29
Assistance : 4.871.

DUNDAS, Ont. (P.C.) — Les Marins de McMaster ont triomphé du McGill 6-4 dans la ligue interuniversitaire samedi soir.

Bill Kennedy et Dave Lesson y sont allés de deux buts chacun au profit des vainqueurs, dont les autres compteurs ont été John Savage et John Didiana.

Bert Halliwell a compté à deux reprises en faveur des Redmen, dont les autres buts furent réussis par Skip Turner et Al Bloomer.

Première période
1-McGill, Kennedy (Lesson, Savage) 3:05
2-McGill, Halliwell (Lesson, Savage) 3:05
3-McGill, Halliwell (Lesson, Savage) 3:05
4-McGill, Halliwell (Lesson, Savage) 3:05
5-McGill, Halliwell (Lesson, Savage) 3:05
6-McGill, Halliwell (Lesson, Savage) 3:05
7-McGill, Halliwell (Lesson, Savage) 3:05
8-McGill, Halliwell (Lesson, Savage) 3:05
9-McGill, Halliwell (Lesson, Savage) 3:05
10-McGill, Halliwell (Lesson, Savage) 3:05

ARRÊTS
Worsley 31, 10-31
Wakely 29, 9-29
Assistance : 4.871.

BILLES DE SAISON et billets LI-BRES dans Dépôt, jusqu'à 1 h. demain. Au COLISEE jusqu'à 5 h., aujourd'hui et demain. Contrôle ouvert à 7 h. demain soir. Adm. \$1.00 — Ent. \$0.50

LIGUE AMERICAINE de Hockey
19ème joute de la cédule
MARDI 8.15 P.M.
★ BALTIMORE ★
★ AS de QUEBEC ★

RES. : Loges \$3.00
Mezz. (4 prem. R.) \$2.50
(4 Dern. R.) \$2.00
ADM. GEN. : 3e Balcon \$1.00
2e Balcon \$0.50
1er Balcon \$0.25
Adm. \$1.00 — Ent. \$0.50

Les Bears essuient une défaite après une bonne tempête de neige

PROVIDENCE (PA) — Les Bears de Hershey se sont fait attendre dimanche soir pour la joute de la Ligue Américaine de hockey contre les Reds de Providence après que l'autobus qui les transportait a été retardé durant 12 heures par une tempête de neige. Les Bears ont battu Providence 6-4 devant les Reds.

SOMMAIRE
Première période
1-Providence, Bartlett (Brilliant, Gilbert) 10:03
2-Providence, Rastler (Corcoran, MacQueen) 11:31
Punitions : Corcoran 4:35, Barber 11:50
Deuxième période
1-Providence, Rastler (Brilliant, Gilbert) 10:03
2-Providence, Rastler (Corcoran, MacQueen) 11:31
Punitions : Corcoran 4:35, Barber 11:50
Troisième période
1-Providence, Rastler (Brilliant, Gilbert) 10:03
2-Providence, Rastler (Corcoran, MacQueen) 11:31
Punitions : Corcoran 4:35, Barber 11:50

ARRÊTS
Worsley 31, 10-31
Wakely 29, 9-29
Assistance : 4.871.

Ligue Intermédiaire
Rest. Balladins 5, Barons St-Malo 4
Première période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25
Deuxième période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25
Troisième période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25

ARRÊTS
Worsley 31, 10-31
Wakely 29, 9-29
Assistance : 4.871.

Ligue Intermédiaire
Rest. Balladins 5, Barons St-Malo 4
Première période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25
Deuxième période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25
Troisième période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25

ARRÊTS
Worsley 31, 10-31
Wakely 29, 9-29
Assistance : 4.871.

Ligue Intermédiaire
Rest. Balladins 5, Barons St-Malo 4
Première période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25
Deuxième période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25
Troisième période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25

ARRÊTS
Worsley 31, 10-31
Wakely 29, 9-29
Assistance : 4.871.

Ligue Intermédiaire
Rest. Balladins 5, Barons St-Malo 4
Première période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25
Deuxième période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25
Troisième période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25

ARRÊTS
Worsley 31, 10-31
Wakely 29, 9-29
Assistance : 4.871.

Ligue Intermédiaire
Rest. Balladins 5, Barons St-Malo 4
Première période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25
Deuxième période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25
Troisième période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25

ARRÊTS
Worsley 31, 10-31
Wakely 29, 9-29
Assistance : 4.871.

Ligue Intermédiaire
Rest. Balladins 5, Barons St-Malo 4
Première période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25
Deuxième période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25
Troisième période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25

ARRÊTS
Worsley 31, 10-31
Wakely 29, 9-29
Assistance : 4.871.

Ligue Intermédiaire
Rest. Balladins 5, Barons St-Malo 4
Première période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25
Deuxième période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25
Troisième période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25

ARRÊTS
Worsley 31, 10-31
Wakely 29, 9-29
Assistance : 4.871.

Ligue Intermédiaire
Rest. Balladins 5, Barons St-Malo 4
Première période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25
Deuxième période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25
Troisième période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25

ARRÊTS
Worsley 31, 10-31
Wakely 29, 9-29
Assistance : 4.871.

Ligue Intermédiaire
Rest. Balladins 5, Barons St-Malo 4
Première période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25
Deuxième période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25
Troisième période
1-Baronnet, C. Courteau (Garnier, Londe) 3:40
2-Baronnet, R. Biais (Vallières) 8:15
Punition : J. Dufour 4:25

ARRÊTS
Worsley 31, 10-31
Wakely 29, 9-29
Assistance : 4.871.

LES HAWKS PASSENT EN TÊTE ET LES WINGS GLISSENT AU 4^e RANG

Bobby Hull a récolté deux autres buts

CHICAGO (P.A.) — Grâce à une poussée de trois buts à la première période, les Black Hawks de Chicago ont vaincu les Red Wings de Detroit 3-2 hier soir. La victoire, la deuxième des Hawks aux dépens des Wings en fin de semaine, a permis à Chicago de devancer les Canadiens de Montréal en tête du classement. Par contre, les Wings sont tombés au quatrième rang, derrière les Leafs de Toronto.

Pierre Pilote, avec deux buts, et Dennis Hull ont d'abord donné une avance de 3-0 aux locaux dès la première période, mais les Wings ont profité de deux jeux de puissances pour réduire la marge à 3-2 au deuxième engagement grâce à Ron Murphy et Gordie Howe.

Les visiteurs ont dominé dans la dernière reprise, où ils ont eu l'avantage numérique à deux occasions, mais n'ont pu prendre Glenn Hall en défaut.

Ed Joyal a même compté dans cette reprise, mais l'arbitre Ashely a refusé le but sous prétexte que Al MacNeil, du Chicago, et Larry Jeffrey en étaient venus aux coups au centre de la patinoire. Bill Gadsby a échappé d'une mauvaise conduite lors de l'argument qui a continué de protester.

Deux autres batailles ont éclaté dans la dernière période, dont l'une impliquant pilote et Ted Lindsay, qui s'en sont tirés avec des mineures.

SOMMAIRE

LIGUE AMÉRICAINNE									
Division	EST	OUEST	P	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	40	21	12	12	13	33			
Hershey	39	21	10	2	138	115	44		
Baltimore	37	14	20	3	129	114	31		
Pittsburgh	36	14	22	3	112	144	31		
Providence	37	13	23	1	101	138	27		
LIGUE NATIONALE									
Division	EST	OUEST	P	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	39	26	11	2	139	101	34		
Montréal	37	21	13	3	132	103	45		
Toronto	36	19	10	7	112	90	45		
Détroit	35	17	13	9	109	85	28		
New York	39	12	19	8	91	119	32		
Boston	37	9	24	4	83	127	22		
LIGUE JUNIOR A DU QUÉBEC									
Division	EST	OUEST	P	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Jérôme	26	21	3	0	146	73	42		
Victoriaville	26	17	9	0	139	89	24		
Theftford	24	12	0	101	85	28			
Québec	26	12	14	0	109	119	34		
Sorel	26	11	15	0	171	162	26		
T-Rivières	26	3	23	0	86	162	6		
LIGUE INTERMÉDIAIRE									
Division	EST	OUEST	P	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	5	4	1	0	32	22	8		
Montréal	6	3	1	2	38	25	8		
Quebec	5	3	2	0	18	17	7		
Waterloo	5	3	1	3	1	26	30	3	
Laval	5	1	4	0	29	48	2		
McGill	5	0	5	0	29	48	2		
Guelph OAC	5	0	5	0	13	32	0		
LIGUE JUNIOR SPÉCIALE									
Division	EST	OUEST	P	G	P	N	PP	PC	Pts
Can. Tira R	25	16	6	3	107	62	35		
Qué-Ouest	24	12	10	2	123	103	28		
Montréal	25	10	9	6	107	111	26		
Lévis	24	10	9	5	99	95	25		
LIGUE INTERMÉDIAIRE									
Division	EST	OUEST	P	G	P	N	PP	PC	Pts
Lévis	12	19	3	0	62	33	30		
Baldwin	15	8	6	1	72	72	17		
Duro Glass	13	4	9	0	59	47	16		
S.D.	13	6	8	1	59	62	13		
St-Marie	11	6	4	1	39	33	13		
St-Malo	12	1	13	1	37	95	9		
LIGUE PROGRESSION									
Division	EST	OUEST	P	G	P	N	PP	PC	Pts
Castors	8	1	2	4	33	33	12		
Louisa	8	4	2	1	21	28	5		
Algies	8	3	4	1	34	33	7		
Bulldogs	8	2	6	0	35	39	4		

Compteurs L.N.H.

	B	A	Pts
Bobby Hull, Chi.	35	22	57
Mikita, Chi.	13	32	45
Ullman, Dét.	19	19	38
Esposito, Chi.	14	20	34
Provost, Mtl	13	21	34
Howe, Dét.	12	22	34
Pilote, Chi.	5	28	33
Rousseau, Mtl	8	22	30
Goyette, N. Y.	8	22	30

Les étoiles de la ligue pee wee Québec-District ont été choisies

La ligue pee-wee Québec-District a fait connaître samedi lors d'un lunch tenu au Patro Rec-Amador le palmarès de sa première saison d'opérations et le choix des 16 joueurs qui porteront les couleurs des Lions de Québec dans le prochain tournoi international de hockey pee-wee.

L'Union des Carrières a remporté le trophée Jos Ferland-Pat Mercier pour le championnat des éliminatoires et le trophée Simpson-Sears, emblème du championnat de la saison régulière. Le Ratté Tire s'est mérité le trophée des Sports de Québec comme l'équipe la plus progressive. André Labarre se mérita le championnat des compteurs et le trophée Supernet, alors qu'Yves Sabourin décrocha le trophée

Nap Côté, attribué au joueur jugé le plus utile à son équipe. Le meilleur gardien de buts, Gaétan Ouellet, a reçu le trophée Québec Sporting Goods.

Le gérant général, Roger Hamel, a annoncé que l'équipe d'étoiles avait été choisie selon un système de points attribués durant la saison régulière et les éliminatoires. L'Union des Carrières et le Ratté Tire ont fourni chacun cinq joueurs, le Supernet quatre et le Marquette deux. Voici la liste des élus, telle que communiquée par l'instructeur Marcel Larochelle:

Gardiens de buts: Gaétan Ouellet, Jacques Renaud. Défenses: Richard Blet, Gilles Thériault, Jacques Lavoie, Claude Renaud.

Centres: Yves Sabourin, Richard Roy, André Labarre, Pierre Faucher.

Ailiers gauches: Daniel Drolet, Pierre Dion, Pierre Larochelle.

Ailiers droits: Serge Larochelle, Philippe Maheu, Jacques Noël.

L'entraîneur de l'équipe sera Gilles Hamel. Les Lions sont inscrits au tournoi international de Québec et au tournoi provincial de Trois-Rivières. Ils disputeront une demi-douzaine d'exhibitions avant ces tournois.

Enfin, renforcé de cinq joueurs, représentera le district de Québec aux éliminatoires de la Q.M.H.A.



Voici l'équipe de l'Union des Carrières qui a remporté le championnat de la saison et des éliminatoires de la ligue pee-wee Québec-District. Les jeunes protégés de Roger Hamel reçoivent ici le trophée Cloutier-Mercier. Ils représenteront Québec aux éliminatoires de la Q.M.H.A. et cinq de leurs joueurs ont été choisis dans l'équipe des Lions de Québec en vue du tournoi international de hockey pee-wee. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)



Hicke remercie par un tour du chapeau ceux qui l'ont échangé

MONTREAL (P.C.) — Lorsque Billy Hicke est passé aux Rangers, le pilote Red Sullivan était d'avis que le joueur s'adapterait bien au style des siens et c'est ce qui s'est produit.

On sait qu'il a conduit les Rangers à un gain de 6-3 sur les Canadiens samedi soir avec un truc du chapeau. "Tout arrive ensemble", a déclaré Hicke qui n'avait pas encore compté cette saison. "Ainsi, tout allait pour le mieux ce soir". Hicke a admis n'avoir jamais connu une telle soirée auparavant dans la LNH; il en était à son premier tour du chapeau.

Un autre ex-Canadien, Jacques Plante, a prétendu

que quelqu'un n'appréciait pas son travail pour les Rangers, "car on a lancé un rat mort dans ma direction".

Plante a brillé pendant le match même s'il a été blessé à la dernière période, une jambe le faisait souffrir à la suite d'une mêlée devant ses filets. Il s'en est tout de même mieux tiré que son coéquipier Jim Neilson qui a subi une blessure à l'épaule au second engagement, laquelle le tiendra à l'écart du jeu environ 10 jours.

Chez les Canadiens, le pilote Toe Blake était de fort mauvaise humeur en déclarant:

"Nous semblons incapables de l'emporter à moins que Hodge ne connaisse une performance phénoménale".



Si Bobby Hull a marqué 35 buts en 38 joutes, ce n'est pas seulement dû à son talent extraordinaire ou à la chance. On voit ici quelle ardeur il met sur son lancer même en pratique. (Téléphoto U.P.I.)

Hull, Hicke et Stenkowski se sont mis en vedette samedi

Par la PRESSE CANADIENNE Billy Hicke a mis à une disette de buts avec un truc du chapeau qui a conduit les Rangers de New York à un gain de 6-3 sur ses anciens coéquipiers, les Canadiens de Montréal, samedi soir.

Vic Hadfield, Hicke et Bob Nevin ont d'abord donné une avance de 3-0 aux visiteurs à la première période, mais les Canadiens ont égalé les chances dans la seconde grâce à Robert Rousseau, John Ferguson et Ralph Backstrom.

Hicke et Phil Goyette ont reporté la marge à 5-3 au début du dernier engagement, mais

les locaux sont encore revenus de l'arrière par l'entremise de Backstrom et Larose. Hicke ensuite assuré la victoire aux siens.

SOMMAIRE

Première période									
1-New York, Hadfield (10)	Angott, Neilson	2:23							
2-New York, Nevin (8)	(Marshall, Ingard)	5:18							
3-New York, Hicke (1)	(Ratelle)	18:27							
Deuxième période									
4-Montréal, Ferguson (8)	(Larose, Backstrom)	2:30							
5-Montréal, Rousseau (8)	(Tremblay)	13:14							
6-Montréal, Backstrom (13)	(Rousseau, Laperrière)	18:01							
Punitions: Laperrière 5:13, Nevin 11:09, Larose 12:14, Ferguson, Plante, purgé par Henry 14:47, Rousseau 15:35, Gilbert 16:24, Hicke 16:33.									
Troisième période									
7-New York, Hicke (2)	(Hadfield)	3:59							
8-New York, Goyette (9)	(seul)	6:38							
9-Montréal, Backstrom (14)	(Tremblay, Larose)	7:31							
10-Montréal, Larose (11)	(Ferguson, Backstrom)	8:40							
11-New York, Hicke (3)	(Hadfield, Balon 1:29, Cahon 7:20, Larose, Brown 15:39)								
ARRETS									
Plante	9	10	10-29						
Hodge	8	9	9-27						
Assistance: 12.785.									

Coquetel sportif

HOCKEY
MONTREAL P.C. — On enlèvera le plâtre à la jambe de Jean Béliveau lundi et on croit qu'il pourra rejoindre les Canadiens en fin de semaine prochaine. On lui a couvert le genou d'un plâtre il y a une dizaine de jours, à la suite d'une blessure subie lors d'un match contre les Rangers le 23 décembre.

SAUTS EN SKI
BEAR MOUNTAIN, N.Y. — Jacques Charland, de Trois-Rivières, a remporté le championnat du New Jersey samedi avec des sauts en ski de 138 et 142 pieds pour 204,3 points. Son deuxième saut s'est avéré le meilleur enregistré cette saison.

PATINAGE
TORONTO P.C. — L'Association canadienne de patinage artistique alimentera présenter les championnats mondiaux au Canada, en 1967. Elle en a fait la demande à l'Association internationale. De plus, elle sera promoteur d'une tournée de meilleurs patineurs mondiaux à travers le pays après les championnats de Colorado Springs au début de mars.

AUTOMOBILE
AUCKLAND A.F.P. — Le pilote britannique Graham Hill, champion du monde des conducteurs 1962, a remporté, sur le circuit de 3km 540, de Pukekohe, le 12^e Grand Prix de Nouvelle-Zélande. Cette course, de laquelle fut éliminé dès le second tour l'Écossais Jim Clark, fut marquée par une nette domination des "Brahms" qui prirent les trois premières places.

HOCKEY
PRAGUE A.F.P. — Au cours de leur quatrième rencontre contre les Juniors de Tchécoslovaquie, l'équipe canadienne de hockey sur glace Lacombe Rockets a fait match nul 6-6.

BOXE
NEW YORK P.A. — Cassius Clay, champion mondial des poids lourds, a nié hier que Leon Amey, qui prétend avoir été battu par des membres des Black Muslims à Noël, était son secrétaire de presse.

FOOTBALL
LOS ANGELES P.A. — Johnny Unitas, Fran Tarkenton et Terry Barr ont conduit les Eagles de la Conférence de l'Ouest à un gain de 34-14 sur les Steelers de la Conférence de l'Est dans le bowl professionnel hier.

Tarkenton et Unitas ont dirigé les vainqueurs au quart tandis que Barr préparait deux de leurs touchés. Frank Ryan et Sonny Jurgensen n'ont pu briller contre la solide défense de l'Ouest.

LEAFS-BRUINS
La recrue Peter Stenkowski a conduit les Leafs de Toronto à un gain de 2-1 sur les Bruins de Boston samedi soir avec des aides sur les buts de Red Kelly et Jim Pappin.

Ab McDonald a privé Johnny Bower d'un blanchissage à 16:30 de la dernière période.

SOMMAIRE

Première période									
1-Toronto, Kelly (8)	(Pappin, Stenkowski)	17:09							
Punitions: Bower 8:43, Kennedy 11:39, Horton et Green 12:32, Baun 18:10.									
Troisième période									
2-Toronto, Pappin (7)	(Stenkowski, Brewer)	6:06							
3-Boston, MacDonald (4)	(Williams)	16:30							
ARRETS									
Johnston	8	6	8-19						
Bower	9	9	15-31						
Assistance: 14.237.									

CHICAGO - DETROIT
Bobby Hull a compté ses 34^e et 35^e buts de la saison samedi après-midi alors que les Black Hawks de Chicago ont vaincu les Red Wings 7-4 à Detroit.

Hull affiche maintenant un total de 57 points et a des chances de devenir le premier joueur de la LNH à amasser 100 points en une saison, en plus d'améliorer le record des 50 buts.

Stan Mikita a récolté un but et trois aides. Ken Wharram, Dennis Hull, Pierre Pilote et Bob Jarrett ont complété le total des vainqueurs.

Parker MacDonald, Ed Joyal.

LOS ANGELES (P.A.) — Le champion actuel Paul Harnay a pris les devants à la troisième ronde de l'omnium de Los Angeles, dont l'enjeu est \$70.000, hier, avec une tournée de 68, trois sous la normale, pour un total de 207 et une avance de deux coups.

Harnay accusait un retard d'un coup sur les meneurs Billy Casper et Dan Sikes avant la troisième ronde.

Sikes est demeuré au deuxième rang avec un 71 et un total de 209, tandis que Casper tombait au troisième rang en compagnie de Howie Johnson à 210.

Bobby Nicols suit avec un total de 211.

Sur un pied d'égalité à 212, on note George Knudson, de Toronto, Bob Rosburg, Jack McGowan, Julius Boros, Chris Blocker et Art Wall, fils.

Tony Lema a présenté un total de 213 et Ken Venturi, 217, tandis que le favori Arnold Palmer ne pouvait mieux que 215.

Bob Panasiuk a subi l'élimination samedi avec un total de 153.

Maurice Héroux enlève la 4^e ronde de qualification DOW

Maurice Héroux qui fut éliminé lors du programme télévisé "L'Heure des petites Quilles" dimanche dernier, a su reprendre sa revanche en venant remporter le titre de Champion dans le quatrième tournoi du Circuit Professionnel Dow tenu samedi le 2 janvier au Centre Durocher. Maurice, qui avait terminé au 2^e rang dans la ronde de qualification avec un total de 996 a joué de brillante façon dans la finale en ajoutant de 1041 pour un grand total de 2037. La lutte fut très contestée entre Maurice et un autre jeune quilleur qui promet beaucoup, Guy Bergeron qui termina au 2^e rang avec un total de 2028. André L'Heureux, gérant du Centre de Quilles St-Pascal, s'était tout particulièrement signalé dans la ronde de qualification en terminant au premier rang avec un total de 1077. Voici les résultats complets de ce quatrième tournoi:

5	Raymond Poulin, Beauce
6	Ray, Simard, Montmorency
7	Jean-L. Guillemette, Québec
8	Jacques Renaud, Loretteville
9	J.-Marc Rhéaume, St-Emile
10	André L'Heureux, Québec
11	Emile Poulin, Beauce
12	Yves Talbot, St-Emile
	Guy Bergeron, Québec — P



Alors que le casque était autrefois l'apanage de quelques athlètes qui, comme Warren Godfrey (à l'extrême droite) le portaient pour des raisons bien particulières, les As de Québec ont commencé une petite révolution en ordonnant à tous leurs athlètes de porter le protecteur de tête. Ici Léon Rochefort et Don Blackburn ne semblent nullement incommodés par les casques légers et aérés dans leur chasse au disque contre Pete Gogan.

(Photo L'Action, par Marcel Laforce)

Tous les joueurs de hockey devraient porter un casque protecteur selon Geoffrion

NEW YORK (P.A.) — Les dirigeants du hockey professionnel feront preuve d'intelligence le jour où ils exigeront que tous les joueurs portent un casque protecteur, prétend Bernard Geoffrion.

Geoffrion, ex-étoile de la ligue Nationale de hockey, est le pilote des As de Québec, qui ont commencé récemment à porter le casque.

Les As, qui dominent la division Est de la ligue Américaine de hockey, sont la première équipe, en plus d'une décennie, à exiger le casque protecteur. Yvan Cournoyer, des Canadiens, Pit Martin, du Detroit, ainsi que Red Kelly et Billy Harris, du Toronto, portent régulièrement le casque dans la LNH.

Chacun de mes protégés porte le casque depuis les deux dernières semaines", a dit Geoffrion. "C'est une très bonne chose et, si je recommençais ma carrière de nouveau, je serais le premier à en porter un".

DECISION

La décision des As a résulté de deux blessures à la tête des défenses Jim Morrison et John Hanna. Morrison a été le plus gravement atteint, subissant une fracture du crâne qui le tiendra à l'écart du jeu pendant deux mois.

"A la suite de ces blessures, quelques-uns de mes joueurs sont venus me dire qu'ils aimeraient porter des casques protecteurs", a ajouté Geoffrion. Puis, toute l'équipe a commencé à en porter, ce qui m'a rendu très heureux. Cela prend un peu de temps à s'accoutumer, mais ça en vaut la peine.

"En premier lieu, les amateurs ont semblé surpris de nous voir sauter sur la glace avec les casques, mais la plupart des commentaires ont été favorables jusqu'à maintenant."

HARVEY

Geoffrion a noté que Doug Harvey, l'ex-étoile de la LNH, avait été un des premiers à porter un casque lors des exercices. La plupart des casques sur le marché sont faits de plastique et se vendent entre \$5 et \$6.

"Je n'ai jamais subi de blessures graves à la tête personnellement", a précisé Geoffrion, "mais je me rappelle ce qui est arrivé à Lou Fontinato, dont la carrière a été terminée par une blessure au cou il y a deux ans."

"La blessure de Lou aurait pu être moins grave s'il avait porté un casque", a ajouté Geoffrion, ex-étoile de la ligue Nationale de hockey, "je me rappelle encore les blessures subies par Paul Meger, Gordie Howe et Elmer Lach".

BAILEY

Les Maple Leafs de Toronto furent la dernière équipe à porter le casque en groupe. Ils en recurent l'ordre au début des années 1930, à la suite d'une fracture du crâne qui la faillit coûter la vie à Ace Bailey, un ailier torontois.

Kings Clancy, défense des Leafs du temps et maintenant assistant gérant a rappelé à ce sujet: "Les casques étaient alors du genre de ceux du football, gros et lourds. La plupart des joueurs s'en débarrassèrent dès le premier match. Pour ma part, je ne l'ai porté que quelques minutes, car il m'empêchait de voir ce qui se passait. Aujourd'hui, les casques sont beaucoup améliorés. Plus légers et mieux aérés, ils ne vous font plus transpirer".

Terry Reardon, gérant général des Clippers de Baltimore, de la LAH, est également en faveur des casques protecteurs. "J'ai vu les As récemment et même s'il semblait étrange de les voir tous porter un casque, c'est une bonne chose. Je crois qu'on le rendra obligatoire très prochainement."

Les Tchèques s'inclinent une 2e fois devant l'équipe nationale du Canada

TORONTO (P.C.) — Un but de Roger Bourbonnais, à 13:55 de la dernière période, a donné un gain de 3-2 au Canada sur les Tchèques à leur dernier match lors de concours en tournée nord américaine.

Les Canadiens en étaient à leur deuxième victoire en quatre matchs entre les deux équipes, y compris le tournoi international de Colorado Springs.

Gary Dineen avait donné l'avance aux locaux à une seconde de la fin du premier engagement.

Les Tchèques ont profité de la fatigue des Canadiens en prenant une avance de 2-1 au second engagement par l'entremise de Kepak et Stan Priele.

Toutefois, les Canadiens ont semblé retrouver leur souffle pendant l'intermission et Al Johnson a égalé les chances à mi-chemin de la 3e reprise.

Trois des cinq buts réussis résultèrent de jeux de puissance, dont deux par les vainqueurs.

étaient fatigués", a noté Simpson. "Dineen, Broderick et Barry MacKenzie avaient joué la veille avec leurs équipes locales et ils évoluaient de nouveau avec une autre équipe."

"Si nous pouvions les entraîner ensemble à l'Université du

Manitoba, nous améliorerions notre tenue en tant qu'équipe nationale".

Simpson était d'avis que les Canadiens avaient connu une de leurs meilleures parties contre les Tchèques, qu'ils ont battus à deux reprises, à part un verdict nul et un revers.

Les Blues de Toronto alignaient un gardien de but "inélégible"

TORONTO (P.C.) — Le gardien Doug Dunning, des Blues de Toronto, a été déclaré inélégible pour évoluer dans la ligue Interuniversitaire hier. Dunning fréquente présentement le Collège d'Education de l'Ontario, après avoir acquis son diplôme à l'Université de New Hampshire le printemps dernier.

Les règlements de la ligue stipulent qu'un joueur, fréquentant le CEO, peut évoluer pour l'Université de Toronto seulement s'il a obtenu son diplôme à cette dernière institution. Dunning a reçu la permission de jouer au début de la saison, mais, lors d'une assemblée du circuit dimanche, on lui a retiré cette permission. Toutefois, les Blues qui dominent le circuit avec six gains sans revers, ne perdront aucun des matchs auxquels Dunning a participé.

"A l'exception de la deuxième période, je crois que nous avons bien joué", a précisé Simpson. "Nous ralentissons quelques fois, mais, par ailleurs, nous sommes forts dans la dernière période".

Lorsqu'on lui a fait remarquer les passes précises mais trop fréquentes de ses protégés, Simpson a admis: "Nous avons peut-être trop passé la rondelle aujourd'hui, mais nous tenons à faire déplacer un rival afin de lancer directement vers les buts".

Ken Broderick, gardien du Canada, a noté que ses coéquipiers "couvraient" mieux leurs rivaux devant ses filets, chose qui a manqué à Colorado Springs.

Le pilote tchèque a déclaré que l'équipe senior qu'il avait affronté à London vendredi soir était trop rude. Il n'avait rien à redire de l'équipe nationale et a même admis qu'elle était supérieure à ce qu'on avait laissé entendre vendredi.

Après la partie de vendredi soir, où les Seniors ont triomphé, le pilote tchèque avait prétendu que l'équipe était la meilleure qu'il avait affrontée après les Russes.

La ligue Américaine de hockey va-t-elle retarder sa saison? à la demande de plusieurs équipes

(Par Jean POULIOT)

Quelques clubs américains se proposent d'amener une suggestion assez révolutionnaire concernant le calendrier de la ligue Américaine de hockey. Même si l'assemblée d'aujourd'hui à New York doit surtout concerner les prochaines séries éliminatoires, des clubs d'outre-frontière ont l'intention de mettre à l'agenda une proposition visant à retarder le prochain calendrier de deux semaines. On ne voudrait commencer la saison que le 22 octobre prochain, quitte à la terminer la première semaine d'avril (la finale Calder au début de mai).

La concurrence du football est de plus en plus désastreuse pour plusieurs villes qui ont des clubs universitaires (toutes), des équipes dans la L.N.F. (Pitts-

burgh, Baltimore, Cleveland) ou dans la L.A.F. (Buffalo). On espère ainsi gagner deux semaines de recettes.

En tentant de satisfaire les

désirs de chacun cette saison, Dick Button avait eu un début de saison débalancé. Au 15 octobre, par exemple, Québec avait déjà joué cinq parties,

alors que Buffalo et Rochester n'en avaient disputé qu'une seule. Les As ont également aidé à débalancer le classement en gagnant leurs 10 premières jouées.

La proposition recevra probablement de l'opposition du hockey organisé, car des ligues comme la ligue Centrale ou la ligue de l'Est des Etats-Unis attendaient que les clubs de l'Américaine aient fait leur choix avant de commencer leur camp d'entraînement.

Il posera également un problème à la fin de la saison, alors que la ligue Nationale doit fixer son choix définitif de joueurs un mois avant la fin de la saison. La ligue Américaine serait donc six semaines sans pouvoir recevoir de joueurs d'en-haut.

On soupçonne les Américains de Rochester d'être derrière ce projet. L'an prochain en effet, l'American Bowling Congress occupera le War Memorial une bonne partie de la saison et Rochester demandera à la ligue la permission de disputer quelques jouées locales à Toronto. Mais en retardant la saison de deux semaines, les hommes de Joe Crozier pourraient revenir chez eux à temps pour y disputer les éliminatoires.

Quoi qu'il en soit, le but principal du meeting d'aujourd'hui à New York demeure l'étude des détails des prochaines éliminatoires de la coupe Calder et il n'y aura sûrement pas de vote de pris sur le nouveau projet de cédule, même s'il est probable que la question soit mise à l'agenda dans les affaires nouvelles.

Tableau de rendement des As

	Balt.	Hershey	Prox.	Sprg.	Clev.	Buffalo	Pitts.	Roch.	Buts	Aides	Pts
HICKS	0-3	2-0	2-1	5-9	3-3	3-2	3-5	1-2	18	25	43
HOEKSTRA	3-1	0-1	0-2	3-6	3-4	0-6	4-6	2-1	15	27	42
MORTSON	3-4	2-8	2-4	0-2	2-3	4-2	4-2	1-0	18	20	38
GRAY	1-3	1-2	4-0	4-3	5-2	1-0	2-6	1-1	19	17	36
SUTHERLAND	3-2	2-5	2-2	1-5	2-3	1-2	0-3	1-0	12	22	34
BLACKBURN	0-3	2-5	0-1	3-1	0-2	1-3	3-4	1-2	10	21	31
ROCHEFORT	3-1	4-3	0-3	2-2	2-0	2-2	1-3	0-0	14	14	28
BERENSON	0-2	1-1	0-0	2-4	2-1	1-0	3-3	1-3	11	15	26
ROUSSEAU	2-0	1-2	0-1	2-2	1-3	1-1	1-4	2-3	10	16	26
HARVEY	0-3	0-0	1-2	0-6	0-6	0-2	0-3	0-1	1	25	26
GENDRON	0-0	1-0	1-0	3-2	1-2	1-0	2-3	2-1	11	8	19
MORRISON	0-3	0-3	0-1	2-4	0-1	0-2	1-0	0-0	3	14	17
HANNA	0-1	2-1	0-2	1-3	0-1	0-3	1-1	0-0	4	12	16
WATSON	0-1	0-1	0-2	0-0	1-1	0-0	0-1	0-1	1	7	8
ROBAZZA	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0	0	0

LES GARDIENS DE BUTS

	PJ	BC	BL	MPJ	Min.	MPM
WORSLEY	35x	96	2	2.74	2128	2.69
BANVILLE	5	16	1	3.20	300	3.20
BEAULIEU	1x	2	0	2.00	8	15.00
TOTAL	40	114	3	2.85	2436	2.81

x-partie d'une jouée

Les sports à LAVAL

Semaine du 11 janvier 1965

LUNDI, 11 Janvier

QUILLES: Ligue féminine Salle Laurier, 7 à 9 hres:

Médecine vs. Pédagogie;

Sc. domest. vs. Technologie;

CURLING: Cambrai Curling Club, 5 à 7 hres:

Sc. sociales vs. Commerce IV;

Sciences II vs. Lettres;

TENNIS: Académie de Québec: 7 à 8 hres: Cours;

8 à 10 hres: Cédule;

BADMINTON: Externat St-Jean-Eudes, 7 à 11 hres:

Commerce vs. Sc. sociales;

Arpentage vs. Pharmacie;

Agronomie vs. Pédagogie;

Médecine vs. Sciences;

MARDI, 12 Janvier

QUILLES: Ligue masculine, Salle Laurier, 7 à 9 hres:

Sc. sociales vs. Agronomie;

Pédagogie vs. Sciences I;

Arpentage vs. Commerce;

Lettres vs. Droit;

Médecine vs. Sciences II;

BASKETBALL: Académie de Québec:

7 hres: Médecine vs. Com.;

8 hres: Lettres vs. Sc. soc.;

JUDO: Académie de Québec: 6 à 8 hres: Cours;

NATATION: Académie de Qué.: 7 à 8 hres: Cours;

8 à 9 hres: Bains mixtes;

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE: Centre St-Sacrement:

7 à 9 hres: Pratique;

GYMNASTIQUE AUX AGRES: Centre St-Sacrement;

7 à 9 hres: Pratique;

MERCREDI, 13 Janvier

HOCKEY INTERUNIVERSITAIRE: McGill Stadium:

8 hres: Laval vs. McGill;

HOCKEY: Aréna de l'O.T.J.: 8 hres: Ed. phys. vs. Arpent.

9:30 hres: Médecine vs. Com.;

BASKETBALL: Acad. de Qué.: 7 hres: Bleu vs. Vert;

8 hres: Rouge vs. Orange;

CURLING: Cambrai Curling Club: 7 à 9 hres:

Commerce IV vs. Agronomie;

Sciences I vs. Sc. sociales;

Droit vs. Lettres;

Sciences II vs. Pédagogie;

JEUDI, 14 Janvier

BASKETBALL: Ligue masculine, Académie de Québec:

7 hres: Sciences vs. Ed. phy.;

VOLLEYBALL: Acad. de Qué.: 8 hres: Parties de ligue;

ESCRIME: Académie de Qué.: 6 à 8 hres: Cours et pratique;

NATATION: Acad. de Québec: 7 à 8 hres: Cours;

8 à 9 hres: Bains mixtes;

VENDREDI, 15 Janvier

HOCKEY INTERUNIVERSITAIRE: Aréna de l'O.T.J.: 8 hres: Waterloo vs. Laval;

SAMEDI, 16 Janvier

BASKETBALL INTERUNIVERSITAIRE: St-Jean:

2 hres: Laval vs. C.M.R.;

ESCRIME INTERUNIVERSITAIRE: St-Jean:

2 hres: Laval vs. C.M.R.;

Rod Gilbert a failli ne jamais devenir une étoile de la L.N.H.

NEW YORK (P.A.) — Rod

Gilbert, dont une blessure au

dos a failli mettre fin à la car-

rière, est en voie de devenir

une des super vedettes de la

ligue Nationale de hockey.

Gilbert est le meilleur compte-

urs des Rangers de New York.

Seuls, Bobby Hull, du Chicago,

et Norm Ullman, du Detroit,

ont compté plus souvent que

l'ailier droit, dont la carrière

a presque pris fin il y a quatre

ans.

C'est en mars 1961 que Gil-

bert a fait une chute sur la

glace alors qu'il évoluait avec

les Royals de Guelph, de la

ligue Junior "A" d'Ontario, et

est allé s'écraser sur la rampe.

La chute a fêlé deux vertè-

bres et il a passé la majeure

partie de l'été à la Clinique Mayo,

de Rochester, où on lui a greffé

un os de la hanche à l'épine

dorsale.

L'opération s'est révélée un

succès, mais, quelques jours

plus tard, l'infection s'est mise

dans sa jambe gauche et on a

songé à l'amputation. Toutefois,

il a bien réagi aux traitements

et il a pu quitter l'hôpital trois

semaines plus tard. Il était de

retour sur la glace l'hiver sui-

vant.

"J'étais réellement inquiet

au sujet de l'opération", a ad-

mis Gilbert. "Je savais que ma

carrière était en danger et j'a-

vais toujours rêvé d'évoluer dans

la LNH".

DEBUTS

Gilbert a fait ses débuts

scus la grande tente en mars

1962, exactement un an après

son accident. New York l'a rap-

pelé pendant les séries élimi-

natoires de la coupe Stanley et

il a réussi deux buts et trois

aides.

Gilbert a joué sa plus gran-

de chance lorsque son héros,

Andy Bathgate, est passé aux

Leafs de Toronto en février

dernier. Gilbert devenait ainsi

le premier ailier droit de l'é-

quipe et un des meilleurs compte-

urs de l'équipe en compagnie

de Camille Henry.

Il s'est montré à la hauteur

de la tâche avec 24 buts la sa-

ison dernière et il améliorera

sans doute ce total cette année,

car il en compte déjà 15 à la

mi-saison.

"Comptes-en 30 et tu pour-

ras avoir le chandail no 9" lui

a dit en taquinant l'entraîneur

Frank Palce la semaine dernière.

Ce à quoi, Gilbert a rétor-

qué en riant: "Je vais prendre

les 30 buts et du peu garder

mon numéro".

Neuf est le numéro tradi-

tionnel des étoiles. Maurice Richard

le portait avec les Canadiens,

Hull le porte à Chicago et

Howe à Detroit. Bathgate, qui

le portait à New York, le porte

encore à Toronto.

Personne n'a encore endossé

le chandail de Bathgate à New

York. On semblait le réserver

à Gilbert, mais ce dernier est

heureux du no 7, qu'il est in-

teressant de surveiller.



Les Montagnards blanchissent des Allemands après avoir assommé des Autrichiens la veille

FUESSEN, Allemagne de

l'Ouest (P.C.-PA

LES AS JUNIORS MAÎTRISENT DE JUSTESSE LES BRUINS AU COLISÉE

(Par Jean-Claude Laprise)
Les amateurs friands de buts ont été servis à souhait hier après-midi au Colisée quand les As Juniors l'ont emporté de justesse au compte de 8 à 7 sur les Bruins de Victoriaville qui se présentaient au Colisée pour la dernière fois cette saison.

Décimés par les blessures, seulement 13 joueurs étaient en uniforme et nos porte-couleurs ont bataillé avec acharnement jusqu'à la dernière seconde pour se mériter leur 12e victoire du calendrier. Ce triomphe place les As à quatre points du Thetford-Mines qui est au 3e rang et détient une avance de 2 points sur Sorel au 5e rang.

Dix joueurs figurent au sommaire pour les As. Le no 12 Gilles Carignan et le no 17 Jean Rioux ont été en évidence avec une paire de buts chacun. Gilles Renaud, Yvon Drapeau, Pierre Gagné et Shifty Renaud complètent cette avalanche de filets. Pour les Bruins, Normand Pélissier et Alain Beaulieu ont compté à deux reprises chacun. Les autres ont été ramassés par Jean-Claude Marcotte, Pierre Potvin et Michel Cournoyer. Les As ont pris les devants 3 à 2, à la première, 6 à 5 à la seconde pour l'emporter finalement par 8 à 7.

PREMIERE PERIODE
Les As n'ont pas pris de temps à trouver leur aplomb et 14 secondes étaient écoulées quand Gilles Carignan compta le premier des 15 buts de la partie avec un lancer à bout portant, à 15 pieds de Deslongchamps. Les visiteurs ont profité de la faiblesse de Ronald Gilbert pour prendre temporairement les devants 2 à 1. Adjuditor Côté multiplia des changements pour faire reposer ses hommes et les As redoublèrent d'ardeur pour pointer deux autres filets en la faveur de Gilles Renaud et Yvon Drapeau.

Drapeau a été obtenu du Beaufort qui s'est retiré de la ligue Junior Spéciale.

DEUXIEME PERIODE

Le second vingt fut assez mouvementé et les esprits s'échauffèrent et les bâtons furent portés haut à plusieurs reprises. Dans les deux camps on a dû jouer quelques minutes à 3 contre 3. Adjuditor Côté retira Ronald Gilbert de ses filets, à la 15e minute de jeu pour le remplacer par Jacques Audy. Jusqu'alors Gilbert avait donné quatre buts et trois

d'entre eux furent faciles: Gilbert n'était pas du tout dans son "assiette".

Son remplaçant ne fut pas chanceux et dès le premier lancer contre lui ce fut un but à 15:43 par l'intermédiaire d'Alain Beaulieu. Chaque club a enregistré un but avec deux hommes au cachot.

TROISIEME PERIODE

Les As prirent une bonne avance de trois buts après les huit premières minutes de jeu dans la troisième reprise alors que le pointage fut porté à 8 à 5. Cependant, les Bruins firent des efforts désespérés

La ligue Junior spéciale réduite à quatre clubs

La ligue Junior Spéciale continuera ses opérations à quatre clubs. Telle est la conséquence du retrait de l'équipe de Beaufort qui n'avait remporté que quatre victoires en 25 rencontres. Le pilote Gilles Hains était aux prises avec un problème insoluble: il ne gagnait pas parce qu'il n'avait pas assez de joueurs; 2 — il n'avait pas assez de joueurs parce qu'il ne gagnait pas.

Les quatre clubs qui continueront les activités à compter de ce soir se sont répartis les meilleurs joueurs du Beaufort de la façon suivante: Canadian Tire & Repair — Yvon Drapeau, Claude Genest et Nicolas Petticlerc; Montmorency — Simon Garneau et Pierre Hudon; Lévis — Yvon Fradette et Luc Tessier; Québec-Ouest — André Bédard et Michel Audy. Tous les autres joueurs deviennent agents libres et ont jusqu'au 25 janvier pour signer un nouveau contrat.

Hier, le Montmorency et le Québec-Ouest ont fait match nul 4-4. Ce soir, le C.T.R. jouera contre le Québec-Ouest et le Montmorency affrontera le Lévis.



● Gilles CARIGNAN



● Jean RIOUX

Les Rangers et Jacques Plante se font lessiver par les Leafs

NEW YORK (P.A.) — Tim Horton a compté à deux reprises dans l'intervalle de 50 secondes en conduisant les Maple Leafs de Toronto à un blanchissage de 6-0 aux dépens des Rangers de New York hier soir.

Ce premier gain des Leafs au Madison Square Garden cette saison leur a conféré une avance de neuf points sur les Rangers, installés au 5e rang de la LNH.

Horton évoluait à l'aile droite à la suite d'une série de blessures dans le camp des Leafs.

Ron Stewart avait ouvert le pointage, que Bob Pulford et Frank Mahovlich ont porté à

5-0 avant la fin de la deuxième période. Pulford a complété le total dans le dernier engagement.

Les Rangers ont eu un double avantage numérique pendant presque deux minutes peu après le deuxième but de Horton, mais n'ont pu déjouer Johnny Bower.

A son premier blanchissage de la saison, Bower a effectué 27 arrêts en comparaison des 38 de Jacques Plante, des Leafs.

Pulford et Mahovlich ont amassé quatre points chacun pendant le match.

SOMMAIRE

Première période			
1-Toronto, Stewart (13)	...	14:34	
Punitions: Stanley 2:25, Brown 5:28, Cahan, Mahovlich 7:56, Pulford 10:24, Cahan 14:35.			
Deuxième période			
2-Toronto, Horton (6)	...	1:06	
(McKenney, Harbo) ... 1:06			
3-Toronto, Horton (7)	...	1:06	
(seul) ... 1:06			
4-Toronto, Mahovlich (11)	...	7:15	
(Stewart, Mahovlich) ... 7:15			
5-Toronto, Stanley (11)	...	12:08	
(Pulford, Stanley) ... 12:08			
Punitions: Brown 2:35, 19:15, Stanley 2:58, Hicke 6:43, Ingram 7:45.			
Troisième période			
6-Toronto, Pulford (12)	...	4:05	
(Mahovlich) ... 4:05			
Punitions: Hadfield 10:21, Bromkowski, majeure 10:21, Brown 12:31, Douglas 14:09.			
ARRÊTS			
Bower	9	11	7-27
Plante	38	14	14-38
Assistance: 14,991.			

Billard

Le tournoi de Skittle classe "B" pour le Championnat du Québec Métropolitain a débuté le 20 décembre dernier. La trophée emblématique O'KKE-EE est à l'enjeu, ainsi qu'une bourse de \$300.00, en plus de nombreuses récompenses qui seront tirées au sort à la fin du tournoi. Actuellement il y a des inscrits qui viennent de toutes les parties de la ville de Québec et des comtés environnants, et tous les participants sont heureux de constater que la façon d'indiquer le pointage est des plus avantageuses pour tous les joueurs, y compris pour ceux de calibre "moyen".

Les règlements du Congrès des Billardistes du Québec sont en vigueur au cours de cette importante compétition.

Voici quelques résultats fragmentaires après 10 jours d'ac-

tivités:

Classement			
	P.J.	Pts	Moy.
A. Chabot	21	591	28.1
R. Laroche	21	520	24.8
L. Côté	27	638	23.6
L. Tremblay	21	484	23.1
J. Malouin	15	344	22.9
Y. Villeneuve	36	825	22.8
N. Roche	33	728	22.2
R. Algral	42	907	21.5
L. Bélanger	36	737	20.4
M. Gagnon	30	595	19.8



Le sport du badminton est maintenant assuré d'avoir une bonne relève. Plusieurs jeunes joueurs se sont en effet signalés samedi sur les courts du Q.W.C. et quatre joueurs de la section junior se sont qualifiés pour prendre part aux essais de l'équipe de la province au tournoi interprovincial, à Winnipeg à la fin du mois. Le choix de l'équipe se fera dimanche prochain à Montréal. On remarque dans l'ordre: Jean Masson, champion actuel; Michel Gagnon, finaliste et les deux demi-finalistes: Marc-André Bédard et Jacques Dore. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)

pour rattraper ce retard et ils revinrent à l'attaque pour réduire la rencontre d'un but à 18:15 grâce à Cournoyer. L'instincteur Raoul Coriveau enleva son gardien de buts pour un 6e avant, 47 secondes avant la fin et cette tactique est venue bien près de réussir, mais Audy se surpassa.

Nos Juniors reviendront au programme seulement le 21 janvier pour recevoir Trois-Rivières. Entre temps, ils disputeront deux joutes à l'étranger.

Première période	
1-Québec, Carignan (Gilles Renaud, Labrecque) 0-14	
2-Victoriaville Pélissier (Michel) ... 2-02	
3-Victoriaville Pélissier (Michel) ... 11-39	
4-Québec, Gilles Renaud (Carignan) ... 14-29	
5-Québec, Drapeau (G. Renaud, Dion) ... 16-36	
Punitions: Gilles Renaud 5:43, Richard 13:59.	
Deuxième période	
6-Québec, Rioux (Gagné, Lapointe) ... 1-56	
7-Victoriaville, Beaulieu (Marotte) ... 2-22	
8-Québec, Gagné (Labrecque) ... 5-49	
9-Québec, Rioux (Lapointe) ... 14-39	
10-Victoriaville, Marotte (Lapointe) ... 14-34	
11-Victoriaville, Beaulieu (Tremblay, Marotte) ... 15-43	
Punitions: Leclair 6:52, Beaulieu 11:36, St-Laurent, double mineure 11:36, Labrecque, Hurtubise 12:35, omission de banc à Victoriaville, punition par Lennox 12:35, Gagné, Potvin 14:43.	
Troisième période	
12-Québec, Shifty Renaud (Robinson, Drapeau) ... 6-46	
13-Québec, Carignan (St-Laurent, Gagné) ... 8-09	
14-Victoriaville, Potvin (Richard, Hurtubise) ... 13-41	
15-Victoriaville, Cournoyer (Michel, Potvin) ... 18-14	
ARRÊTS	
Deslongchamps 15	8 7-30
Gilbert 12	12 7-32
Audy 1	1 7-32

Appel en faveur de notre équipe nationale de ski

L'Association Canadienne de Ski Amateur, suivant l'exemple plein de fruits donné par les États-Unis, a mis sur pied un programme permettant aux membres de l'équipe nationale de suivre un entraînement intensif, tout en poursuivant leurs études. C'est à Nelson, en Colombie Britannique, que ce programme a été mis en activité cet automne, au cœur des montagnes Rocheuses canadiennes. Les membres de l'équipe pratiquent le ski sur les pentes qui dominent la ville et suivent leurs cours à l'Université Notre-Dame, au High School ou à la Vocational Air School.

Malheureusement les frais sont très élevés, et les individus ou les clubs qui représentent ont à supporter une lourde charge. Une campagne de sollicitation est actuellement en cours, pour essayer de remédier à ce grave problème financier, et il convient de souligner le geste très généreux et sportif que vient d'accomplir la ville de Nelson en faisant don à l'équipe nationale de la somme de \$500.00.



Voici les vainqueurs du slalom géant DOW qui s'est tenu hier au Lac Beauport. De gauche à droite: André Côté, vainqueur de la classe B; Nina Pelletier, gagnante chez les dames; Marc Morency, grand champion; Marc Girard, vainqueur de la classe A. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)

Marc Morency remporte le combiné Alpin Dow réduit à une épreuve

(Par JACQUES REVELIN)

La première grande compétition de ski annoncée pour la fin de semaine au Lac Beauport a eu lieu comme prévue mais pas selon le plan original des organisateurs du club Peaux-Rouges car l'un des deux slaloms formant le traditionnel combiné alpin DOW n'a pas été disputé et ce concours a été limité au slalom géant qui s'est déroulé hier au lieu de samedi, comme prévu. Cette réduction de l'épreuve fut rendue obligatoire à cause du mauvais état des pistes du Relais jugées impropres à la tenue d'une compétition, samedi, par suite du ramolissement de la neige par la pluie. Le concours fut toutefois "sauvé" par la neige artificielle projetée sur la pente principale du Relais durant la nuit de samedi à dimanche et c'est sur une piste glacée mais assez propice au slalom que ce combiné incomplet s'est déroulé hier pour se clôturer par la victoire de Marc Morency, de l'Union Commerciale, le grand vainqueur de la classe "A" et de Nina Pelletier, du club Stoneham, dans l'épreuve féminine.

Plusieurs concurrents inscrits ne se présentèrent pas au départ en ayant sans doute estimé que le concours avait été complètement annulé. André Pommerleau se fit particulièrement remarquer par son absence et le duel contesté que l'on présentait entre lui et le québécois Pierre Lebrun fut inexistant. Lebrun, un maître incontesté du slalom ne parvint toutefois pas à exploiter l'absence de son grand rival des Cantons de l'Est pour remporter facilement la victoire qui lui échappa à la suite d'un malencontreux dérapage dans un virage qui entraîna sa disqualification.

Le grand vainqueur, Marc Morency franchit les 32 portes du slalom géant 7-10e de seconde plus rapidement que Georges Marier qui se classa au second rang. Marcel Maheux, Jocelyn Dufresne et Pierre Lortie s'emparèrent des places suivantes. Dans la classe "B", deux skieurs se sont partagés la première position, soit André Côté du club Peaux-Rouges et Marc Girard de l'Université Laval. Ils ont effectué le parcours dans le même temps. La compétition féminine fut par ailleurs remportée aisément par Nina Pelletier, du club Stoneham, qui gagna avec une marge d'un peu plus de sept secondes

en devançant dans l'ordre Nicole Maheux et Mimi Laflamme du club Montagnard.

Voici les résultats complets:

CLASSE "A" — HOMMES	
1-23 M. Morency, Un. Com. 45.2	
2-21 G. Marier, Stoneham 45.9	
3-21 M. Maheux, Univ. Laval 47.4	
4-24 J. Dufresne, Stoneham 47.6	
5-20 P. Lortie, Peaux-Rouges 52.9	
6-38 A. Robitaille, Stoneham 53.2	
7-34 A. Fournier, P.-Rouges 56.4	
8-29 P. Savoye, Stoneham 57.6	
9-22 J. Rodrigue, Univ. Laval 62.4	
CLASSE "B" — HOMMES	
1-47 A. Côté, Peaux-Rouges 53.0	
2-33 M. Girard, Univ. Laval 53.0	
3-36 D. Deslauriers, P.-Rouges 53.8	
4-60 C. Gagné, Val, PrunEAU 53.8	
5-39 G. Filion, Univ. Montréal 54.6	
6-48 A. Moisan, Stoneham 56.4	
7-43 R. Tanquary, Uni. Com. 58.8	
8-78 J. Hanson, Val, PrunEAU 59.8	
9-64 S. Fournier, Esquimaux 63.0	
CLASSE "A" — FEMMES	
1-7 Nina Pelletier, Stoneham 55.7	
2-5 N. Maheux, Montagnard 63.4	
3-3 M. Laflamme, Montagnard 63.8	
4-6 Lise Demers, Esquimaux 63.3	
5-9 L. Planon, Beauport 63.3	
6-11 Marie Barbeau, Stoneham 64.4	
7-19 Lucie Pelletier, Stoneham 74.3	
8-17 Diane Leblanc, Mtagnard 74.8	
9-15 S. Lavoie, Esquimaux 82.0	
10-4 D. Leblanc, Stoneham 87.0	

Tenue prometteuse des jeunes joueurs de badminton québécois

(Par Jean-Claude Laprise)

Quatre jeunes espoirs de badminton de Québec se sont qualifiés pour se rendre à Montréal dimanche prochain le 17 janvier en vue des essais pour former l'équipe de la province au tournoi canadien interprovincial à Winnipeg, à la fin du mois.

C'est à l'issue du tournoi junior Québec-District tenu au Q.W.C. samedi que Jean Masson, Michel Gagnon, Jacques Dore et Marc-André Bédard furent désignés pour tenter leur chance à Montréal. La grande vedette de la journée fut Jean Masson qui s'est mérité le simple et le double avec Jacques Dore, Masson, représentant de la salle de Limoulo, a vaincu difficilement le combattif Michel Gagnon en trois sets, 15-8, 13-18, 15-11.

Ce fut un match de toute beauté et le nouveau champion a dû sortir tous ses meilleurs coups pour mater Gagnon qui se rallia superbement pour gagner le 2e set. Dans les semi-finales, Masson avait retiré Marc-André Bédard, de Loretteville et Gagnon faisait subir l'élimination à Jacques Dore. Marc-André Bédard causa toute une surprise en retirant en quart de finale, le semé no 4 Richard Blouin.

L'opposition fut très forte dans le double masculin et l'équipe victorieuse Jean Masson et Jacques Dore ont eu fort à faire pour gagner. Les vainqueurs ont conservé leur titre pour une 2e année consécutive. Ils ont disposé en finale de deux jeunes prospects de

la classe juvénile, Gilles Gagnon et Gaetan Jean, 15-16, 15-11. Du côté féminin, Lorraine Dion, du Centre Durocher, a décroché la palme dans le simple de dames en faisant mordre la poussière à Dianne Simard en deux sets, 11-4, 11-6.

Les honneurs du double sont allés à Dianne Simard, de Sillery, et Danielle Groulx, des Loisirs St-Joseph, qui ont disposé de Lorraine Dion et Danielle Poitras, 15-11, 15-1.

JUVENILE
Fernand Drouin, un joueur très prometteur, a récolté le simple masculin juvénile aux dépens de Gilles Gagnon, 15-3, 18-14. Le représentant du Centre Durocher avait causé une surprise en semi-finale en disposant du champion défendant, Pierre Beaumont en deux sets.

Les deux finalistes firent équipe pour s'emparer du double contre Pierre Beaumont et A. Guy, 15-3, 18-15. Danielle Groulx, des Loisirs St-Joseph, a créé tout un précédent dans le simple féminin en gagnant tous ses matches par blanchissage. Elle a battu trois adversaires et sa dernière rivale fut Pierrette St-Pierre.

Une équipe de la salle de Limoulo, Carole Giguère et Odette Lachance s'est emparée du double féminin contre Claudette Dallaire et Pierrette St-Pierre, 15-5, 15-3.

PEE-WEE
Dans la section pee-wee (12 ans et moins) Marie Quimper et Charles Archer ont remporté les honneurs individuels, titre à Rachelle Boissonneault.

La jeune Quimper a ravi le 11-0, 11-1. La porte-couleurs de la salle de Limoulo fit équipe avec France St-Pierre pour récolter le double contre R. Boissonneault et Danielle Hébert, 15-1, 15-5.

Chez les garçons, Michel Giguère a été la victime d'Archer, du Q.W.C. 15-3, 15-0 et la victoire dans le double est allée à Claude Laflamme et Charles Archer, 15-7, 11-15, 15-5.

Ce tournoi fut sans contre-dit le mieux réussi et le gros du travail revient à Jacques Gagnon, Paul-Henri Laprise et Marc Morel. Sixante-huit participants étaient dans la mêlée. Le prochain tournoi sera à l'affiche vendredi, samedi et dimanche prochain avec les tournois de la ville ouverts.

Hockey pee-wee

Le club de St-Joseph continue de dominer la ligue Pee-Wee Masculine. La semaine dernière, les hommes de Jacques Laroche ont remporté 2 victoires en autant de parties. Pendant ce temps, St-Albert subissait un échec de 2-1 à Giffard et les As de Limoulo s'inclinèrent 2 fois devant leurs adversaires.

Chez les meilleurs joueurs, Jean-Pierre Laroche des As, a rejoint Yvon Fournel en première position.

Yves Alain du St-Joseph demeure le meilleur gardien de but, avec une moyenne de 1.50 par partie. Jean-Luc Marcoux du St-Albert vient en deuxième place.

Les As de Limoulo ont passé un total de 72 minutes au pénalité.

CLASSEMENT DES ÉQUIPES

	P	V	D	P	P	P	P	P	P
St-Joseph	8	7	1	9	34	12	14		
St-Albert	10	5	4	1	27	21	11		
St-Albert	10	5	5	0	51	40	10		
Beaufort	10	4	5	1	27	42	9		
Giffard	7	4	3	0	18	13	8		
Montmorency	9	1	8	0	13	39	2		



Une nouvelle championne junior de badminton a été couronnée samedi lors des championnats Québec-District tenus sur les courts du Q.W.C. Cette photo nous fait voir la titulaire à droite, Lorraine Dion, du Centre Durocher qui est félicitée par sa rivale, Dianne Simard, de Sillery. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)

LA FAMILLE TETEBECHE



TERRY ET LES PIRATES



par George Wunder

LA SOIRÉE ANNUELLE DU CLUB SOCIAL DE L'ACTION S'AVÈRE UNE RÉUSSITE

(Par Nelson LABRIE)

La soirée annuelle du Club Social de l'Action fut un succès. C'est l'impression que l'on conserve à la suite de cette joyeuse réunion qui groupa, samedi soir dernier au restaurant La Bastogne, plus de 350 personnes. Parmi les invités de marque qui ont rehaussé cette soirée, signalons tout d'abord, Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, les présidents de l'Action Sociale Catholique et de l'Action Sociale Limitée, messieurs Paul-Henri Plamondon et le Dr Pierre Jobin. De plus on remarquait la présence du président des Compagnons de l'Action, M. Dominique Bertrand, également celles du rédacteur en chef, M. Lorenzo Paré, de M. Odilon Arteau et de M. Rosaire Tremblay, directeur de l'information. En plus de toutes ces per-

sonnes accompagnées de leurs épouses, participaient à la soirée, les contremaîtres des différents départements et enfin un très grand nombre d'employés.

Ces agapes annuelles, que présidait M. Gérard Lamontagne, ont été un témoignage éloquent de la bonne camaraderie qui existe entre tous les employés des différents départements de l'Action et aussi de la belle harmonie régnant entre la direction et le personnel.

La partie récréative de la soirée a permis à d'aucuns de profiter du plancher de danse, à d'autres de faire plus ample connaissance avec des compagnons de travail. Chacun a su tirer profit de cette réunion intime qui se termina par un succulent buffet froid.

Que l'excellence de l'oeuvre soit égale à la grandeur des difficultés qu'elle rencontre

(S. E. Mgr Roy)

En réponse aux vœux que lui ont adressés le président, les directeurs et le personnel de l'Action Sociale Catholique, Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a exprimé l'espoir, samedi soir, après avoir souligné

la vigueur et le progrès constant de l'Action, que l'excellence de l'oeuvre soit égale à la grandeur des difficultés qu'elle rencontre et de ce qu'elle doit accomplir.

Prendant la parole à l'occasion de la soirée annuelle du club social de l'Action, l'archevêque de Québec a dit vouloir s'adresser à tous les membres, les ouvriers indispensables d'une oeuvre diocésaine. Après avoir souligné l'excellente situation financière de l'Action Sociale Catholique, le primat de l'Eglise canadienne en attribua le mérite à la valeur d'une direction dont l'énergie fut dépensée sans regarder autre chose que la grandeur de l'oeuvre.

Remerciant tout l'ensemble du personnel de l'Action Sociale pour la collaboration apportée à l'oeuvre, Son Excellence s'adressa ensuite aux rédacteurs du journal dont il a loué l'ouverture d'esprit à l'égard de tous les problèmes que pose le monde actuel.

A ces derniers, Mgr Roy a rappelé le danger d'être trop contents en face d'une oeuvre qui est déjà bonne. Il insista sur l'apport de tous à la composition du journal afin que chacune de ses parties reflète une attention de tous les jours. Se montrant compréhensif vis-à-vis les rédacteurs qui doivent, chaque jour, jouer contre le facteur temps pour réaliser le journal, Son Excellence a fait état de la conscience professionnelle avec laquelle le travail a été et doit être accompli dans pareil cas. Il a dit en tant que collaborateur qu'il insistait sur cette fierté d'une grande oeuvre.

Pour terminer, le primat de l'Eglise canadienne, ayant rappelé que la concurrence était dure aujourd'hui, a demandé à chacun de mettre beaucoup plus de courage et d'intelligence. «Car, a-t-il dit, s'il y a un domaine où l'excellence est obligatoire, c'est bien dans un journal».

Dr Pierre Jobin

Le président de l'Action Sociale Limitée, le Dr Pierre Jobin, prenant la parole à la suite

de Son Excellence Mgr Maurice Roy, l'a remercié des vœux qu'il venait de formuler, puis abondant dans le même sens que ce dernier il a dit: «Lorsque vous avez parlé de conscience professionnelle dans un milieu comme le nôtre, c'est le souhait que nous attendions de vous».

Au terme de son allocution, le Dr Jobin a rendu hommage au président de l'Action Sociale Catholique, M. Paul-Henri Plamondon, affirmant qu'il avait fait un succès de son oeuvre.



Le Dr Pierre Jobin, président de l'Action Sociale Limitée, alors qu'il remerciait Son Excellence Mgr Roy pour les vœux qu'il venait de formuler. (Photo Marcel Laforce)

Un des buts du Club :

Créer des liens d'amitié entre les membres du personnel (M. G. Lamontagne)

«Après une année d'activités plutôt discrètes, tant dans le domaine de la charité que sur les plans social et sportif, le club Social de l'Action semble avoir contribué dans une large part à créer une meilleure atmosphère au sein du personnel, ce qui était d'ailleurs l'un des objectifs du début». C'est ce que déclarait samedi soir, le président du club Social, M. Gérard Lamontagne, lors de l'allocution d'ouverture qu'il prononçait à la soirée annuelle du club, qui avait lieu au restaurant La Bastogne.

M. Lamontagne a voulu profiter de cette soirée, qui marquait l'anniversaire de fondation du club Social de l'Action, pour remercier ses confrères, lesquels, selon le président du club, ont sacrifié nombre d'heures au cours de l'année pour assister aux assemblées. Remerciant également tous les membres du club Social pour la confiance qu'ils avaient accordée aux officiers au cours de l'année 1964, M. Lamontagne a ajouté: «Permettez-moi ici de souligner que vous aussi, que ce soit de la librairie, de l'imprimerie ou du journal, vous avez votre part de mérite dans le succès obtenu par l'Action durant l'année qui vient de s'écouler, car suivant l'avis de notre président, M. Plamondon, sur un navire s'il y a un capitaine et officiers, il faut toujours un équipage pour assurer la manœuvre».

Pour conclure, le président du club Social a loué la haute compétence dont avait fait

Yvon Tassé, ing.

conseiller et mandataire
3003 St-Jovite, Québec 6.
Tél.: 691-4862



Le président de l'Action Sociale Catholique, M. Paul-Henri Plamondon, s'adressant aux directeurs, au personnel et à tous les invités présents à la soirée annuelle du Club Social de l'Action. (Photo Marcel Laforce)

M. Paul-H. Plamondon souhaite que 1965 soit pour l'Action une année prospère

Dans une courte allocution qu'il prononçait samedi soir lors de la soirée annuelle du club Social de l'Action, M. Paul-Henri Plamondon, président de l'Action Sociale Catholique, s'est dit heureux d'annoncer que les opérations de l'Action Sociale, au cours de la dernière année, avaient connu du succès. M. Plamondon, qui avait auparavant présenté les vœux du personnel à Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, donnait alors ses impressions sur l'année écoulée.

Remerciant tous ceux qui avaient contribué aux succès enregistrés par l'Action Sociale Catholique, M. Plamondon signala le travail accompli par les dirigeants des différents départements de l'Action. Il signala l'intérêt et la sympathie dont on avait fait preuve de part et d'autre. Il mentionna l'encouragement et l'appui donnés par Son Excellence, de même que celui du clergé du diocèse. Après avoir souligné la collaboration qu'il avait eue de la part des responsables de chaque département de l'Action, le président, M. Plamondon, signala l'apport de la librairie.

En ce qui regarde le journal, qu'il a dit s'être amélioré dans son contenu et dans son contenu, le président de l'Action a loué le travail des rédacteurs, MM. Lorenzo Paré et le Dr L.-Philippe Roy. Il a également rendu hommage au directeur de l'information M. Rosaire Tremblay, avant de rappeler l'excellent travail qui avait été accompli à la diffusion.

Parlant du Club Social de l'Action, M. Plamondon a dit qu'il lui semblait que les promesses de fondation avaient été tenues, soit créer une bonne harmonie entre les employés de tous les départements. En terminant, le président de l'Action une année prospère.

l'Action Sociale Catholique a formulé le vœu que 1965 puisse être pour l'Action une année prospère.

M. LORENZO PARÉ

Invité à prendre la parole le rédacteur en chef du journal l'Action, M. Lorenzo Paré, a exprimé tout d'abord sa gratitude au président du club Social de l'Action, M. Gérard Lamontagne. Il a dit de ce dernier qu'il était responsable de la fraternité qui existait au sein du personnel de l'Action Sociale Catholique.

Disant qu'il avait une tâche agréable à remplir, M. Paré rendit hommage à deux jubilaires MM. Edmond Richard et Charles-Henri Gagné, tous deux au service de l'Action depuis 25 ans. Après que des cadeaux furent remis aux deux jubilaires, le rédacteur en chef rappela qu'il s'agissait là, pour ces deux employés, d'une nouvelle étape débutant sous la di-

rection d'un président dynamique et conscient de la grandeur de l'oeuvre dont il acceptait les responsabilités.

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais
en face Hôtel-Dieu
TEL.: 522-2153

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME-DU-CHEMIN

sera tenue

Dimanche le 17 janvier 1965
à 914, ave. des Erables, Québec

AVIS est par les présentes donné que cette même assemblée sera appelée à étudier et à adopter le nouveau règlement de régie interne, et en plus la nouvelle circonscription sociale de la Caisse Populaire de Notre-Dame-du-Chemin, Québec.

Le plus grand choix de

CHAUSSURES



3 MAGASINS pour mieux vous servir

897 EST, ST-JOSEPH COIN ST-ROCH

849 EST, ST-JOSEPH Coin St-Dominique

795 EST, ST-JOSEPH Coin Mgr Guvroux

STATIONNEMENT FACILE
Ouvert les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9.30 p.m.

pour toute la famille

ELLE GAGNE \$1,000⁰⁰

VOUS POUVEZ GAGNER VOUS AUSSI!

Montréal, Qué.: Mme Guy McInnis, 7993, 21e avenue, Ville St-Michel, Montréal, Qué., reçoit de M. Pierre Mailloux, représentant de PETER JACKSON, le prix PETER JACKSON de \$1,000 en argent. En effet, Mme McInnis a trouvé un des certificats de \$1,000 qui ont été insérés dans des paquets de cigarettes PETER JACKSON au nouveau format KING SIZE extra-long à bout filtre. Achetez-en un aujourd'hui même, vous aussi vous gagnerez peut-être \$1,000.

Peter Jackson
KING SIZE BOUT FILTRE
UN NOM CÉLÈBRE DEPUIS 1891



M. Charles-Henri Gagné, un autre jubilaire, reçoit des mains du président de l'Action Sociale Catholique, M. Paul-Henri Plamondon, un cadeau comme témoignage de reconnaissance pour ses 25 années de service à l'Action. (Photo Marcel Laforce)



Son Excellence Mgr Maurice Roy remettant un cadeau à M. Edmond Richard qui compte 25 années de service à l'Action. (Photo Marcel Laforce)